

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 09/11/2022
ID Télétransmission : 033-213300635-20221108-127222-AU-1-1

**Séance du mardi 8 novembre
2022
D-2022/319**

Date de mise en ligne : 11/11/2022

certifié exact,

Aujourd'hui 8 novembre 2022, à 14h08,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 19h49 à 19h58

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Anne FAHMY présente à partir de 14H42, Monsieur Didier CUGY présent à partir de 16H44, Madame Léa ANDRE présente jusqu'à 17h05, Monsieur Matthieu MANGIN présent jusqu'à 17H30, Monsieur Radouane-Cyrille JABER présent jusqu'à 17H42, Monsieur Thomas CAZENAVE présent jusqu'à 18H00

Excusés :

Madame Céline PAPIN, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Charlee DA TOS, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Rapport de transition écologique et sociale 2022 - Communication

Madame Delphine JAMET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2010, les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants sont soumises à l'obligation d'élaborer un rapport sur la situation en matière de développement durable en application de la loi portant engagement national pour l'environnement. La nature de cette obligation a été précisée par décret le 17 juin 2011 qui impose la production dudit rapport préalablement au vote du budget de l'année n+1.

Plus particulièrement, pour les collectivités, la rédaction de ce rapport annuel permet à l'organe délibérant de pouvoir débattre des choix politiques et de leur cohérence sur le territoire au regard de leurs enjeux locaux et des finalités de la transition écologique et sociale.

La douzième édition du « rapport développement durable », renommé « rapport de transition écologique et sociale » a été réalisée avec la contribution de nombreuses directions à la fois de la Ville de Bordeaux, du Centre communal d'action social de Bordeaux et de Bordeaux Métropole.

Pour cette édition, il a été décidé de retenir les 5 grandes finalités suivantes :

- Réduire la contribution de la ville au changement climatique
- Protéger le vivant et restaurer les milieux naturels
- Favoriser l'épanouissement des habitants et des usagers
- Développer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations
- Accélérer la transition vers une production et une consommation responsable

Ce rapport de transition fait état des principales avancées, quantitatives et qualitatives de l'année 2021, et décrit les perspectives pour la fin de l'année 2022 et l'année 2023.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 novembre 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Delphine JAMET



Rapport de transition
ÉCOLOGIQUE
ET SOCIALE

2022

(sur les données 2021)

bordeaux.fr



CLÉS DE

Conformément à la loi du 12 juillet 2010, la Ville de Bordeaux présente son rapport de développement durable. Ce rapport est le fruit de la collaboration des élus et des services de la Ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole.

Il rend compte, au travers des actions et projets menés dans le courant de l'année 2021, de la politique municipale. Il expose également les perspectives pour l'année 2022. C'est un document qui s'inscrit dans une démarche participative et d'amélioration continue.

Les données des graphiques non sourcées proviennent des services de la Ville ou de la Métropole.

Un rapport en évolution

Les modifications sur la structuration de ce rapport ont été amorcées en 2020, cette année encore elles ont permis de :

- Prendre en compte la dimension transversale de la transition écologique et sociale et les interdépendances entre les politiques menées (environnementale, économique, sociale, démocratique),
- Renforcer l'articulation du rapport avec les autres documents d'évaluation de la Ville et en particulier, le projet de mandature, le compte administratif...
- De préciser le profil du lecteur. Le rapport 2022 sera plus largement diffusé, les contenus seront plus souvent mobilisés pour rendre compte de l'amplitude et de la cohérence des actions menées,
- D'améliorer la qualité de la prise en compte de la contribution de la Ville de Bordeaux aux objectifs du développement durable.

Une structuration au service du sens

Il se compose de 5 parties pour 5 finalités de la transition écologique et sociale, issues du référentiel national édité par le Commissariat général au développement durable. Chacune de ses parties s'articulent autour de :



- **Une introduction** présentant les enjeux et les objectifs stratégiques de la finalité,
- **Une analyse de la finalité** au regard des objectifs de développement durable,
- Une partie "**le constat d'aujourd'hui**" dans laquelle figurent des indicateurs qui seront suivis tout au long du mandat pour rendre compte de l'impact des politiques engagées,
- **Les actions, projets ou démarches** conduits ou initiés en 2021,
- **Les perspectives.**

LECTURE

Un rapport accessible à tous

La mise en page du présent rapport prend en compte certaines règles pour le rendre davantage accessible aux personnes présentant un handicap visuel (malvoyance et cécité) ou mental (intellectuel et cognitif, tel que les personnes dyslexiques) :

- **Les couleurs** : nombre limité de couleurs, des couleurs à fort contraste,
- **Le type d'écriture** : des caractères lisibles avec une taille minimum 12 pour le texte courant, suppression des italiques, soulignement limité,
- **Structure de l'information** : plusieurs niveaux de titre communs aux 5 parties,
- **Mise en page** : impression sur fond clair, texte non justifié à droite, des infographies simples.

La contribution de la Ville de Bordeaux aux objectifs de développement durable

En septembre 2015, les objectifs de développement durable (ODD) ou « Agenda 2030 » ont été adoptés à l'unanimité par les 197 pays membres des Nations Unies.

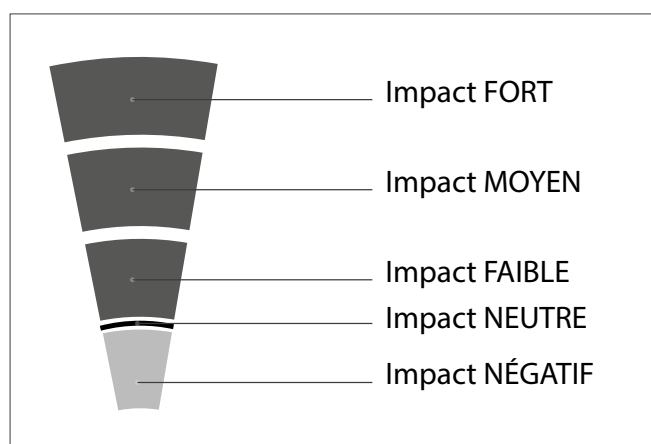
Cet Agenda, intitulé « transformer notre monde », est un plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité.

Les 17 objectifs sont destinés à guider l'action à mener d'ici 2030, dessinant les contours d'un nouveau chemin de développement qui se veut universel, inclusif et durable, prenant en compte, de manière intégrée et interdépendante, les dimensions sociales, économiques et environnementales.

Pour rendre compte de la contribution aux ODD des politiques engagées par la Ville de Bordeaux, une analyse par finalité a été réalisée. En évolution depuis le dernier rapport, la nouvelle graduation plus précise, permet une lecture plus intuitive des notes attribuées.

Ainsi, une note de -1 à 3 a été attribuée pour qualifier l'impact sur chacun des ODD au regard des actions conduites en 2021.

- Note -1 : impact négatif
- Note 0 : impact neutre ou à qualifier
- Note 1 : impact faible
- Note 2 : impact moyen
- Note 3 : impact fort





S O M M A I R E



**Réduire la contribution de la ville
au changement climatique** P 6



**Protéger le vivant et restaurer
les milieux naturels** P 28



**Favoriser l'épanouissement
des habitants et des usagers** P 42



**Développer la cohésion sociale
et la solidarité entre territoires
et entre générations** P 62



**Accélérer la transition vers
une production et une
consommation responsable** P 84

RÉDUIRE LA CONTRIBUTION DE LA VILLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Introduction

Le climat change et nous en avons la preuve tant au niveau mondial que local. L'enjeu du changement climatique est une priorité. La lutte contre le changement climatique constitue un enjeu majeur de solidarité entre les individus, les territoires et les générations.

Le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), l'European green deal (Pacte vert pour l'Europe) et la loi du 22 août 2021 dite « loi climat et résilience », alertent sur l'urgence à agir face aux risques croissants et à accélérer la transition écologique de la société et de l'économie ; ils posent pour ce faire l'objectif d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Bordeaux s'inscrit dans cet objectif en visant la réduction des émissions de CO₂ par un facteur 6, la massification des énergies renouvelables et de récupération et par le renforcement de la place de la nature en ville.

L'atteinte de l'ambition de neutralité carbone nécessite d'irriguer l'ensemble des politiques publiques, d'accompagner la dynamique territoriale et l'émergence d'initiatives pour que chaque acteur prenne sa part de l'effort.



Contribution aux objectifs de développement durable

La finalité « **réduire la contribution de la ville au changement climatique** » réunit les enjeux relatifs au déploiement des aménagements favorisant les mobilités alternatives, à la sobriété énergétique de l'administration, au développement des énergies renouvelables à la lutte contre la précarité énergétique et à l'accompagnement de l'évolution des modes de vie.

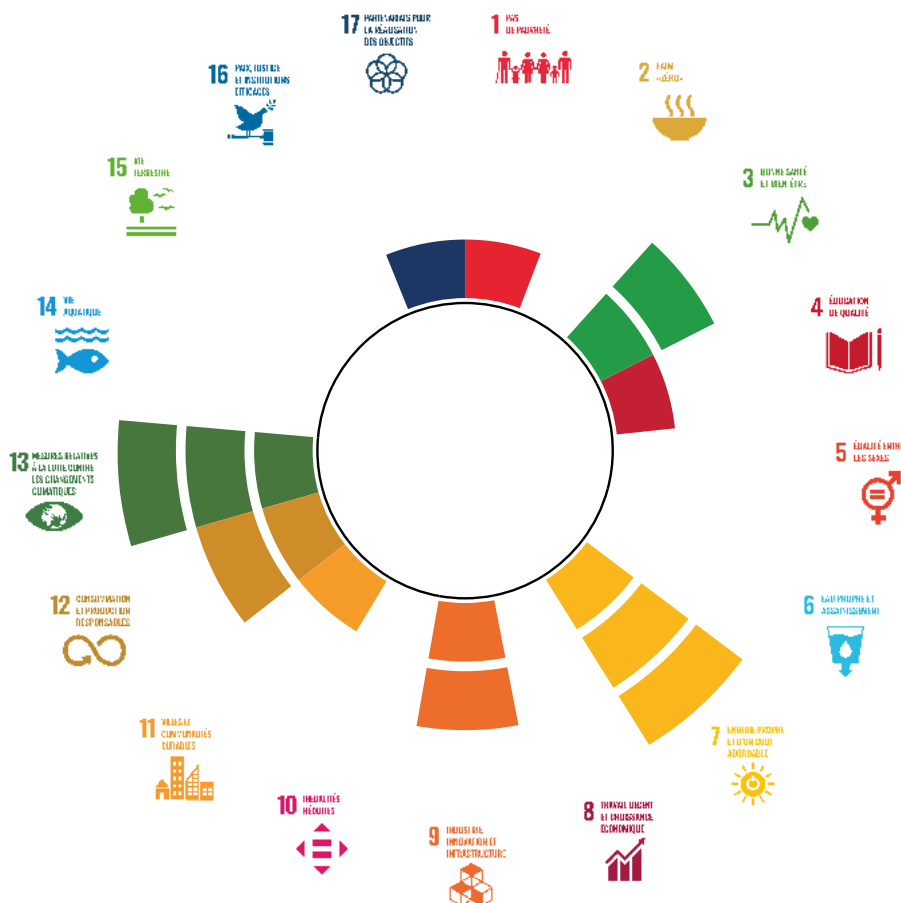
À ce titre, la contribution aux objectifs de développement durable sur le **recours aux énergies renouvelables** (ODD 7), et la **lutte contre le changement climatique** (ODD 13), est élevée.

Les aménagements favorisant les modes de déplacement doux et améliorant la qualité de l'air permettent de contribuer **à l'accès à la santé** (ODD3). Le développement de nouveaux modes de production d'énergie renouvelable, notamment par les réseaux de chaleur, renforce **l'industrie, l'innovation et l'infrastructure** (ODD9) de la Ville tout en s'inscrivant dans **une consommation et une production responsable** (ODD12).

Les actions conduites pour accompagner les ménages dans la transition énergétique de leurs foyers contribuent **à la lutte contre la précarité** (ODD1). Les mesures de sensibilisation et de formation des publics au développement durable permettent **un accès à une éducation de qualité** (ODD4). La volonté de coconstruire ces actions répond à la logique **des partenariats pour la réalisation des objectifs** (ODD17).

Il faut noter que l'objectif de développement durable relatif **aux villes et communautés durables** (ODD11) est ambivalent dans sa lecture. En effet, les actions de développement des mobilités douces et de transports sûrs, accessibles et viables, et l'accès aux espaces verts, nécessitent de nombreux arbitrages pour permettre la préservation des milieux naturels existants.

L'impact sur les autres objectifs de développement durable est considéré comme neutre ou à qualifier.



Le constat **d'aujourd'hui**

BILAN CARBONE TERRITOIRE

2 067 kteq CO₂

en 2021
(nouvelle méthode
de calcul)

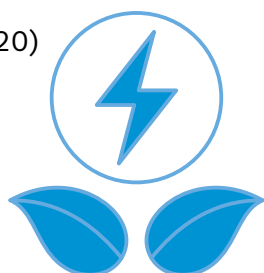


PART DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LA CONSOMMATION

17,7%

EN 2021

(18,2% en 2020)



Source : ALEC

LA PART MODALE EN 2017 DES TRANSPORTS À BORDEAUX



42 %

MARCHE À PIED

(39 % en 2009)



29 %

VÉHICULE MOTORISÉ

(39 % en 2009)



15 %

TRANSPORTS EN COMMUN

(14 % en 2009)



13 %

VÉLO

(6 % en 2009)

AUTRES

1 %

(1 % en 2009)

La pratique du vélo a augmenté de 10% entre 2019 et 2021, en lien avec la situation de crise sanitaire (+ 13% entre 2019 et 2020).



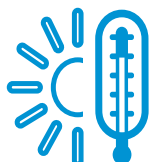
LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE : ANALYSE DES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LE TERRITOIRE, SES MILIEUX ET SES ACTIVITÉS

→ Les observations

DES VAGUES DE CHALEUR PLUS FRÉQUENTES

**+11 JOURS
chauds**

par an depuis 1950



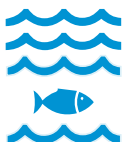
DES ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS TOUJOURS PLUS CHAUDS

- Des bâtiments peu adaptés à la chaleur, en particulier en zone urbaine
- Une hausse tendancielle de la demande énergétique pour la climatisation
- Des pics de pollution à l'ozone plus fréquents



LE FLEUVE EN DANGER !

- Baisse de -20 % des débits moyens, depuis 50 ans sur le bassin Adour Garonne
- Des étiages de plus en plus précoces et sévères affectant les milieux aquatiques
- Une température des eaux de surface qui augmente



DES TEMPÉRATURES EN HAUSSE

+1,5 °C depuis 1950



Cette hausse est plus marquée en été qu'en hiver.

15 023 PERSONNES

estimées en zone inondable /
exposées aux risques d'inondations
sur la commune de Bordeaux.

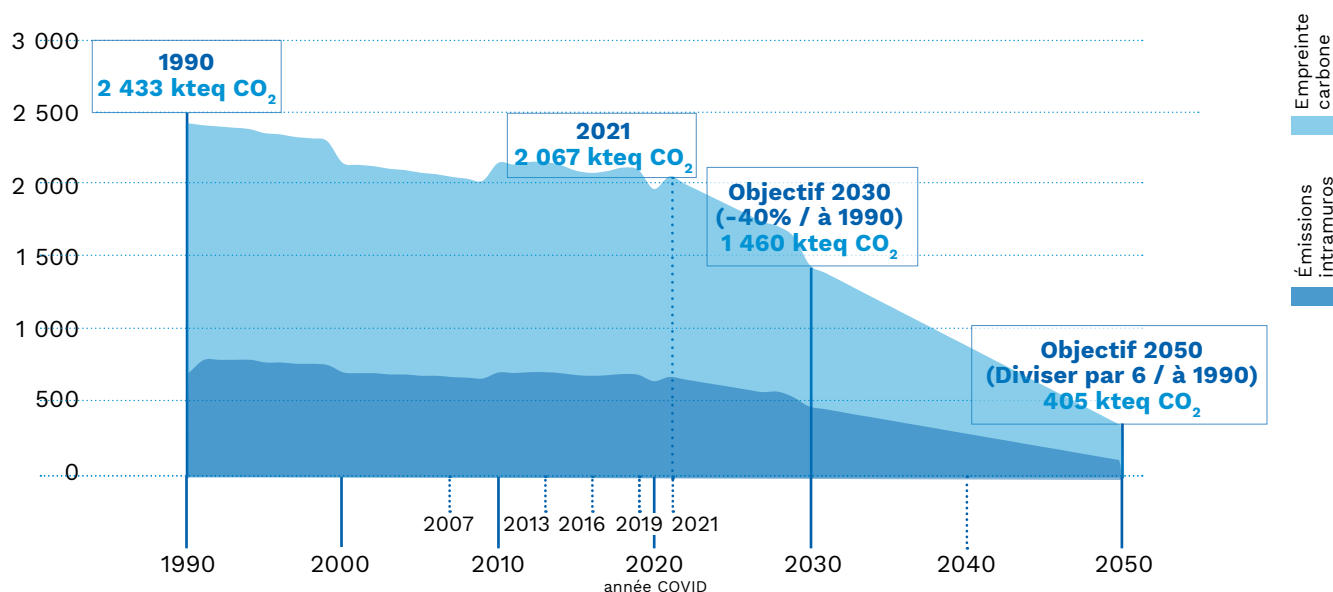


AGIR SUR LE CLIMAT EN RÉDUISANT DE MANIÈRE DRASTIQUE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

La loi du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat a revu à la hausse les ambitions nationales concernant la baisse des émissions de gaz à effet de serre (GES). Elle inscrit la France dans une stratégie bas carbone et **visé la neutralité carbone en 2050**.

L'objectif est de réduire par 6 les émissions. Bordeaux s'inscrit la trajectoire d'une ville neutre en carbone en 2050.

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE À BORDEAUX



Sources : Ville de Bordeaux, ALEC (NB : les données sont estimées sauf pour les années 1990, 2007, 2010, 2013, 2016, 2019 et 2020)
L'ATMO Nouvelle Aquitaine a affiné son modèle de calcul produisant un redressement de l'historique des données.

⇒ Qualité de l'air et impact sur la santé

L'Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine (ORS NA) a accompagné Bordeaux Métropole dans une démarche de quantification des effets sanitaires de la pollution de l'air.

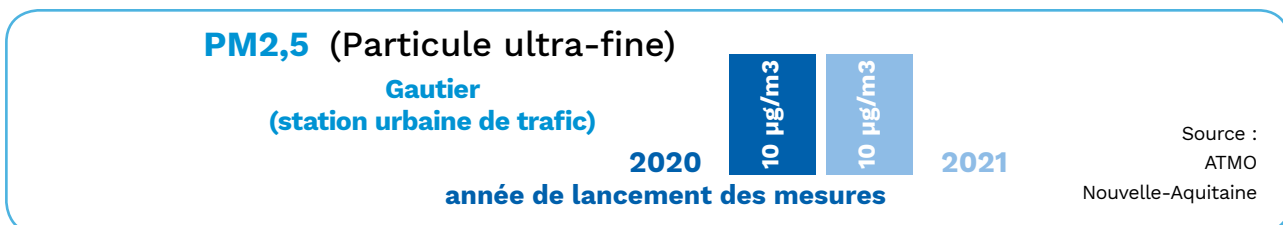
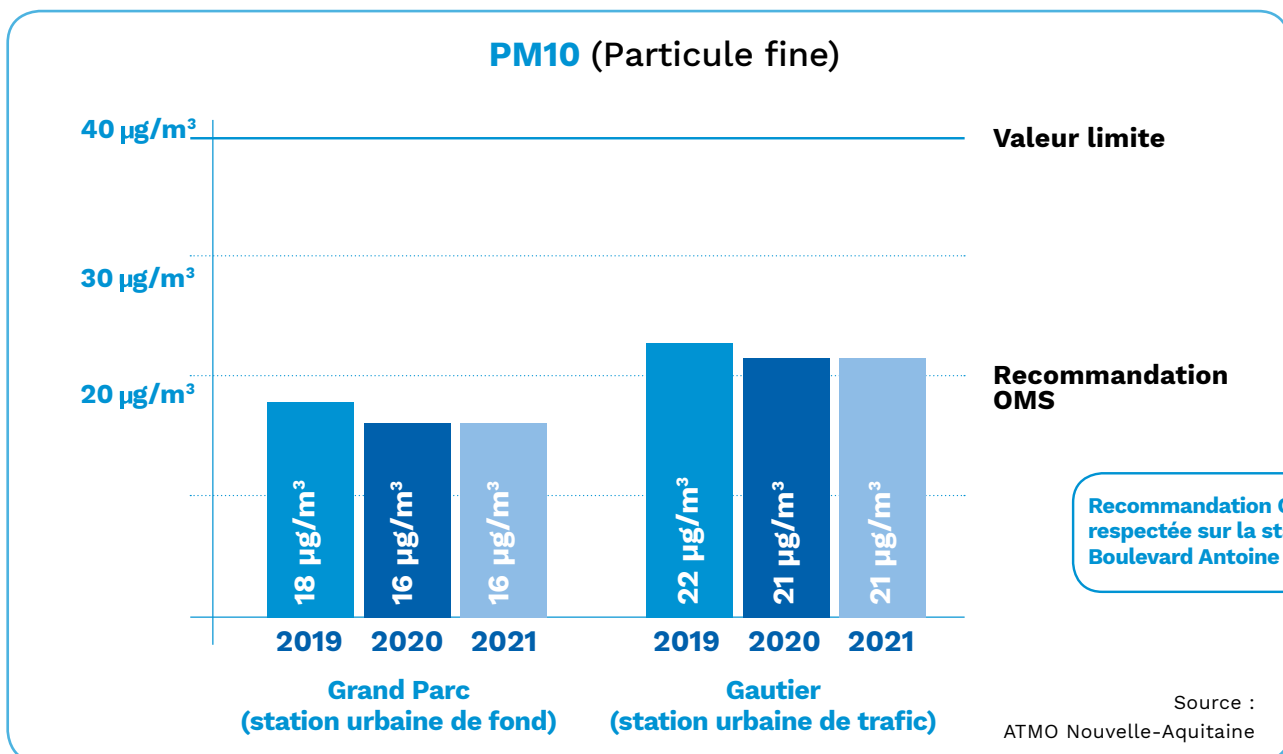
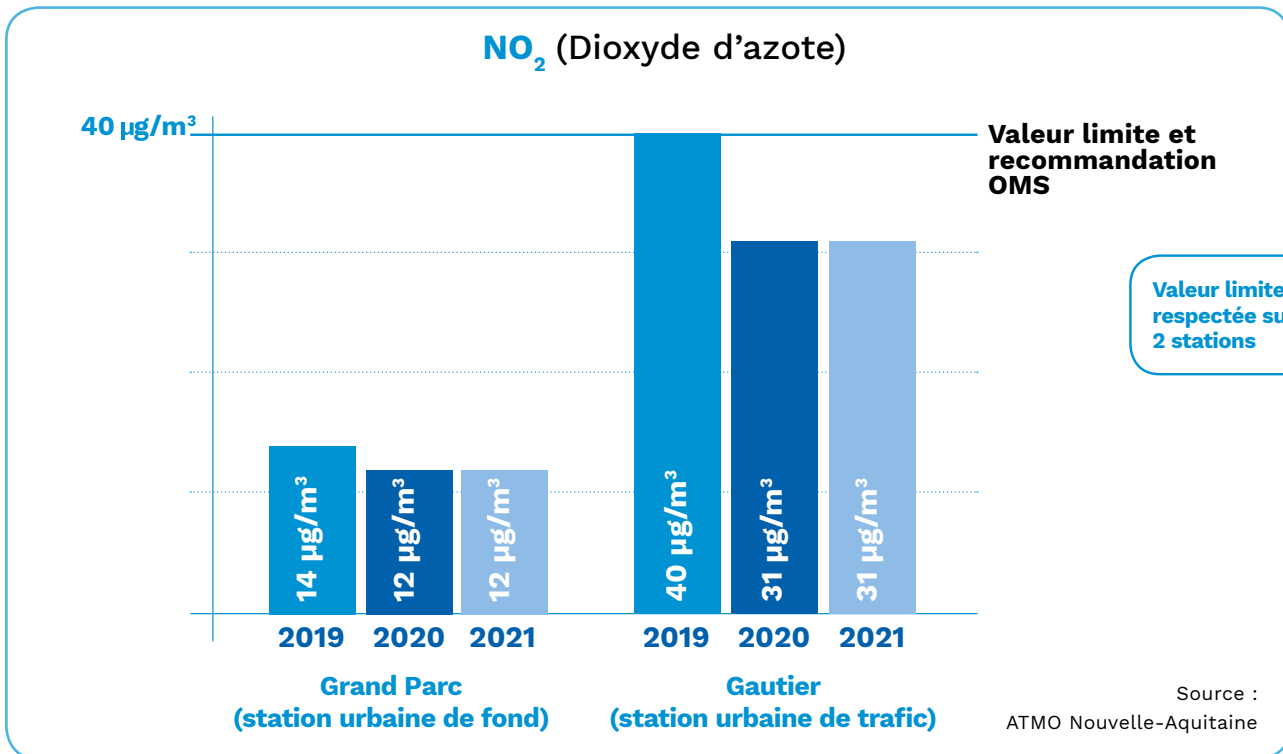
Sur la base de données de 2013 à 2015 (dernières données sanitaires disponibles) publiée en 2021, l'étude a démontré que la majeure partie des impacts de la pollution atmosphérique sur la santé résulte surtout d'une exposition au jour le jour, à long terme, même en dessous des seuils réglementaires.

Les études épidémiologiques montrent que l'impact des particules fines (PM_{2,5}) à long terme est plus important que les effets à court terme et ceux d'autres polluants.

Cette étude permet d'estimer que le fardeau de la pollution atmosphérique liée à l'exposition aux particules fines PM_{2,5} est de 200 décès par an sur Bordeaux, soit 11,5% de la mortalité totale des 30 ans et plus. Cependant, il reste difficile pour une zone urbaine de se rapprocher des niveaux de pollution les plus bas, correspondant à ceux des communes plus rurales, peu habitées.

Les niveaux de pollution en 2021 ont évolué à la baisse depuis les années de référence de cette étude, se rapprochant davantage de ceux préconisés par l'OMS.

➔ Concentration moyenne par polluant



Actions, projets, démarches 2021

RÉÉQUILIBRER LA PLACE DE LA VOITURE AU PROFIT DES MOBILITÉS ALTERNATIVES ET DES USAGES PARTAGÉS

➔ Développement des aménagements en faveur des modes actifs

EN 2021 :

11 201 ARCEAUX VÉLO
à Bordeaux, soit

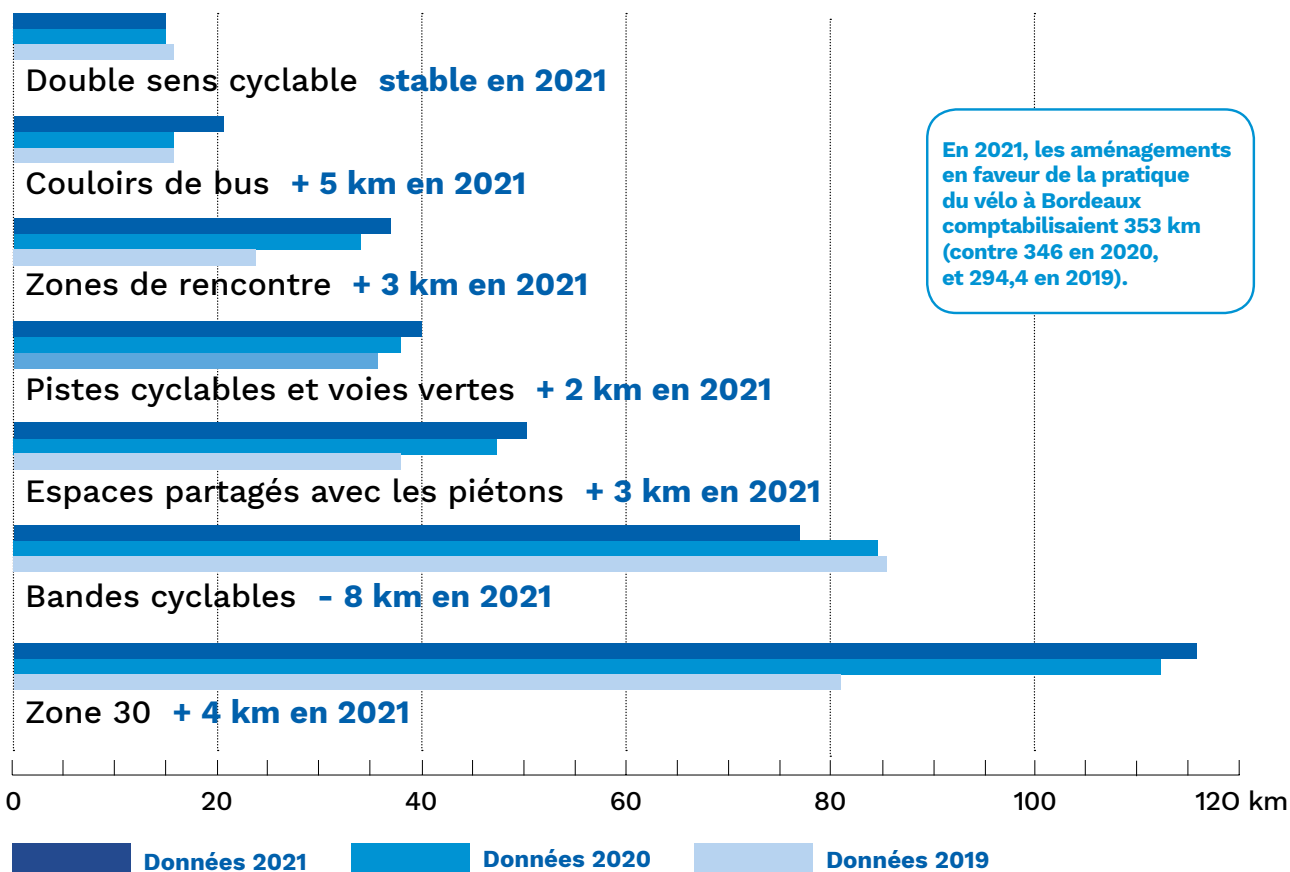
22 402 PLACES DE STATIONNEMENT
pour les vélos

3 237 PRÊTS DE VÉLO
réalisés par le réseau des Maisons des mobilités



PROGRESSION DE 10 %
de la pratique du vélo
en 2021
(par rapport à 2019)

ÉVOLUTION DES AMÉNAGEMENTS FAVORISANT LA PRATIQUE DU VÉLO À BORDEAUX



En 2021, les aménagements en faveur de la pratique du vélo à Bordeaux comptabilisaient 353 km (contre 346 en 2020, et 294,4 en 2019).

Source : Bordeaux Métropole

L'augmentation des aménagements en faveur des modes actifs s'explique par **le développement des zones 30, des zones de rencontre et des espaces partagés avec les piétons**. La part des bandes cyclables diminue légèrement au profit des autres aménagements. Les diminutions de linéaires ne correspondent donc pas à des suppressions mais à des modifications. À titre d'exemple, les couloirs bus/vélo ont remplacé en partie des bandes cyclables sur les boulevards.

Par ailleurs, deux premiers plans vélos à l'échelle de Bordeaux Métropole ont permis de **doubler la longueur du réseau cyclable de 750 km à 1500 km entre 2010 et 2021**. Un troisième plan vélo, adopté le 10 novembre 2021, permet de poursuivre la dynamique. Son objectif est de porter à 18% à horizon 2030 la part modale du vélo, contre 8% en 2017. Ce dernier prévoit d'améliorer la qualité des aménagements cyclables pour les rendre plus sûrs et d'assurer leur continuité et leur jalonnement.

⇒ **Projet "Civitas Handshake"**

Dans un objectif d'amélioration continue, une délégation d'Amsterdam réunissant élus, techniciens et universitaires est venue découvrir l'offre de mobilité alternative de Bordeaux fin 2021. Ce programme d'échange européen « **civitas handshake** », **visé à inspirer et à renforcer le partage d'expérience de manière à développer la pratique du vélo en milieu urbain**.

À cette occasion, des échanges ont été réalisés, notamment sur les projets d'aménagement des places Stalingrad à Bordeaux et Mondésir à Bordeaux/Mérignac, ou encore sur le projet de Vélostation sur le quartier Brazza.

⇒ **Déploiement des transports en commun**

FRÉQUENTATION TRANSPORTS EN COMMUN

149 763 136 VOYAGES
(en 2020 : 114 625 256 voyages)
+30,7%



FRÉQUENTATION TRAMWAY

94 798 588 VOYAGES
(en 2020 : 71 700 249)



FRÉQUENTATION BUS

54 683 261 VOYAGES
(en 2020 : 42 731 076)



FRÉQUENTATION NAVETTE FLUVIALE BAT¹

281 287 VOYAGES
(en 2020 : 193 931)

L'année 2021 est marquée par **une reprise de la fréquentation des transports en commun** due notamment à la fin progressive des mesures sanitaires. En 2021, la fréquentation du bus a augmenté de 27,9% et celle du tramway de 32,2%. La reprise la plus importante a été pour la navette fluviale qui, en 2021, a accueilli 45% de voyages en plus. Cette augmentation s'explique notamment du fait de la réouverture de la desserte de la Cité du vin le 19 mai 2021, **la mise en service d'un nouveau bateau, l'élargissement des amplitudes horaires et le réajustement des jauges** suite aux moindres mesures sanitaires.

⇒ Gestion des bornes de recharge pour les véhicules électriques

En 2021, la commune de Bordeaux comptait 155 places de stationnement avec une borne de recharge pour véhicules électriques en parking (parc-relais et parkings Metpark) et a bénéficié de 151 places rachetées à Bluecub par Bordeaux Métropole. Au total à l'échelle de la Ville, ce sont **306 places qui sont équipées d'une borne** (contre 163 en 2020).

⇒ Aménagement rue de Tivoli et carrefour Tivoli/Rivière

La Ville a lancé en juillet 2021 une expérimentation visant à **aménager un contre-sens cyclable** reliant les boulevards aux cours et apaiser le secteur Tivoli / Rivière. Ce plan-test de circulation, assorti d'un plan de végétalisation, s'est inscrit dans l'urbanisme pragmatique, et visait à être partagé avec les habitants.

Suite à leurs remarques, plusieurs modifications ont été effectuées. Le schéma de circulation temporaire en place jusqu'en automne 2021 a été associé à un plan de végétalisation de l'espace public.

⇒ La rue aux enfants

Afin d'offrir aux écoliers et à tous les passants des espaces moins pollués et sécurisés à l'entrée de ses écoles élémentaires et maternelles, la Ville de Bordeaux a mis en œuvre une nouvelle phase de son programme « ville apaisée » : **la rue aux enfants**. La rue dans laquelle se trouve l'entrée d'une école est **fermée à la circulation des véhicules motorisés** soit de façon permanente, soit le matin et en fin d'après-midi, à l'exception des riverains et des services de secours.

La rue aux enfants permet notamment de **sécuriser le trajet des élèves** et de **réduire la pollution** sonore et atmosphérique. En 2021, **16 écoles** sont entrées dans ce dispositif.

⇒ Résultat de l'étude sur la filière logistique à vélo

En 2021, une étude a été menée concernant la place de la filière logistique à vélo dans la Ville de Bordeaux. Cette même année, la Ville a resserré les conditions de dérogations d'accès historiquement délivrées, incitant d'autant plus l'usage de la cyclo-logistique. Ces 5 dernières années, la logistique à vélo a connu une forte progression et visibilité dans l'espace urbain, avec deux orientations majeures : la livraison de repas pour particuliers et le développement d'activités de logistique BtoB.

Cette étude a permis de définir **plusieurs axes stratégiques** d'action concernant la filière logistique à vélo :

- **La construction d'un maillage d'espaces logistiques** de proximité mutualisés, adaptés et réservés à la logistique à vélo,
- **Le renforcement de l'encadrement d'accès** aux espaces,
- **L'adaptation des voies de circulation** aux gabarits des vélos logistiques et création d'espace de stationnement réservés,
- **L'accompagnement** par la réglementation et la commande publique,
- **Le soutien à l'investissement** dans le matériel.

⇒ “Ma rue respire”

L'opération “journée sans voiture”, jusqu'à présent limitée au centre de Bordeaux, a été étendue à **7 quartiers de la ville** et rebaptisée “ma rue respire”. À Bordeaux Maritime, la Bastide, Caudéran, Bordeaux Sud, Nansouty-Saint-Genès, Saint Augustin-Tauzin ou Chartrons-Grand Parc-Jardin Public, chacun peut profiter chaque premier dimanche du mois, de 10h à 18h, des voies libérées de la circulation motorisée qui sont devenues **des espaces de promenade, d'activités culturelles ou de rencontres** pour les piétons. L'opération testée en septembre 2021 a été pérennisée.

⇒ Poursuite de la mise en place du travail à distance

Les différents confinements liés au contexte sanitaire en 2020 ont engendré des changements dans les habitudes de travail. La réorganisation du travail amorcée par la Ville de Bordeaux en 2020 s'est poursuivie avec un nouveau protocole de télétravail voté lors du conseil municipal du 13 juillet 2021.

Il se traduit en particulier par **l'ouverture du télétravail à de nouvelles catégories d'agents et propose désormais jusqu'à 3 jours de télétravail par semaine.**



1 476 AGENTS
EN TRAVAIL À DISTANCE



1 003 FEMMES
EN TRAVAIL À DISTANCE



473 HOMMES
EN TRAVAIL À DISTANCE

Chiffres Ville de Bordeaux et CCAS

⇒ Mise en place de la prime mobilité

Afin d'encourager les mobilités alternatives dans le déplacement domicile-travail de ses agents, la Ville de Bordeaux a souhaité que soit mis en place dès l'année 2021 un **« forfait mobilités durables »**.

Le montant du « forfait mobilités durables » est de 200 euros par an si l'utilisation en cycle ou cycle à pédalage assisté personnel est d'au moins 100 jours par an pour effectuer les déplacements domicile-travail. Ce seuil est modulé selon la quantité de temps de travail de l'agent. En cas d'utilisation comprise entre 50 et 100 jours, le forfait est ramené à 100 euros. En cas d'utilisation inférieure à 50 jours, aucun forfait ne sera versé. 388 agents ont bénéficié de cette prime pour un montant global de 70 500 euros.

Pourcentage d'agents bénéficiaires selon le montant versé

18,30%

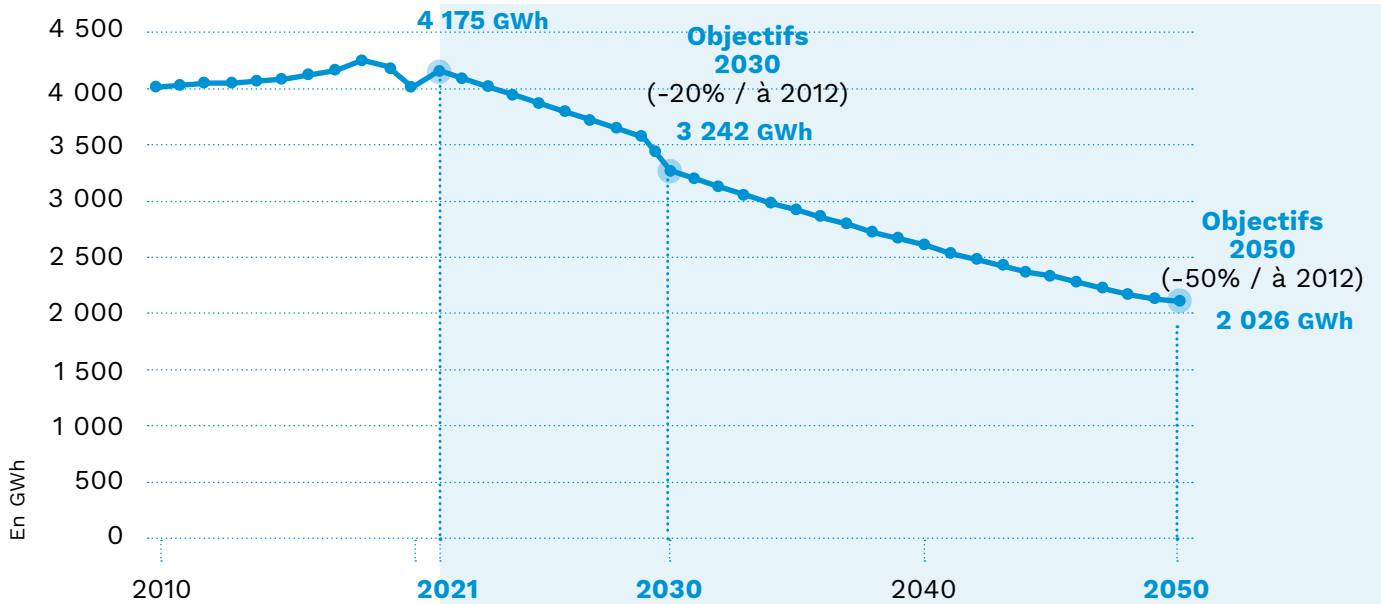
des agents bénéficient d'un forfait 100€

81,70%

des agents bénéficient d'un forfait 200€

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE FINALE À BORDEAUX

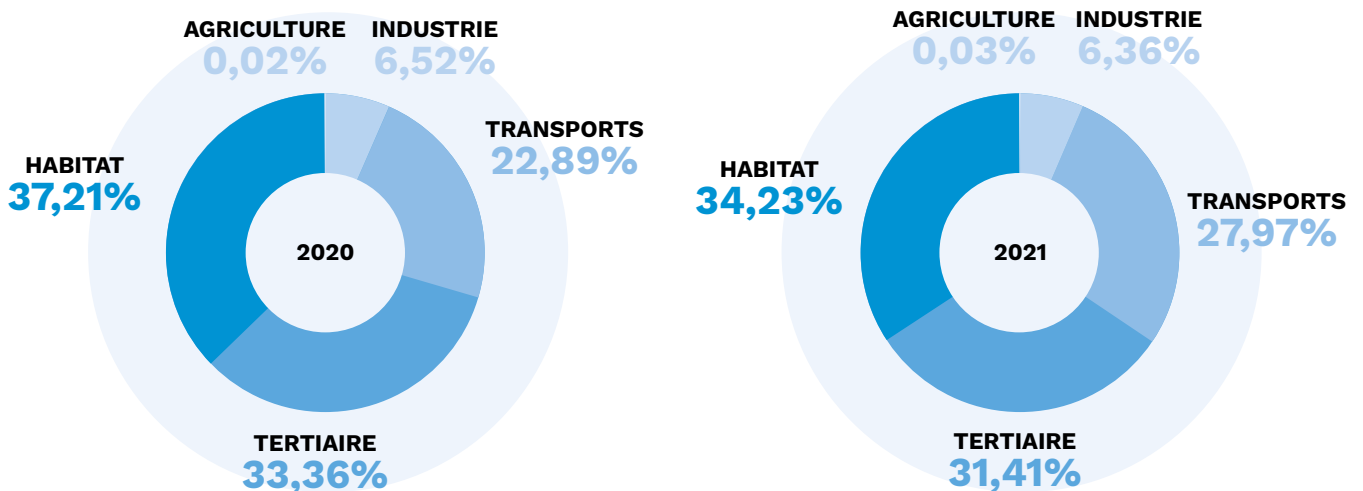


Source : ALEC

NB : les données de 2010 à 2020 sont corrigées des variations climatiques et les données de 2021 à 2050 sont estimées

Entre 2020 et 2021, la consommation d'énergie a augmenté du fait de la reprise économique. Néanmoins, en comparant 2019 et 2021, la consommation d'énergie a reculé de 1%.

RÉPARTITION SECTORIELLE DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE



Source : ALEC

⇒ Développement des réseaux de chaleur urbains à énergies renouvelables

Un réseau de chaleur est un système de distribution de chaleur produite de façon centralisée, permettant de desservir plusieurs usagers.

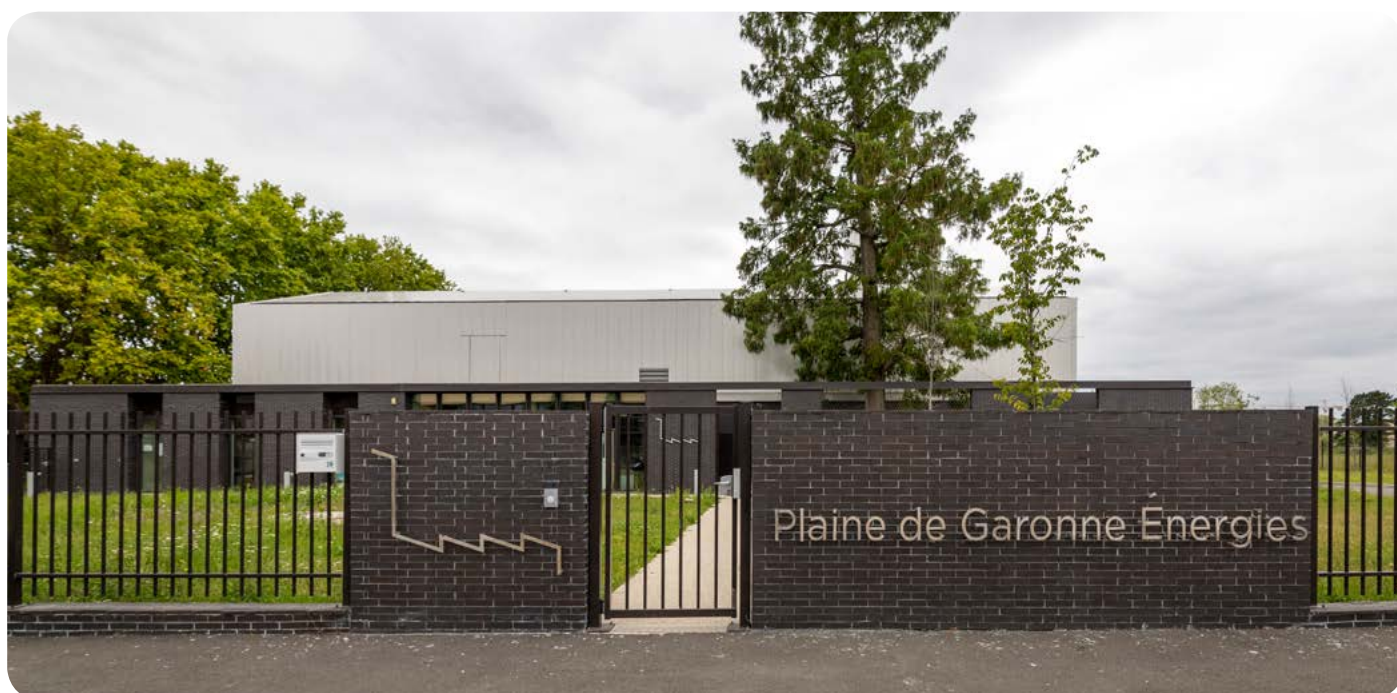
Longtemps associés à la construction des quartiers neufs, les réseaux de chaleur chauffent, avec **des énergies renouvelables**, tous les bâtiments construits par les grands projets d'aménagement bordelais dont ils accompagnent le développement : Ginko, Bacalan-Bassins à flots, Saint-Jean Belcier, Brazza, Niel, Garonne Eiffel (environ 220 GWh cumulés à terme).

Désormais, l'enjeu est de construire ces équipements très performants **dans des quartiers existants**, pour poursuivre le développement des énergies renouvelables.

Depuis l'automne 2021, les résidences des Aubiers et du Lac sont chauffées par une chaufferie bois, grâce au projet de réseau réalisé par les deux bailleurs sociaux Domofrance et Aquitanis (environ 15 GWh).

Cette année aussi, un contrat de concession a été passé par Bordeaux Métropole pour la **création d'un vaste réseau** (environ 55 GWh) **centré sur le quartier du Grand Parc**, qui permettra de chauffer avec de la géothermie et du bois l'ensemble des immeubles de ce secteur, ainsi que la clinique Bordeaux-Nord et les nombreux équipements publics (piscine, salle des fêtes, établissements scolaires). Il s'étendra au Nord jusqu'au secteur Alfred-Daney. **Au total, 3 822 logements sont raccordés et, à terme, 6 200 logements sont prévus d'ici 2030.**

Après le raccordement de la Benauge en 2020, ces deux projets situés également dans des quartiers existants, comprenant de nombreux logements sociaux, rappellent aussi que les réseaux de chaleur sont **économiquement compétitifs et permettent de mieux maîtriser les factures de chauffage des habitants** que des solutions individuelles plus exposées aux aléas des prix du gaz et de l'électricité.



⇒ 3 réseaux de chaleur bordelais lauréats du label « éco-réseau de chaleur »

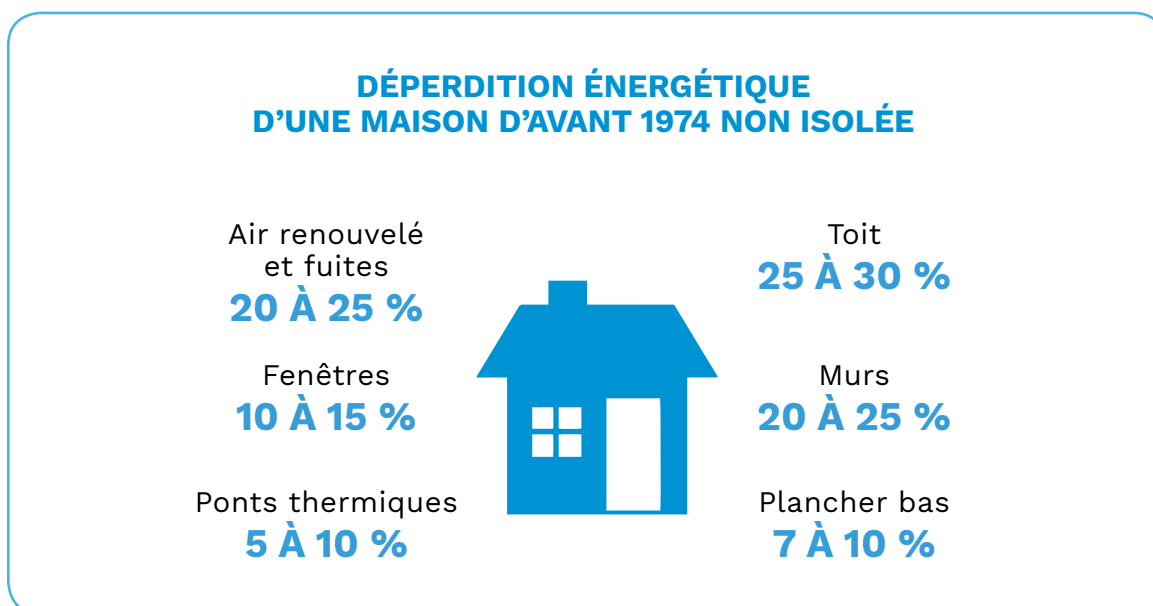
Pour la quatrième année, **les 3 réseaux de chaleur « Mériadeck », « Hauts de Garonne » et « Bordeaux Bègles énergies » ont été retenus parmi les lauréats du label « éco-réseau de chaleur »**, décernés par l'association AMORCE qui réunit des collectivités et des acteurs privés engagés dans la transition énergétique.



⇒ Mise en service de deux secteurs de la centrale photovoltaïque de Labarde

Deux secteurs de la centrale photovoltaïque de Labarde ont été mis en service entre le 1^{er} mai 2021 et la fin de l'année. D'une surface de 60 hectares, cette centrale est composée de **140 000 panneaux photovoltaïques** et représente la plus grande centrale solaire urbaine d'Europe. La production annuelle de cette centrale photovoltaïque, estimée à plus de 75 000 MWh, permettra d'**économiser plus de 2 940 tonnes de CO₂** par an et d'alimenter en électricité verte les besoins de plus de 30 000 foyers chaque année.

⇒ Soutien et accompagnement pour amplifier la rénovation énergétique



Aujourd'hui, **près de 60% des logements de Bordeaux ont été construits avant la 1^{ère} réglementation** thermique de 1974 et peuvent donc être sujets à ces déperditions énergétiques en l'absence de travaux d'isolation.

En 2021, **16,8% du parc de logements de la commune sont dits "énergivores"** : ils ont un Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) de catégorie E, F ou G.

CHIFFRES CLÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN 2021



1 400

CONSEILS AUX MÉNAGES

(1 364 en 2020,
1 372 en 2019)



59 PROJETS AIDÉS,

118 888 €

**DE SUBVENTIONS
ATTRIBUÉES**

(162 797€ en 2020,
98 790€ en 2019)



6 000 €

MAX PAR PROJET

1 972 €

MOYENNE PAR PROJET

(2 200€/projet en 2020
calcul total projets/total
subventions)



360 COPROPRIÉTÉS ACCOMPAGNÉES soit 16 076 logements (45 en 2020)

➔ Ma Rénov

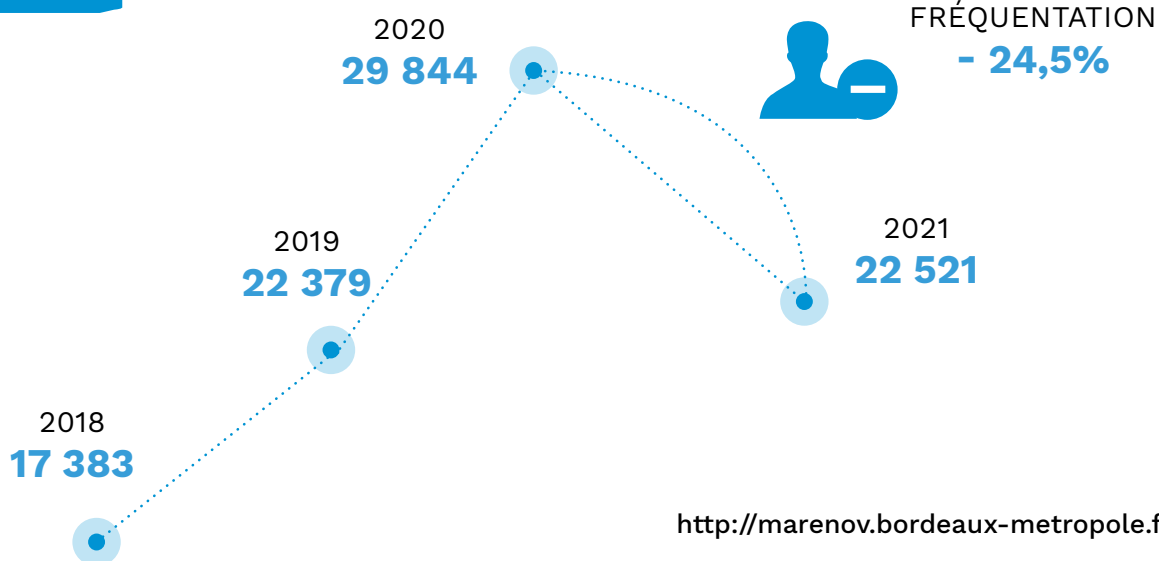
Ma Rénov Bordeaux Métropole, est **un guichet unique d'accompagnement et de conseil** à destination des particuliers, occupants et bailleurs, dans leurs projets de rénovation. L'écosystème sur lequel s'appuie ce dispositif se constitue d'un réseau de conseillers associatifs France Rénov' et d'un site internet.

En 2021, Ma Rénov est devenu un service public de la rénovation énergétique (SARE). De **nouveaux modes d'intervention** se sont développés notamment la visite à domicile pour les projets dont le gain énergétique est évalué à 40% au moins.

Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé pour proposer aux ménages **un audit et un accompagnement de chantier gratuit** pour les opérations les plus performantes. Dans un objectif de réduire massivement les consommations d'énergie liées au bâti. Le dispositif Ma Rénov étudie la mise en place d'un outil de massification pour des opérations plus durables appelé méthode « bâtiment basse consommation par étapes ».



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE VISITEURS UNIQUES SUR LE SITE INTERNET MA RÉNOV



En 2021, malgré une baisse de la fréquentation du site internet, la plateforme téléphonique Ma Renov' a multiplié son activité par 4,5 par rapport à 2019 (**près de 5 700 appels** enregistrés en 2021).

Le nombre de demandes d'aides et les budgets poursuivent également leur croissance d'année en année. Cette fréquentation atteste de l'intérêt des particuliers à engager une rénovation.

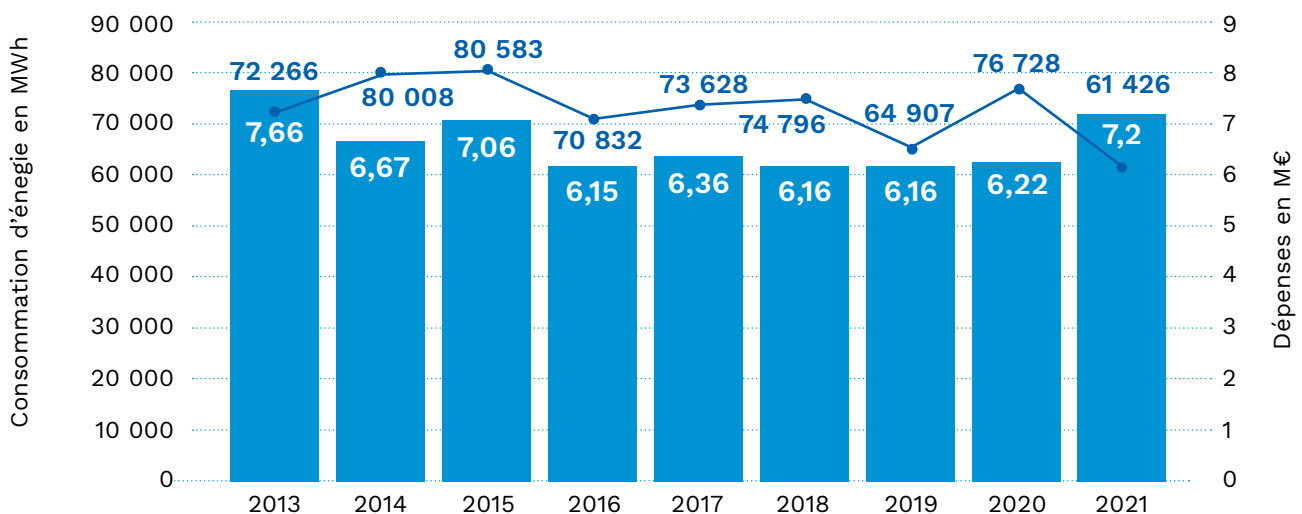


➔ Consommation énergétique des bâtiments

En 2021, les prix à la consommation électricité et gaz ont connu une forte augmentation (41 % gaz 21% carburants et 3% électricité selon les données INSEE) justifiant en partie une hausse de la facture énergétique de plus de 1 million d'euros.

L'année 2021 a été aussi marquée par **une baisse de la production photovoltaïque des bâtiments municipaux** (en 2020, 312, 93 MWh contre 284, 09 MWh en 2021). Cette baisse temporaire s'explique par une réduction du rendement liée à un besoin d'entretien des panneaux et à un changement de contrat de maintenance.

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET DES DÉPENSES ASSOCIÉES DES BÂTIMENTS DE LA VILLE DE BORDEAUX



⇒ Rénovation du bâti et remplacement des installations techniques de la bibliothèque Mériadeck

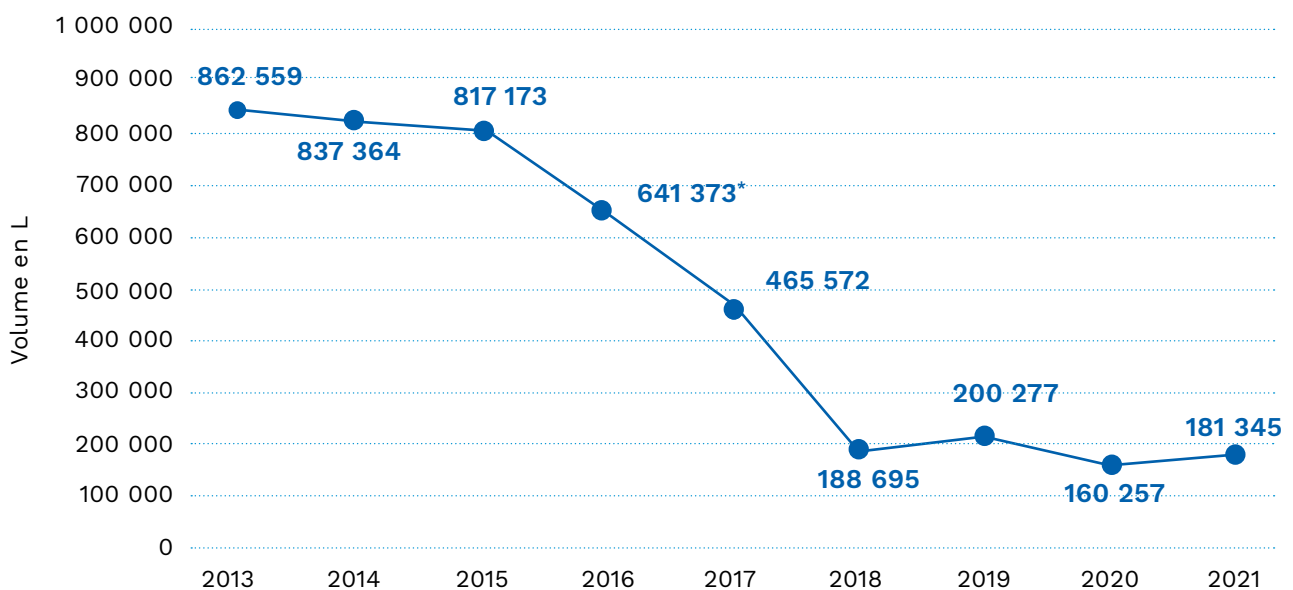
Les travaux de rénovation du bâti et de remplacement des installations techniques de la bibliothèque Mériadeck ont permis de **diminuer de 30 % la consommation énergétique** du bâtiment.



⇒ Consommation de carburant

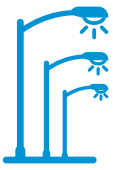
Après une année 2020 marquée par plusieurs périodes de confinements, la reprise progressive des activités en 2021 s'est accompagnée d'une légère augmentation (13%) de la consommation de carburant, cependant toujours alignée avec la réduction amorcée lors de la mutualisation des services avec Bordeaux Métropole entre 2015 et 2018.

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE CARBURANT DE LA VILLE DE BORDEAUX



*la donnée 2016 est manquante, il s'agit d'une estimation.

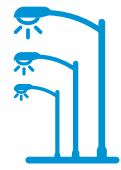
⇒ Optimisation de la consommation énergétique de l'éclairage public



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
1 200 t CO₂

13 %
DES ÉMISSIONS
DU PATRIMOINE
COMMUNAL

UNE FACTURE
ÉNERGÉTIQUE
DE **2,3 M€**



NOMBRE DE POINTS
LUMINEUX
37 984
EN 2021
(38 272 en 2020)

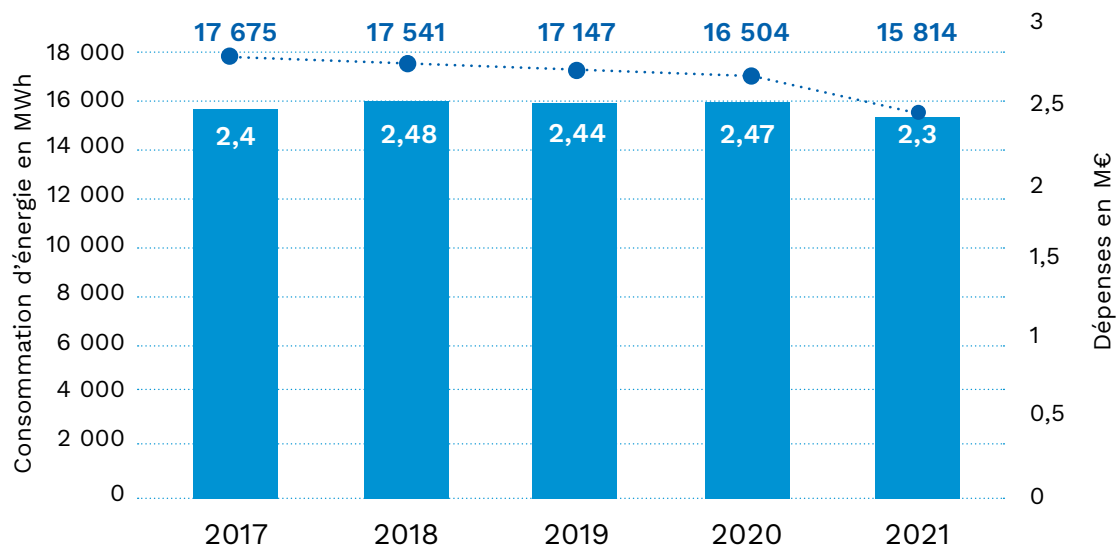


CONSUMMATION D'ÉNERGIE
DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
15 814 MWh
(16 504 MWh en 2020)



CONSUMMATION D'ÉNERGIE
PAR POINT LUMINEUX
416,3 kWh
PAR POINT LUMINEUX
(431 kWh/point lumineux
en 2020)

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



La consommation d'énergie de l'éclairage public continue de décroître en 2021, notamment grâce au remplacement progressif des équipements lumineux par de nouveaux éclairages LED sur le territoire.

⇒ Favoriser un usage rationnel de la lumière en ville

120 bâtiments municipaux ont été mis en lumière par un éclairage indépendant pour mettre en valeur des sites particuliers : fontaines, façades remarquables, lieux remarquables à l'exception d'une vingtaine de « sites emblématiques » non concernés par les mesures de réduction d'éclairage.

Depuis le mois de mars 2021, 97 sites sont allumés en même temps que l'éclairage de la ville et sont éteints à 22h en hiver et 23h en été avec pour objectif **d'initier une démarche d'usage rationnel de l'éclairage** en ville.

⇒ Équipements sportifs bas carbone

De manière à réduire l'impact en carbone des installations sportives, la Ville de Bordeaux favorise **le recours à des matériaux biosourcés pour la réalisation notamment des pistes d'athlétisme**. Les travaux réalisés en 2021, aux abords du gymnase Grand Parc III répondent à cet enjeu.

En complément, des travaux de désimperméabilisation des sols et de renaturation sont engagés systématiquement pour réduire les îlots de chaleur et encourager ainsi la pratique sportive dans un contexte de changement climatique.



Les **perspectives**

- Autopartage : lancement d'un appel à manifestation d'intérêt sur le périmètre de la Ville de Bordeaux pour multiplier par 3 le nombre de places dédié à l'autopartage
- Extension du secteur piéton en centre-ville de 40 à 65 hectares d'ici à 2024
- Rendre piétonnes les rues aux abords de 15 à 20 écoles par an avec un objectif d'aménager d'ici 2026, 80% des rues des 114 écoles publiques de la Ville
- Engager des actions de sensibilisation auprès des commerçants du centre-ville sur l'extinction des vitrines et des enseignes sur le créneau 0h00 à 6h00
- Extinction des panneaux publicitaires entre 23h00 et 7h00 du matin
- Engager des travaux de rénovations énergétiques des établissements culturels les plus énergivores, en particulier du Conservatoire
- Mettre en œuvre le plan d'action lutte contre les nuisances lumineuses nocturnes pour limiter l'impact de la lumière artificielle sur la biodiversité
- Lancer un audit des enseignes conservant une activité lumineuse artificielle nocturne
- Engager une expérimentation sur la logistique fluvio-maritime de manière à limiter les livraisons carbonées par camions



PROTÉGER LE VIVANT ET RESTAURER LES MILIEUX NATURELS



Introduction

La richesse du vivant est une composante essentielle de la durabilité des écosystèmes, dont dépendent toutes les sociétés humaines. Les biens et services apportés par la biodiversité (aliments, matières premières, substances actives, capacité d'auto-épuration...) sont en effet nombreux. De même, le caractère vital des milieux et des ressources qui composent l'environnement (eau, air, sols...) fait de leur préservation une priorité.

Pourtant, parmi les conséquences des modes de vie actuels sur l'environnement, figurent de lourdes pertes de biodiversité et de nombreuses atteintes aux milieux et aux ressources naturelles. À l'échelle de la ville de Bordeaux, la nature en ville est essentielle pour répondre à ces impératifs mais aussi se sentir mieux, respirer mieux, vivre mieux ensemble.

Elle est également indispensable pour répondre à l'urgence climatique. Dans ce contexte, la Ville de Bordeaux a lancé le programme « Bordeaux grandeur Nature » qui permettra au cours de ces prochaines années de passer d'une ville très minérale à une ville plus végétale et plus agréable à vivre. Cette démarche très volontariste de reconquête végétale se traduit dans la mise en œuvre d'une stratégie globale de végétalisation, en structurant la ville autour d'une charpente verte.

Ce programme est articulé autour de 4 axes : anticiper, protéger, planter, participer.



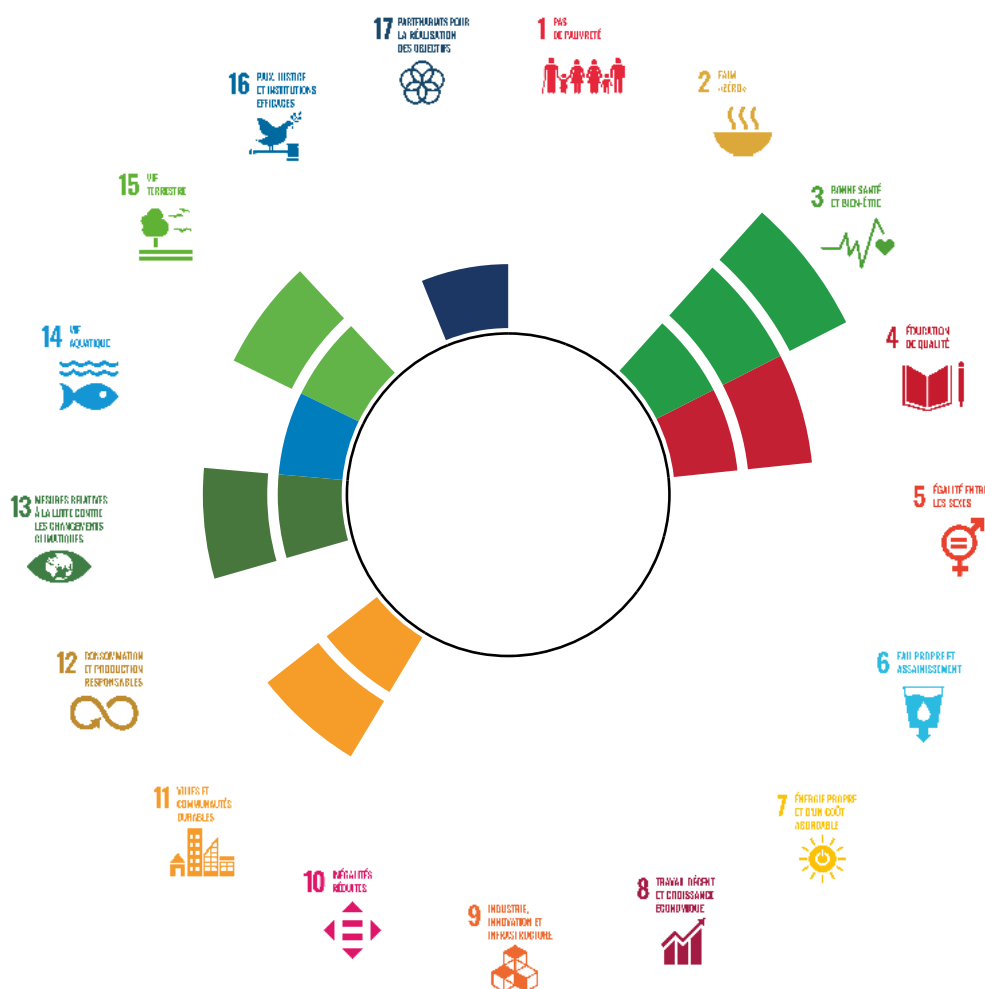
Contribution aux objectifs de développement durable

La finalité « **protéger le vivant et restaurer les milieux naturels** » regroupe les enjeux relatifs au développement de la nature en ville, à la préservation des espaces naturels et de la biodiversité, et à la gestion de la ressource en eau, lutte contre les pollutions des milieux (eau, air, sol).

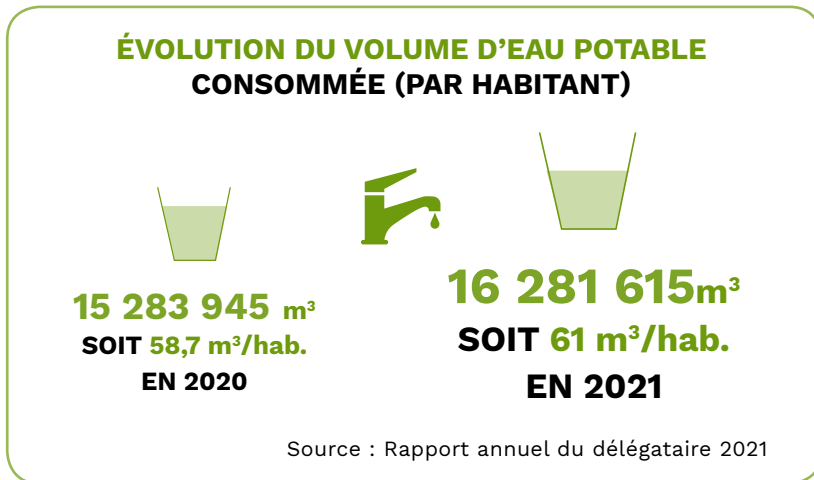
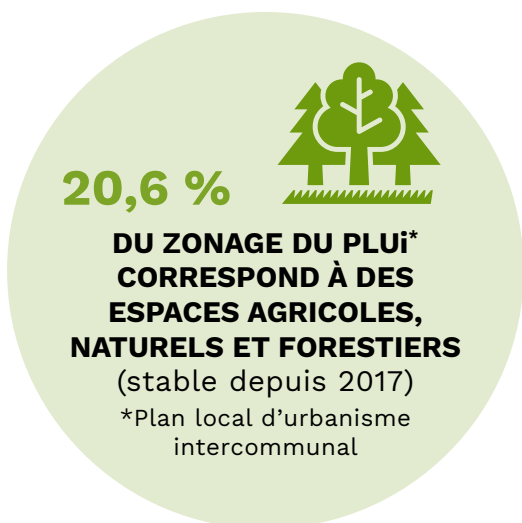
En renforçant la résilience face au changement climatique en multipliant les espaces naturels en ville, le programme “Bordeaux Grandeur Nature” contribue aux **villes et communautés durables** (ODD11) et au **bien-être des habitants** (ODD3). Ces actions, par leur impact direct sur les êtres vivants, contribuent à la **protection de la faune et la flore terrestre** (ODD15). Les mesures de sensibilisation au développement durable à destination des plus jeunes, notamment grâce au programme “Grandir Nature”, répondent à une **éducation de qualité** (ODD4). À l'échelle communale, la complémentarité des actions permet de **lutter contre le changement climatique** (ODD13).

La gestion raisonnée de la ressource en eau et la protection des zones humides, notamment dans le Parc de la Jallère contribuent positivement à la **préservation de la vie aquatique** (ODD14). La mise en place concertée des actions, avec les acteurs du territoire, contribue aux **partenariats pour des objectifs mondiaux** (ODD17).

L'impact sur les autres objectifs de développement durable est considéré comme neutre ou restent à qualifier.



Le constat **d'aujourd'hui**



LA BIODIVERSITÉ APPLIQUÉE À LA VILLE

**DIVERSITÉ DES MILIEUX
ET DES ÉCOSYSTÈMES**
Mare, point d'eau,
terrasse, toiture, jardin,
ruelle, muret, etc




RELATIONS AVEC L'HUMAIN
Des espaces à vivre,
des espaces où l'on peut
cheminer, travailler, se reposer,
se refaire une santé, jardiner, ...



DIVERSITÉ DES ESPÈCES
Oiseaux, insectes,
mammifères, ...



LA NATURE GÉRÉE PAR LES SERVICES DE LA VILLE DE BORDEAUX



482 ha
**ESPACES VERTS
MUNICIPAUX**

259 ha
**DE SURFACES LABELLISÉES
« ÉCOJARDIN »**
référence de gestion
écologique

1 076 ARBRES
**PLANTÉS DANS
L'ESPACE PUBLIC**
(parcs et jardins, voirie)
+230 par rapport à 2020

64
**JARDINS
COLLECTIFS**
+4 par rapport
à 2020



LES CAUSES MAJEURES DE DISPARITION DES ARBRES EN 2021



-776 ARBRES (-503 en 2020
et -539 en 2019)
EN 2021

Le nombre d'arbres disparus ou supprimés a augmenté entre 2020 et 2021 (+54%).

Cette augmentation est liée à un nombre de demande de diagnostics plus élevé qu'en 2020 avec pour conséquence, proportionnellement au volume expertisé, plus d'abattages.

La catégorie « autres » correspond aux nombreux arbres qui sont abattus chaque année notamment pour cause mécanique (rupture de l'arbre qui engendre sa chute ou nécessite son abattage).

MALADIES

-268 ARBRES

(-170 en 2020)



CONSTRUCTIONS

-76 ARBRES

(-32 en 2020)



VENTS

-17 ARBRES

(-17 en 2020)

AUTRES

-415 ARBRES

(-284 en 2020)

RAFRAICHISSEMENT PAR LES ARBRES

L'îlot de chaleur urbain (ICU) se manifeste par des températures significativement plus élevées que dans d'autres secteurs voisins. Il est souvent dû à une zone de bâti dense, peu végétalisée où l'air circule mal.

Parmi les outils de lutte contre les ICU, on trouve la désimperméabilisation, la végétalisation avec notamment la plantation d'arbres. La végétation « transpire », évaporant l'eau présente en profondeur dans le sol. Grâce à cette évapotranspiration, végétaux et sols n'accumulent pas l'énergie solaire reçue au cours de la journée. Planter des arbres va apporter de l'ombre et de la fraîcheur tout en absorbant une grande quantité d'énergie solaire.

Les arbres assurent une régulation naturelle des températures, purifient l'air, l'eau et les sols, et assurent une évacuation et un filtrage naturels des eaux pluviales.

À Bordeaux, 9% du territoire (4,5 km²) est identifié comme ICU, estimation basée sur une méthode de l'association climatologique de la moyenne Garonne (ACMG) identifiant les surfaces dont la température est supérieure à la moyenne, de 3°C.

9 % 

**DU TERRITOIRE
EST IDENTIFIÉ
COMME ICU
soit 4,5 km²**



Actions, projets, démarches 2021

RENATURER LA VILLE ET RENFORCER LA BIODIVERSITÉ : DÉPLOYER « BORDEAUX GRANDEUR NATURE »

Lancé en 2020, le programme “Bordeaux Grandeur Nature” se poursuit en 2021.

Répartition des plantations d’arbres pour 2021-2022 :

- Plantation de 1 076 arbres dont 161 de fruitiers
- Forêt urbaine Boutaut : environ 5 000 arbres
- Permis de végétaliser : 63 jardinières collectives et 660 fosses

Quelques éléments de budget :

- Jardinières du permis de végétaliser : 218 000€
- Végétalisation de l’espace public : 200 000€
- Plantations : 420 000€

⇒ Recensement des arbres remarquables de la Ville

Depuis le printemps 2021, la Ville de Bordeaux fait appel à ses habitants pour **recenser le patrimoine arboré remarquable de la ville.**

Les arbres remarquables peuvent être protégés par le PLUi au titre des éléments de paysage ou au titre des espaces boisés classés s’ils sont inclus dans une surface boisée. Ces dispositions impliquent une interdiction de coupe ou d’abattage sans autorisation communale et sont transmises en information d’urbanisme en cas de vente.

À l’occasion de la prochaine modification du PLUi, la direction des espaces verts de Bordeaux Métropole contactera les propriétaires ou syndics ayant signalé un arbre remarquable pour convenir d’un rendez-vous. Des techniciens se rendront alors sur place et valideront ou non le caractère remarquable de l’arbre.

Formulaire de recensement disponible en ligne :

<https://bordeauxgrandeurnature.fr/recensement-arbres>

⇒ Impact de la lumière artificielle sur la biodiversité

La lumière artificielle a un impact sur la faune et la flore.

De manière à préciser ces effets, dans le cadre du projet “trame noire”, des relevés de terrains ont été effectués en 2021 sur la population de chauve-souris, dans l’objectif de mettre en lumière les impacts de la luminosité. Ces mesures d’observation permettront de mettre en œuvre un plan d’actions ciblées dès 2023 pour réduire les effets négatifs et encourager la préservation de la faune et la flore en milieu urbain dense.

⇒ De nombreux travaux réalisés dans les parcs et jardins

● SQUARE REIGNER - BORDEAUX BASTIDE

Comprenant une aire de jeux, le square Reignier, à Bordeaux Bastide, était planté jusqu'à présent de 16 arbres de 5 variétés différentes pour une superficie de 2 242m². La structure du site était marquée par un manque de diversité des essences et des nuisances sonores et visuelles. Le nouvel aménagement mis en place a permis d'**augmenter la biodiversité végétale**, de créer **des îlots de fraîcheur** avec la plantation de 3 micro-forêts (206 m² et 600 plants forestiers) et de **constituer un réservoir vivrier** pour les oiseaux.

● PARC DENIS-ET-EUGÈNE-BÜHLER - BORDEAUX MARITIME

Le parc Denis-et-Eugène-Bühler, ouvert en juillet 2013, a été créé dans le cadre du projet d'éco quartier Ginko. Au total, ce sont 4 hectares de surfaces plantées de type micro-forêts et lisières forestières, sous-bois de pins, prairies ouvertes, pièces d'eau, d'espaces sportifs et ludiques. Ce parc souffrait cependant d'une faible végétalisation (disparition de 17 % de grands pins et autres arbres).

En 2020, la densification du parc a été décidée afin de lui redonner un caractère intime et apaisé. Une phase a été menée en mars 2021, sous forme de **chantier participatif** avec des élèves du lycée agricole de Blanquefort et des agents volontaires de Bordeaux métropole qui a permis la plantation de 1 350 m² de surface en micro-forêts et de 4 257 jeunes plants forestiers.

● SQUARE GEORGES-MANDEL - BORDEAUX CENTRE

D'une surface de 3 391 m² et composé d'une aire de jeux, le site était marqué par un manque de diversification dans les strates végétales, une strate arborée vieillissante et des nuisances sonores et visuelles en périphérie.

L'opération de plantation du jardin menée dans le cadre de la saison #2 de « Bordeaux grandeur Nature » a consisté en **une renaturation écologique** pour **favoriser la biodiversité** et **créer des zones nourricières**. Deux grands principes sont mis en place dans cet aménagement : choisir des espèces adaptées aux conditions climatiques et à la nature du sol et planter des arbres ou arbustes fruitiers produisant des fruits ou des baies (131 au total).

● RECONQUÊTE VÉGÉTALE DU PARC PINÇON

Le parc, d'une surface de 2,5 hectares, compte 110 arbres qui, pour la plupart, datent de la création du parc entre 1955 et 1960. 36 arbres ont été plantés sur des surfaces désimperméabilisées et 2 200m² de sols vont être revégétalisés par le semis d'une prairie fleurie.



⇒ Vers une désimperméabilisation et végétalisation des places

En février 2021, les travaux ont démarré place Pey-Berland par la démolition du dallage en face des terrasses de café. Des recherches archéologiques ont été nécessaires avant de continuer les opérations qui se sont poursuivies durant tout l'automne. Le 22 novembre, les arbres ont pu commencer à être plantés sur la place.



Par ailleurs, 18 bacs végétalisés ont été installés de façon permanente sur la place Tourny les 8 et 9 juin 2021. Ils permettent de verdifier la place minéralisée, et de **créer des espaces d'ombrage et de fraîcheur**.

Enfin, la **place de la Victoire** a été végétalisée à la fin de l'été 2021. Des structures brumisées ont été mises en place afin de créer des îlots de fraîcheur pour les habitants. Les végétaux présents (jasmin étoilé et vigne vierge vraie) sont persistants, avec une floraison printanière et estivale très abondante.

⇒ Plantation de la première micro-forêt de Bordeaux

Inaugurée le 9 mars 2021, la placette Billaudel est **la première micro-forêt bordelaise**. La concertation menée avec les riverains a montré un enthousiasme fort de la grande majorité des participants. Ils ont d'ailleurs choisi le nouveau nom de cette placette : Wangari Muta Maathai. Les 13 places de parking sont désormais remplacées par une micro-forêt composée de 500 jeunes plants.

Cette opération a pour objectif de **créer un îlot de fraîcheur urbain** ; en effet, un espace densément arboré de 100m² en cœur de ville permet d'abaisser la température de 1°C dans les rues adjacentes, dans un rayon de 100 mètres, lors de pics de chaleur.



⇒ Végétalisation des trottoirs : le permis de végétaliser

Le permis de végétaliser a été déployé en 2021 et permet aux habitants de s'inscrire dans **une démarche de développement de la flore en milieu urbain**. À la création de fosses, ce sont ajoutées 3 autres manières de végétaliser : les semis dans les interstices, les plantations sur les trottoirs non revêtus, les jardinières.

+ 1 246 FOSSES VÉGÉTALISÉES

dont 600 dans le cadre du permis de végétaliser

RÉALISÉES EN 2021

(1 190 en 2020)

Dans ce dernier cas, la Ville peut fournir la terre et les jardinières. Quelques règles simples sont à respecter (le partage des rues ainsi que la charte de permis de végétaliser) pour pouvoir **participer à la végétalisation** des rues de la ville de Bordeaux.

Formulaire de participation disponible sur le site bordeauxgrandeurnature.fr

⇒ « Grandir nature » : les cours buissonnières

Bordeaux vise à créer des cours d'école et de crèches mixtes et déminéralisées, pour lutter contre les îlots de chaleur, améliorer la santé des enfants ainsi que la qualité de l'air en milieu urbain tout en offrant une place équitable à toutes les activités des enfants, quel que soit leur genre. Au regard de l'évaluation menée en 2020, les 142 cours de crèche et d'école sont concernées par cette démarche.

Chaque année, plusieurs cours d'école vont ainsi être réaménagées après une large concertation auprès des usagers de la cour.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES COURS

- **Végétation et biodiversité**, critère noté sur 6 points,
- **Inclusion**, critère noté sur 5 points,
- **Accessibilité**, critère noté sur 5 points,
- **État général**, critère noté sur 4 points.

En 2021, les écoles maternelles Paul-Lapie et Beck ont vu leur cour transformée. Le réaménagement a notamment donné lieu à la suppression de surfaces en béton, remplacées par de la terre et des copeaux, la mise en place de revêtements en liège, le repositionnement de certains modules de jeux, l'installation d'un amphithéâtre, de cabanes et de parcours de motricité en bois.

Fort de cet engagement, **Bordeaux a été sélectionnée par le Groupe national de surveillance des arbres** comme ville de lancement de sa campagne nationale de plantation d'arbres dans les cours d'écoles. Le 21 janvier 2021, le premier arbre de la campagne, un érable champêtre, a été planté.

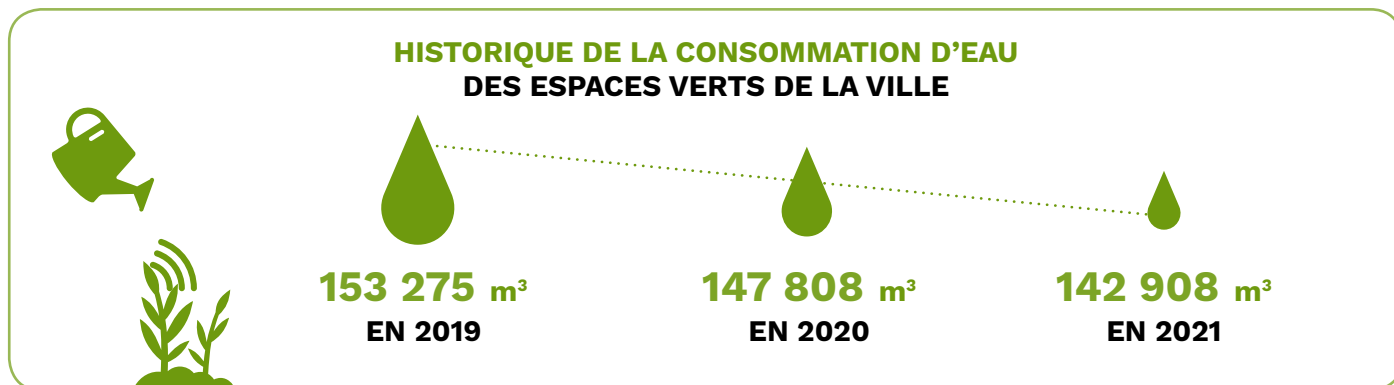
⇒ Plan d'accessibilité des parcs et cimetières

Lors de la mise en accessibilité du jardin de l'Hôtel de Ville, une réflexion menée par les services en lien avec les entreprises intervenantes et en cohérence avec **les normes d'accessibilité**, a permis de valider, pour l'ensemble des allées des parcs et jardins, **un revêtement stabilisé aux caractéristiques naturelles**.

Ce revêtement organique a un meilleur comportement dans la prise en compte de la gestion de l'eau et du respect des sols qu'un matériau de type enrobé ou béton.

PRÉSERVER ET GÉRER LA RESSOURCE EN EAU

La consommation d'eau pour l'arrosage des espaces verts reste stable depuis plusieurs années malgré l'aménagement de nouveaux espaces verts. Une attention particulière est donnée à la réduction de cette consommation en augmentant la part des végétaux vivaces et également **en privilégiant les plantes labellisées « végétal local »** dans les plantations.



FAIRE DE BORDEAUX UNE VILLE RESPECTUEUSE DU VIVANT

⇒ Agir pour la biodiversité

La Ville de Bordeaux s'est associée à la Ligue de protection des oiseaux (LPO) en faveur de la biodiversité. La LPO accompagne les habitants volontaires afin de faire de leur jardin un espace propice à la faune et à la flore sauvages, avec notamment la création de "refuges". Par ailleurs à l'initiative de la Ville de Bordeaux, 15 partenaires se sont mobilisés pour **la 1^{ère} édition de « la place aux animaux »** organisée fin 2021 pour sensibiliser le grand public à la condition animale. Cette journée se tiendra dorénavant tous les ans.

⇒ Une carte d'urgence animaux

Depuis 2021, **une carte d'urgence animaux est à disposition de tous les citoyens**. Cette carte est disponible dans les mairies de quartier ou à téléchargeable. En cas d'urgence, les secours sont en mesure de contacter les proches des propriétaires afin qu'ils puissent prendre soin des leurs animaux.

⇒ Plan d'action de régulation non létale

La Ville de Bordeaux s'est engagée dans des démarches non létales de gestion des populations animales grâce à la mise en œuvre d'une approche novatrice concernant la régulation des populations d'oiseaux susceptibles d'occasionner des nuisances pour les habitants et sur les bâtiments.

Le **plan de gestion non-létale du pigeon**, témoigne du début de l'ancrage de la thématique animale sur le long terme dans la ville de Bordeaux.

Par ailleurs, depuis avril 2021, **une campagne d'identification et de stérilisation des chats errants** a été entamée. Ces derniers sont recueillis, soignés, stérilisés, identifiés par un vétérinaire puis relâchés sur le site de leur lieu de vie. Cette campagne a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des chats errants tout en limitant leur reproduction.

Les **perspectives**

- Poursuivre la renaturation écologique du Parc Denis-et-Eugène-Bühler
- Accueillir le tour de France de la biodiversité
- Lancer une expérimentation par la phytoremédiation (dépollution par les plantes) sur l'ancien site de l'entreprise Borifer quai de Queyries
 - parc aux angéliques
- Requalifier la place cardinal Donnet
- Poursuivre l'aménagement du secteur Bastide-Niel



FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DES HABITANTS ET DES USAGERS



Introduction

Cette finalité répond à l'article 1 de la déclaration de Rio : « Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature ». Les collectivités territoriales ont un rôle particulièrement important à jouer dans la poursuite de cette finalité. Elles sont au plus près des habitants, de leurs besoins et de leurs aspirations. Elles doivent leur permettre d'accéder à l'éducation, aux sports, à la culture et à la connaissance mais aussi à un environnement sain et à l'accès aux soins.

Cette attention à l'épanouissement de chaque individu présent sur leur territoire ne doit pas cependant hypothéquer les possibilités d'épanouissement de celles et ceux qui y seront présents demain, ni de ceux et celles qui vivent ailleurs. Ainsi, développement soutenable, démocratie et solidarité entre les peuples et entre les générations, épanouissement humain et cohésion sociale ont-ils partie liée.

Évaluer le bien être des Bordelaises et des Bordelais n'est pas chose aisée. Définir les critères de bien-être touche à la vie quotidienne des citoyens. C'est eux qui sont les premiers concernés lorsqu'il s'agit de dire ce qu'est le bien-être (ou le mal-être), ce qui compte le plus, voire même ce qu'ils sont prêts à investir pour que les choses aillent mieux. Plus fondamentalement, ces questions touchent ce à quoi on veut accorder de la valeur.

Dès lors, il ne semble pas possible d'appliquer un modèle externe, construit sans les citoyens et en ignorant leurs aspirations. La Ville avec son CCAS essaiera dans les mois à venir de construire des indices composites pour l'évaluation des politiques publiques et l'analyse qualitative micro-territorialisée des besoins sociaux.



Contribution aux objectifs de développement durable

La finalité « **favoriser l'épanouissement des habitants et des usagers** » regroupe les enjeux relatifs à la démocratie participative, la réduction des inégalités, l'amélioration de la santé publique, l'accès à un logement décent, à l'emploi, à la culture et à l'éducation.

Les multiples actions en faveur du bien-être des habitants, notamment par une campagne de dépistage bucco-dentaire et la sensibilisation des effets de l'exposition aux écrans, contribuent à **la bonne santé des habitants** (ODD3).

Par ailleurs, les démarches de sensibilisation, notamment via le Conseil Municipal des Enfants, contribuent à **l'accès à une éducation de qualité** (ODD4).

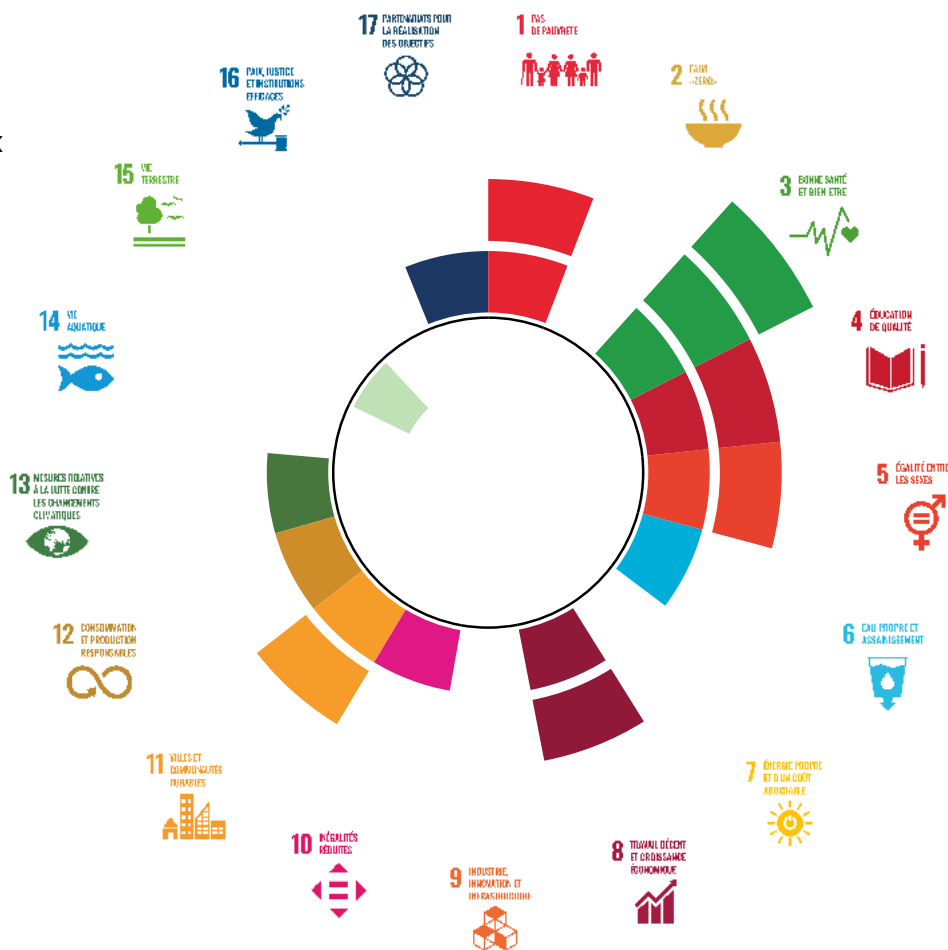
Les actions visant à intégrer des clauses sociales dans le développement de marchés publics et la réduction du chômage sur le territoire contribuent à **l'accès à des emplois décents** (ODD8). Les mesures d'aide à l'accès au logement et à la création de logements sociaux répondent aux ambitions de **ville et communauté durables** (ODD11).

La remise en service des fontaines à eau ainsi que l'adoption d'une stratégie alimentaire répondent à **l'accès à une eau propre** (ODD6) et à **une production et une consommation plus durable** (ODD11).

Enfin, les mesures menées par la municipalité se font dans une démarche inclusive, ce qui répond à **l'égalité entre les sexes** (ODD5). La volonté d'ancrer les politiques dans une dynamique de transition écologique et sociale inscrit la Ville de Bordeaux dans **la lutte contre le changement climatique** (ODD13). Les actions, coconstruites avec les acteurs du territoire, répondent à une logique de **partenariats pour des objectifs mondiaux** (ODD17).

Malgré toutes les précautions prises en amont, il est juste de souligner que les nombreux aménagements menés en vue de promouvoir la construction de logements sociaux ont un impact négatif sur **la protection de la faune et de la flore terrestre** (ODD15).

L'impact sur les autres objectifs de développement durable est considéré comme neutre ou restant à qualifier.



Le constat **d'aujourd'hui**



28 053
DEMANDEURS D'EMPLOIS
 à l'échelle de Bordeaux
 en décembre 2021
 (31 494 en 2020)



445 552
PERSONNES SENSIBILISÉES
 aux enjeux environnementaux
 (visiteurs Maison écocitoyenne,
 Muséum, jardin botanique,
 super défis, juniors du
 développement durable)



752
LOGEMENTS
SOCIAUX
 agréés en 2021
 (830 en 2020)

STRUCTURE DE LA POPULATION BORDELAISE



→ - DE 25 ANS



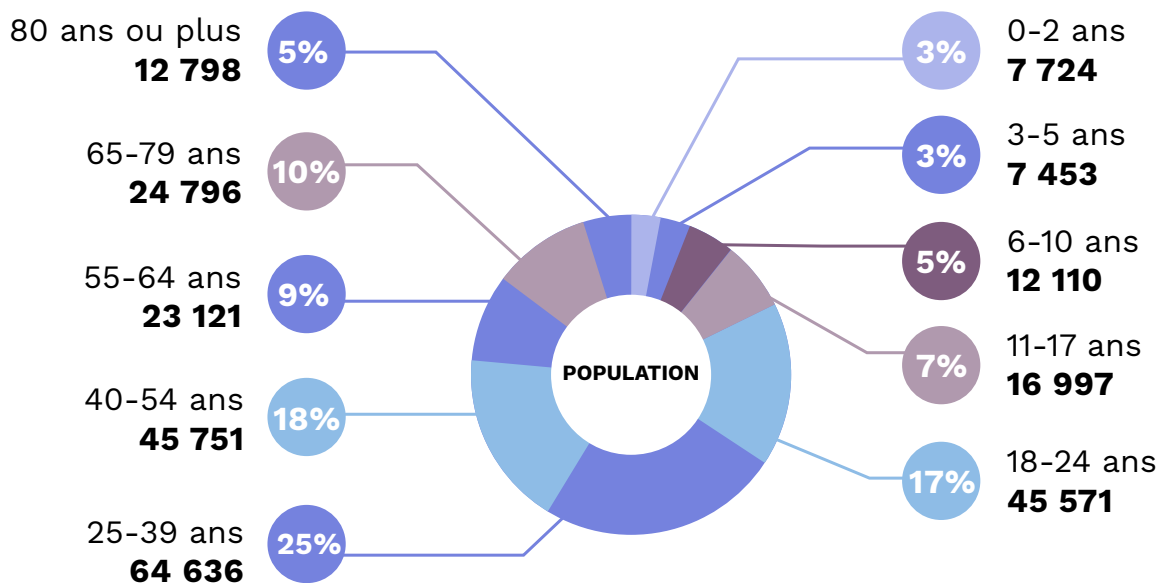
→ JEUNE DE 18 À 24 ANS SCOLARISÉ



→ 65 ANS ET +

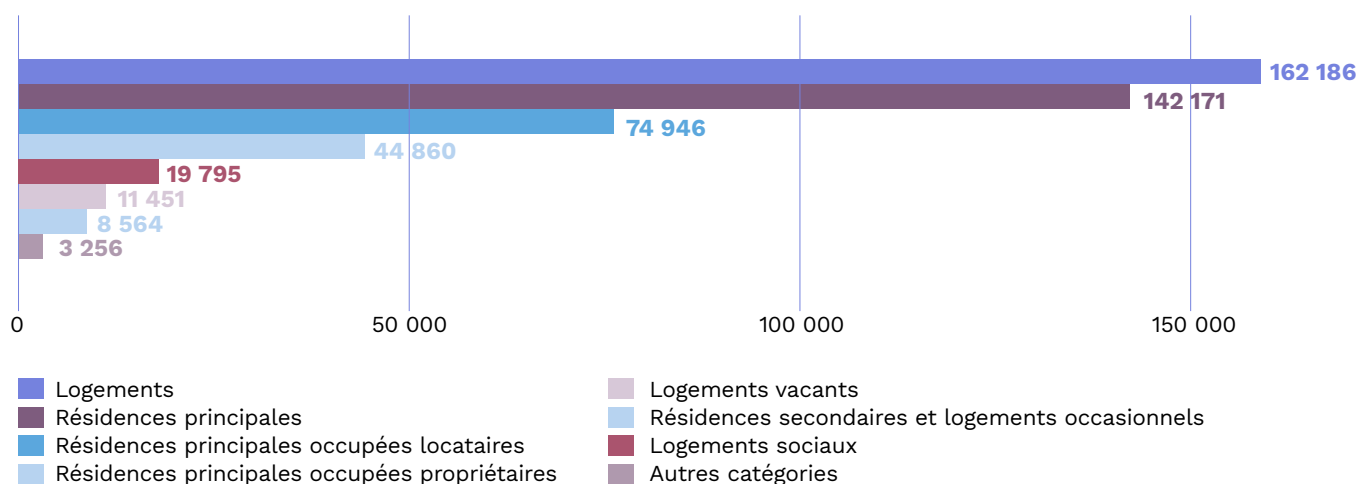


→ RÉSIDENTS SEULS (54% DES MÉNAGES)



Source : Analyse des besoins sociaux du CCAS de la Ville de Bordeaux 2019

STRUCTURE DU LOGEMENT À BORDEAUX



Source : Analyse des besoins sociaux du CCAS de la Ville de Bordeaux 2019

Actions, projets, démarches 2021

AMÉLIORER LA SANTÉ PUBLIQUE

⇒ Adoption de la stratégie de résilience alimentaire

La Ville de Bordeaux souhaite encourager une agriculture et un système alimentaire beaucoup moins dépendants des énergies fossiles, en relocalisant la production agricole, en encourageant les circuits courts et en développant les productions agricoles diversifiées (petites fermes familiales) de la ceinture maraîchère et des territoires environnants.

La feuille de route résilience alimentaire, présentée en 2021, s'articule autour de 4 axes avec la volonté de créer du lien entre tous les acteurs de cet écosystème :

- Développer la production agricole locale et faire de Bordeaux une pépinière d'innovation pour l'agriculture urbaine
- Réduire le gaspillage alimentaire, notamment dans toutes les écoles de la ville, et recycler les bio-déchets
- Faciliter l'accès de toutes et tous à l'alimentaire local, notamment à des fruits et légumes de qualité
- Accompagner les habitants dans l'évolution de leurs pratiques alimentaires et la construction d'un projet de résilience alimentaire de quartier

En 2021, 22 projets associatifs de résilience alimentaire, ont été soutenus par la municipalité, pour un budget de 50 000€.

⇒ Installation de brumisateurs dans l'espace public lors des épisodes de forte chaleur

Dans un contexte de changement climatique, lorsque les températures augmentent fortement, il est nécessaire de trouver le moyen de donner de la fraîcheur aux habitants. Une dizaine de sites, répartis sur toute la ville, sont dotés désormais d'**une installation de brumisation**. Selon la configuration des espaces, il s'agit de créer un parcours ludique et dynamique autour des brumisateurs. Neuf sites sont concernés en 2021, dont la place de la Victoire, le parc Pinçon, le quartier Ginko, le jardin public et Grand Parc.

⇒ Remise en service des fontaines à eau pour faciliter l'accès à l'eau potable

Suite à un diagnostic réalisé en 2020, il a été constaté que de nombreuses fontaines étaient défectueuses. Grâce à un programme de travaux, seules 6 fontaines sont restées hors service en 2021. Par ailleurs pendant l'hiver 2021, ce sont **15 fontaines** réparties sur la ville qui ont été maintenues en service pour **permettre la continuité de l'accès à l'eau à tous**.

LA SANTÉ À L'ÉCOLE

⇒ Distribution de gourdes en inox dans les écoles

En juin 2021, la Ville de Bordeaux a signé la charte d'engagement « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens ». Ainsi, tous les élèves de CP des écoles primaires de Bordeaux ont reçu une gourde en inox qu'ils pourront réutiliser. Avec ces gourdes éco-responsables, **ces élèves deviennent ainsi des ambassadeurs d'un nouveau mode de consommation**, sans plastique et sans bisphénol, matières contenant des substances néfastes pour la santé. **13 100 gourdes ont été distribuées** depuis le début de l'opération en 2020.

⇒ Des espaces sans tabac devant les écoles

Dans le cadre du Mois sans tabac, la Ville a répondu positivement à la proposition de la Ligue contre le cancer Gironde pour **participer à la dénormalisation du tabagisme devant les écoles**. L'objectif est multiple : diminution du tabagisme des jeunes, réduction de l'exposition au tabagisme passif des enfants et préservation de l'environnement.

Pour ce faire, des zones non-fumeurs ont été établies, notamment dans les rues des enfants, aux écoles Yser, Saint-Bruno, Solférino, Cazemajor, Jacques-Prévert et Albert-le-Grand. Progressivement, elles s'étendront à toutes les écoles maternelles et élémentaires bordelaises.

➔ Éducation pour la santé buccodentaire

Dans le cadre du Contrat local de santé, la Ville déploie une **campagne de dépistage buccodentaire** auprès des enfants des écoles maternelles. Les écoles Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) et REP+ ou situées en Quartier Politique de la Ville (QPV) bénéficient chaque année d'un dépistage buccodentaire en partenariat avec la faculté d'odontologie.

À cette occasion, les étudiants en 6^{ème} année ont réalisé des examens buccodentaires ainsi que des ateliers de prévention sur les bonnes pratiques (brossage de dent, alimentation, passage chez le dentiste). Au terme de cette demi-journée un **kit a été distribué aux enfants** (brosse à dents et dentifrice). En 2021, les brosses à dents en plastique ont été remplacées par des brosses à dents en bois de hêtre compostables fabriquées en France.



AMÉLIORER L'ACCÈS ET LES CONDITIONS DE LOGEMENT

➔ Attribution de logements sociaux

NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX ATTRIBUÉS

Type de logement	Nombre de logements à Bordeaux au 01/01/2021	Nombre de logements attribués à Bordeaux en 2021	Nombre de demande de logements en attente à Bordeaux en 2021
T1	2 281	396	3 368
T2	4 453	506	5 498
T3	7 831	742	3 519
T4	5 035	374	1 943
T5	1 250	87	49
T6	90	6	0
	20 940	2 111	14 377

Source : Ministère chargé du logement (<https://www.demande-logement-social.gouv.fr/offresParCommune.afficher>)



⇒ Encadrement des loyers

Le 3 septembre 2021, la Ministre déléguée au logement a donné une suite favorable à la candidature de la Ville de Bordeaux pour la mise en place expérimentale de l'encadrement des loyers. Celle-ci vise à **freiner les hausses de loyer dans les zones de tension locative** et ainsi à en **limiter l'impact sur les budgets des ménages**. La mise en œuvre est prévue au 2^{ème} semestre 2022.

⇒ La gestion des sinistres

Un lieu ressource au CCAS assure l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des victimes de sinistres (incendie, dégâts des eaux, effondrement, etc..) hors astreinte. Il organise le relogement des personnes qui le nécessitent et leur accompagnement doit leur permettre d'accéder à leurs droits.

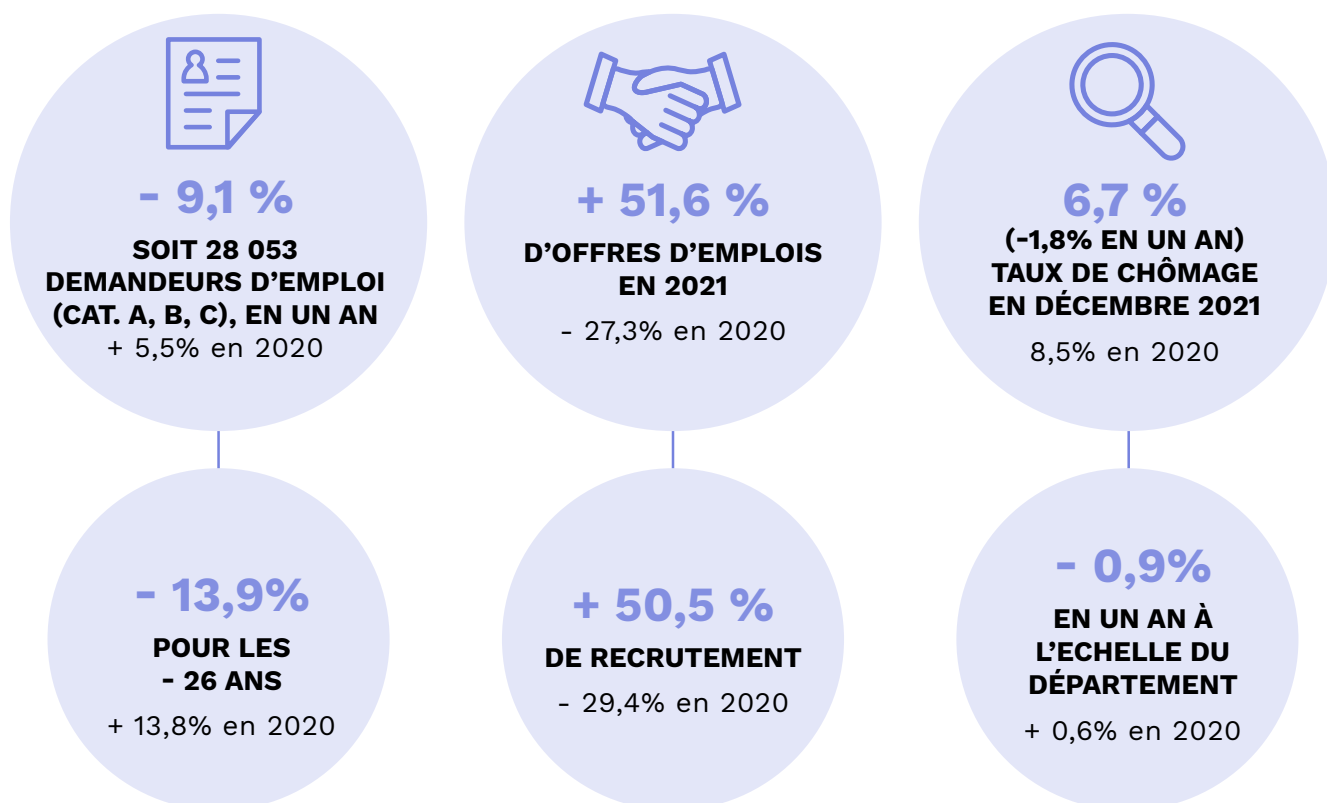
En 2021, 4 sinistres importants et 21 moindres ont mobilisé le CCAS.

Les 4 sinistres majeurs sont liés à des effondrements potentiels ou réels. Ils sont chronologiquement ceux de Planterose Bouviers, Lalande Labirat, la Rousselle Alsace-Lorraine Fauré, cours Victor-Hugo Buhan Teulère. **Un total de 25 sinistres gérés par le lieu ressource, pour un budget total de 154 944,86 €.**

- 140 personnes accompagnées
- 2396 nuitées hôtelières prises en charge

AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EMPLOI

⇒ Reprise de l'emploi suite à la crise sanitaire à Bordeaux



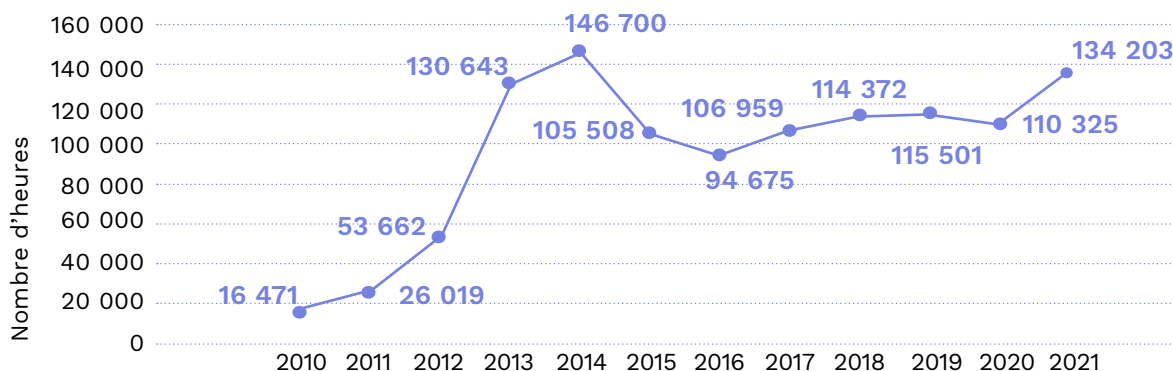
Source : Observatoire Pôle emploi

⇒ Insertion par les clauses sociales dans les marchés publics

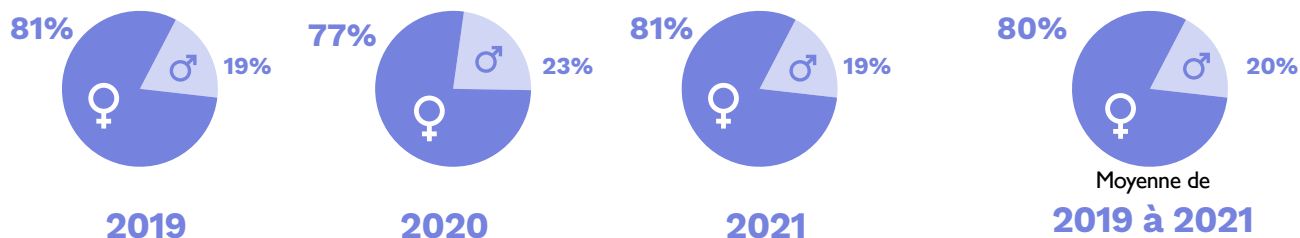
L'intégration des clauses sociales dans les marchés de la Ville de Bordeaux a permis de réserver **134 203 heures à l'insertion de 513 personnes**, dont 81% de femmes et 19% d'hommes. 70% des sorties ont débouché sur un emploi (CDI, CDD ou intérim de plus de 6 mois) ou une formation.

De plus, la Ville de Bordeaux a réservé 7 marchés à des structures de l'économie sociale et solidaire pour un montant s'élevant à 1 600 543 €.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'HEURES D'INSERTION DANS LES MARCHÉS PUBLICS DE LA VILLE DE BORDEAUX



BÉNÉFICIAIRES EN INSERTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE DE LA VILLE DE BORDEAUX (RÉPARTITION FEMME/HOMME ENTRE 2018 ET 2020)



PLAN ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS PUBLICS

	2019	2020	2021
Sites aux normes	26	47	66
ERP	15	22	34
IOP	11	25	32
Sites rénovés durant l'année	12	21	19
Budget de rénovation	947 515 €	2 968 865 €	5 224 638 €

ERP : Etablissement recevant du public (lieux d'accueil, salles de spectacle, commerces...)

IOP : Installation ouverte au public (espaces publics ou privés utilisés par le public)

⇒ Favoriser l'accès de tous et toutes aux espaces publics culturels

Nouvelle étape innovante en matière d'accessibilité : le musée d'Aquitaine a inauguré en décembre 2021 **un parcours sensoriel composé de 29 stations visio-tactiles** implantées sur le parcours de visite.

À la bibliothèque Mériadeck, **l'espace Diderot** réserve un accueil personnalisé, des collections accessibles, des matériels et des services adaptés aux personnes en situation de handicap (lecteurs informatiques adaptés). 145 personnes, dont 75 emprunteurs actifs, y sont inscrits.

Malgré l'impact du contexte sanitaire, 54 actions culturelles et ateliers de médiation (sur 98 prévus) ont pu être proposés à 240 personnes en 2021, en partenariat avec les associations du champ du handicap.

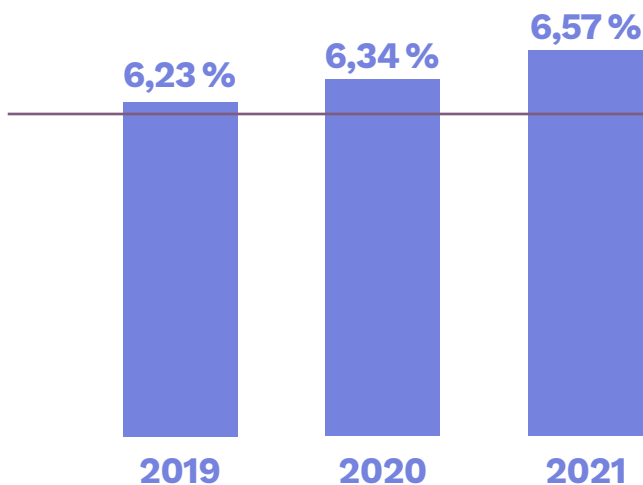
En 2021, **le Jardin botanique, la bibliothèque de Bordeaux-Lac et la galerie des Beaux-Arts** ont été mis en conformité dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP).

Enfin dans **le cadre de la refonte des sites internet du CAPC, du musée des Beaux-arts et du musée d'Aquitaine**, les équipes se sont engagées à déployer des sites obtenant la note minimale de 80 % au test d'accessibilité du référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) 4.1. Progressivement, l'ensemble des sites internet des établissements culturels municipaux devront répondre à ce même objectif.

⇒ Emploi des personnes en situation de handicap à la Ville de Bordeaux

TAUX DIRECT EMPLOI HANDICAP*

LA VILLE DE BORDEAUX PARTICIPE À L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES.



Norme de **6,22%** selon OETH (obligation d'emploi des travailleurs handicapés) dans la fonction publique.

* À compter de 2020, le FIPHFP ne calcule plus le taux légal, l'indicateur est donc changé pour être remplacé par le taux direct emploi handicap (pourcentage de bénéficiaires de l'obligation d'emploi / effectif total)



⇒ Traduction de conseils municipaux en langue des signes

Depuis janvier 2021, la traduction des conseils municipaux en langue des signes française a été mise en place. Cette décision s'inscrit dans une démarche plus large voulant **rendre Bordeaux plus inclusive**. Par la suite, la municipalité souhaite que le recours à la traduction soit davantage mobilisé notamment lors des réunions publiques. L'objectif est de **rendre l'action municipale et les services municipaux davantage accessibles à toutes et à tous**.

SPORT ET SANTÉ

⇒ Accompagner la pratique sportive des Bordelaises et des Bordelais

Pour favoriser la pratique sportive, la Ville a mis en place une aide de 20 euros en complément du dispositif national Pass'Sport proposé par le ministère des Sports.

⇒ Création du dispositif "quartiers des sports"

Pendant deux mois, du 8 juillet au 27 août 2021, les parents et les enfants ont pu découvrir une multitude d'activités sportives à Bordeaux. Les associations de la ville ont installé un village autour des Jeux Olympiques dans plusieurs lieux de la ville : parc Pinçon, place André-Meunier, stade du Petit Miot, cité Carle-Vernet, parc des sports Saint-Michel...

DÉVELOPPER L'ÉVEIL ÉCOLOGIQUE

⇒ La Maison écocitoyenne

En 2021, la crise sanitaire a continué de marquer l'activité du service avec notamment la fermeture au public près de la moitié de l'année (176 jours de fermeture).

La fréquentation a connu un léger rebond par rapport à 2020, mais est restée bien en dessous du nombre de visiteurs avant la crise sanitaire : **7 051 visiteurs en 2021**, contre 6 326 visiteurs en 2020 et 20 638 en 2019.

De nouveaux services via le numérique ont été proposés (contenus et ressources sur la transition écologique sur notre site internet, les réseaux sociaux) et l'exposition temporaire « humain, espèce invasive ? » a été prolongée.

⇒ Les juniors du développement durable dans les écoles bordelaises

Le dispositif métropolitain des juniors du développement durable (JDD) a pour objectif de **transmettre aux élèves des connaissances, des compétences et une culture de l'engagement**, qui leur permettent de se construire en tant que citoyens libres, capables de comprendre, décider et agir. Sur l'année scolaire 2020-2021 :

- **1 212 ENFANTS PARTICIPANTS**
- **21 ÉCOLES CONCERNÉES**
- **14 ASSOCIATIONS/STRUCTURES IMPLIQUÉES**

En 2021, les Juniors du développement durable ont proposé un programme d'accompagnement destiné aux écoles qui souhaitent s'engager dans une démarche de labellisation E3D (école ou établissement en démarche de développement durable) pour pérenniser les actions déjà engagés par ces établissements. Des rendez-vous réguliers destinés aux personnels du péri et de l'extra-scolaire ont également vu le jour pour les former à diverses thématiques autour du développement durable : les vendredis des Accueils collectifs de mineurs (ACM).

⇒ Deux nouveaux supers défis pour la transition

Les Supers défis permettent de **sensibiliser et d'accompagner les foyers bordelais** vers une prise de conscience ainsi que des changements de pratiques nécessaires à la transition écologique : réduction significative des consommations d'énergie, d'eau, de la production de déchets ; incitation de l'utilisation des mobilités douces et appropriation d'une alimentation saine, locale et de saison.

Cette 9^e édition, organisée en 2020-2021 a été marquée par la mise en œuvre des deux nouvelles thématiques : alimentation et déplacements et la participation de 115 nouveaux foyers (63 l'année dernière).

En 2020-2021 :

- **37 FOYERS ENGAGÉES DANS LE DÉFI ENERGIE-EAU**
- **28 ENGAGÉES DANS LE DÉFI DÉCHETS**
- **84 ENGAGÉES DANS LE DÉFI ALIMENTATION**
- **31 ENGAGÉES DANS LE DÉFI DÉPLACEMENT**

⇒ Les classes dehors

Deux classes de la ville (moyenne section et CE2) ont expérimenté la pratique des « classes dehors » qui propose un enseignement régulier dans un espace de nature de proximité.

Ce changement de cadre a permis de faire valoir des compétences parfois difficiles à observer habituellement (adaptabilité, entraide...). Ce projet a été validé par l'Éducation nationale et accompagné par la Ville et les Juniors du développement durable.

⇒ Séjours de jeunes en lien avec l'environnement

1 370 élèves en séjours classes vertes (GS/CP) sont allés en classes vertes au parc du Barail.

Les enfants des accueils de loisirs ont pu également se rendre sur le site des « classes vertes ». Une offre pédagogique de découverte et respect du vivant, mais aussi des sports de plein air leur est désormais proposée les mercredis et vacances.

Par ailleurs, la Ville accompagne le public bordelais 12-17 ans en favorisant l'accès du domaine de la Dune pour l'organisation de séjours de vacances menés par les associations partenaires de la Ville. Les adolescents ont retrouvé, lors de ces séjours de vacances, un espace de loisirs et de vie sociale qui leur a été retiré lors des derniers confinements. La Ville soutient le développement de ces séjours par un tarif unique avantageux appliqué pour les associations organisatrices.

⇒ Les cartes jeune

Fin 2021, **34 173 jeunes de moins de 26 ans étaient porteurs d'une carte jeune (soit environ 21,5% des jeunes)**, 11 668 nouvelles cartes ayant été délivrées. Ce dispositif s'attache aujourd'hui à favoriser les mobilités douces, via des partenariats avec les différents opérateurs (TBM, free floating et autopartage) et la diversité des jeunes bénéficiaires, grâce notamment à un travail avec les acteurs du champ social : 244 adhérents proviennent ainsi de structures hébergeant des jeunes ou familles et 117 se sont inscrits à la faveur de permanences menées dans les quartiers prioritaires.

⇒ Rencontres et ateliers dans les bibliothèques

Toute l'année 2021, des ateliers et des rencontres ont été organisés dans 10 bibliothèques, contre 3 en 2020, autour de la transition écologique et sociale.

Les ateliers au programme de l'année : séances autour du jardinage naturel pendant Mai durable, exposition « Zero waste », ateliers « la main verte » avec la pension de famille Galilée de la Croix Rouge française et les compagnons bâtisseurs, ateliers de récupération, etc...

⇒ Expositions et enjeux écologiques

Plusieurs expositions proposées par les musées municipaux en 2021 ont contribué à la sensibilisation aux enjeux écologiques et sociétaux : « paysans designers » au musée des Arts Décoratifs et du Design ; « sentinelles du climat » au Muséum de Bordeaux – sciences et nature.



FRÉQUENTATION ÉTABLISSEMENTS CULTURELS DE LA VILLE



BIBLIOTHÈQUES



*Baisse 2021 liée à la fermeture des musées du 1er janvier au 19 mai

⇒ Culture en partage : feuille de route coconstruite avec les habitants

Une nouvelle feuille de route « culture en partage » a été finalisée en 2021. Celle-ci vise à replacer la culture au cœur du projet démocratique d'ici à 2026, en mettant l'accent sur :

- Une culture solidaire et responsable, qui contribue à lutter contre toutes les formes de discrimination et prend en compte le référentiel des droits culturels
- L'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie
- Une meilleure équité territoriale en matière d'équipements culturels

27 des 84 actions de cette feuille de route sont directement issues du Forum de la culture. **Cet événement participatif a mobilisé plus de 3 000 personnes** grâce à une multiplicité d'outils : plateforme numérique (comportant un questionnaire, une boîte à idées...), ateliers interprofessionnels, rencontres-débats, permanences et ateliers dans les quartiers, etc.

Le forum de la culture est venu, pour la première fois, proposer aux Bordelaises et aux Bordelais de définir ensemble les orientations de la nouvelle politique culturelle, et d'être associés à sa mise en œuvre.

⇒ Le laboratoire de transition vers les droits culturels

Initiative pilote en France, le **laboratoire de transition vers les droits culturels** a été lancé en octobre 2021. Ce collectif, porté par l'association La Halle des Douves, rassemble des personnes souhaitant œuvrer pour une meilleure prise en compte de ce référentiel éthique dans les politiques publiques.

Il propose à toutes les personnes volontaires, et en particulier aux acteurs culturels et aux agents de la Ville, de se « former » aux enjeux de ce référentiel et d'explorer comment les droits culturels peuvent être valorisés dans les pratiques des uns et des autres. Fin 2021, **21 personnes avaient pu prendre part aux premiers groupes de travail.**

⇒ “Ressources”, saison culturelle 2021

Toujours en période de crise sanitaire, la saison culturelle 2021 est venue réaffirmer combien la culture est plus que jamais nécessaire pour renouer avec le vivant. Son intitulé, Ressources, fait d'abord référence aux personnes qui, dans toutes leurs diversités, habitent le territoire et lui donnent ses multiples visages.

Ainsi, cette saison culturelle a entendu jouer pleinement son rôle de soutien à l'écosystème artistique et culturel bordelais, auquel est dédiée la quasi-totalité de son budget artistique.

UN ÉVÉNEMENT PEU CARBONÉ

Une étude d'impact carbone a été réalisée pour les saisons culturelles 2019 et 2021 permettant d'évaluer leurs émissions de gaz à effet de serre : 450 tonnes équivalent CO₂ en 2021 contre 1 300 tonnes équivalent CO₂ pour l'édition 2019. La baisse entre les deux éditions s'explique principalement par le contexte de crise sanitaire.

Le bilan carbone des deux saisons, rapporté au nombre de visiteurs, démontre que les saisons culturelles sont peu émettrices comparées à d'autres événements de même ampleur puisque la biennale attire très majoritairement de la population locale.

RENFORCER LA PARTICIPATION CITOYENNE

⇒ Accompagnement et soutien aux associations, acteur majeur de la participation citoyenne :

Bordeaux compte environ **85 000 bénévoles dont 1/3 agit chaque semaine**. 85% des 8 000 associations bordelaises sont animées exclusivement par des bénévoles. Tout au long de l'année, le service de la Vie associative assure un accompagnement au quotidien dans la structuration et le développement des associations (formations, ateliers, orientation, appels à projets, prêts de locaux...).

EN 2021 À BORDEAUX

La Ville de Bordeaux a versé **UNE SUBVENTION À 700 ASSOCIATIONS**

représentant un **OCTROI DE 41,80 M€ DE SUBVENTIONS** (contre 41,60 M€ en 2020)

⇒ Assises de la démocratie permanente

De mai à octobre 2021, la Ville de Bordeaux a organisé les assises de la démocratie permanente avec pour objectif de faire l'état des lieux de la démocratie locale et d'imaginer, avec les habitants, une boîte à outils et une charte de fonctionnement.

L'ensemble des idées et paroles recueillies ont permis **l'écriture du contrat démocratique de Bordeaux** qui définit les grands principes de la démocratie permanente et les outils pour la décliner dans l'ensemble des politiques municipales. Parmi ces outils : le dispositif d'interpellation citoyenne, l'appui aux initiatives citoyennes ou encore la tournée annuelle de Parlement mobile.

Pour mettre en œuvre l'ambition démocratique de la Ville, une nouvelle mission de la démocratie permanente a été créée en juillet 2021.



⇒ Le conseil municipal des enfants

À l'instar du conseil municipal de la Ville, le conseil municipal des enfants (CME) comprend **64 conseillers (32 filles et 32 garçons)**, inscrits en classe de CM1 (et CM2, pour cette année exceptionnellement) élus pour 2 ans. Un tirage au sort permet de représenter chaque quartier de la ville.

Le conseil municipal des enfants du mandat 2021-2023 s'est constitué en octobre 2021. Les enfants ont travaillé autour de 3 volets :

- La solidarité, avec la commission « tous ensemble, aidons-nous »
- Le mieux vivre ensemble, avec la commission « tous égaux »
- L'alimentation, avec la commission « mangeons mieux »

⇒ Des initiatives culturelles pour renforcer la participation citoyenne

Outre la démarche au long cours du forum de la culture, plusieurs initiatives des établissements culturels municipaux ont contribué à renforcer la participation citoyenne et en particulier l'implication des jeunes.

Initiée par la mairie de Bordeaux, ses bibliothèques et de nombreux partenaires (Club de la Presse, Académie de Bordeaux, Licra...), **la fabrique du citoyen** s'adresse aux habitants qui s'interrogent sur leur citoyenneté, leur place dans la société et leur souhait de contribuer au monde d'aujourd'hui et de demain. En mars-avril 2021, une édition entièrement virtuelle a proposé 16 conférences et ateliers ayant totalisé 17 000 vues sur Facebook.

Créée en 2016 au musée des Beaux-Arts, la **Bacchanight** est une soirée festive et culturelle à vivre chaque année au musée : elle propose aux étudiants de toutes filières de réaliser et présenter au musée un projet artistique en lien avec les collections.

En 2021, pour s'adapter aux restrictions liées au contexte sanitaire, la Bacchanight est devenue la Bacchaweek : une semaine de projets étudiants 100% virtuels publiés en ligne. **Les 16 projets retenus ont été vu 19 264 fois** sur les différents réseaux sociaux utilisées et ont généré 1 575 interactions.

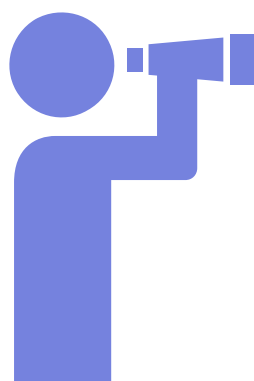
⇒ Forum du sport bordelais

Entre avril et septembre 2021, la Ville a mis en œuvre **une démarche de concertation sur le sport**, en lien avec les Assises de la démocratie permanente. De nombreux acteurs ont ainsi été associés à la construction de la politique sportive : citoyens et associations, dirigeants et bénévoles, pratiquants professionnels et amateurs.

Le 14 décembre 2021, la politique sportive de la Ville a été présentée au conseil municipal. Elle s'appuie sur des principes d'éco-responsabilité et de sobriété, d'égalité entre les hommes et les femmes, de santé publique, d'éducation, de lutte contre toutes les discriminations et d'une offre de pratique accessible au plus grand nombre.

Les **perspectives**

- Présentation d'un nouveau plan handicap élaboré en concertation avec les acteurs associatifs, les partenaires institutionnels et les usagers bordelais
- Expérimentation de l'encadrement des loyers afin de réguler les loyers excessifs et de préserver le pouvoir d'achat des ménages
- Mise en place du « permis à louer » et du bail réel solidaire : deux dispositifs pour améliorer l'accès et les conditions au logement
- Tournée de la démocratie permanente 2022, orientée particulièrement sur les initiatives citoyennes et sur la 2^{ème} édition du budget participatif thématique « ensemble et solidaires »
- Vote du contrat démocratique au conseil municipal pour acter la nouvelle dynamique participative de la Ville
- Étude sur le droit d'interpellation, l'observatoire et le grand dialogue pour mise en œuvre opérationnelle en 2023
- Diffusion de la culture de la participation au sein des équipes techniques et politiques au travers d'un cycle de formation
- Mise en œuvre du dispositif « savoir rouler à vélo »
- Relance de l'action « changer d'air » pour la rentrée scolaire 2022-2023
- Massification du défi "10 jours sans écran" dans les écoles et mise en place du projet « 0-2 ans zéro écran »



DÉVELOPPER LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS



Introduction

Dans le monde actuel, la persistance de la pauvreté et la montée de l'exclusion sociale, l'accroissement des inégalités et des vulnérabilités, y compris dans les économies avancées montrent bien que le développement économique n'implique pas nécessairement le progrès social. La cohésion sociale et les solidarités entre territoires et entre générations s'imposent pourtant comme conditions essentielles et même préalables d'un développement soutenable. En effet, ce n'est que par l'adhésion du plus grand nombre au changement de modèle, par la compréhension des nécessités du changement, par l'acceptabilité des contraintes nouvelles liées aux impératifs du changement climatique que la transition sociétale sera rendue possible.

On peut définir un développement humainement et socialement durable comme la recherche d'un développement qui garantisse aux générations présentes et futures le maintien ou l'amélioration des capacités de bien-être et de bien-vivre (sociales économiques ou écologiques). Par la distribution équitable entre toutes les populations et toutes les générations, par la mise en place de moyens de transmission intergénérationnels et en mixité sociale, les solidarités ont pour finalité l'épanouissement humain et la bonne santé de la société toute entière. Il s'agit alors pour la municipalité de donner, à son échelle, le pouvoir de mettre en œuvre le changement et les moyens de l'accepter sereinement. Il faut ainsi recréer ou renforcer les liens entre les habitants et entre territoires afin de s'assurer que les adaptations aux nouvelles normes d'un avenir commun et désirable ne se fait pas au détriment des plus vulnérables, ni à celui des générations futures, des territoires voisins ou lointains.

Ainsi donc, la municipalité s'attache à mobiliser ses moyens pour agir dans le cadre de ses compétences et même au-delà lorsque cela est nécessaire, dans le but que chacun accède à ses droits, retrouve le pouvoir d'agir en comprenant et en accomplissant toutes formalités, trouvent sa place dans chaque dispositif et ait accès aux communs essentiels tels que l'eau potable, l'hygiène, un abri et une alimentation saine, durable et de qualité.

Une attention particulière est portée aux plus vulnérables, celles et ceux qui parfois ne parviennent plus à se raccrocher aux fondamentaux de la vie commune dans la ville. Une aide renforcée doit leur être dédiée, adaptée à leurs difficultés, leurs addictions et leurs blessures profondes parfois invalidantes. Cette attention doit avoir un impact sur tous les habitants : une connaissance mutuelle entre les publics, la médiation pour apaiser les voisinages et les occupations diverses de l'espace public et le soutien aux partenaires associatifs qui assurent au quotidien entraide et rencontre.

Les solidarités doivent être infusées dans toutes les facettes de la vie de la cité. Elle prend racine dans une société qui œuvre pour la lutte contre toutes les discriminations et pour la stricte égalité entre les femmes et les hommes. Elle doit donner à voir la différence mais veiller à l'inclusivité, donner du sens aux engagements en accompagnant et prolongeant les actions des associations. La ville doit être motrice des solidarités en agissant mais aussi en donnant envie à toutes et tous d'agir à leur tour.

Contribution aux objectifs de développement durable

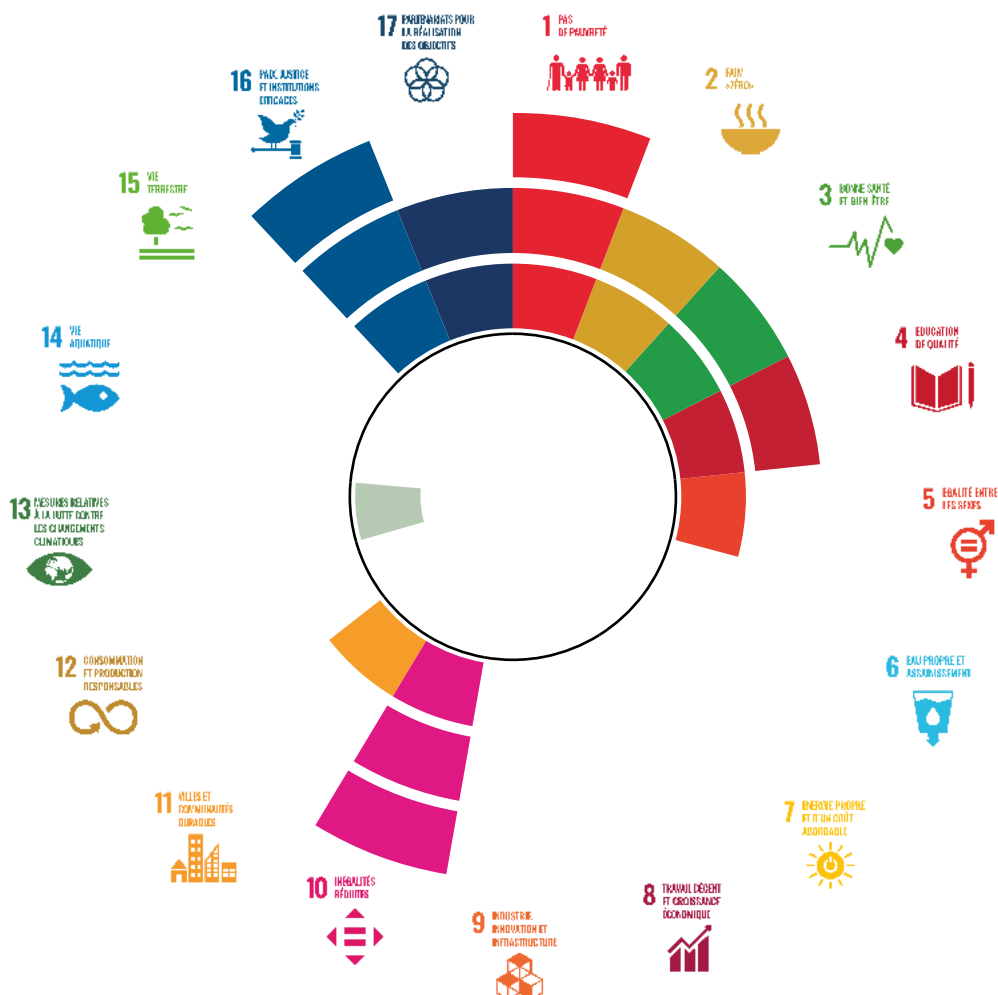
La finalité « **développer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations** » regroupe les enjeux relatifs à la réduction des situations de précarité, la tranquillité publique et la sécurité, la promotion de l'égalité femme-homme et la lutte contre les discriminations et enfin, l'accès aux droits.

À ce titre, les mesures d'aide aux publics les plus fragiles répondent à **la lutte contre la pauvreté** (ODD1) pour ainsi tendre vers **la réduction des inégalités** (ODD10).

Le maintien des actions sociales en faveur d'une alimentation pour tous, notamment via l'aide alimentaire d'urgence, répondent à **la lutte contre la faim** (ODD2). L'adoption de la feuille de route santé ancre la collectivité dans la volonté d'améliorer **la santé et le bien-être des citoyens** (ODD3). Les dispositifs permettant de réduire la fracture numérique, grâce aux nombreux ateliers à destination de tout type de public, contribuent à diffuser **une éducation de qualité** (ODD4) sur l'utilisation des outils informatiques. Par ailleurs, les mesures visant à garantir la tranquillité des habitants grâce notamment au travail de la police municipale contribuent au maintien de **la paix et de la justice** sur le territoire (ODD16). En outre, la volonté des services communaux de prôner la coopération à différentes échelles (locale et internationale) permet de mettre en place **des partenariats pour la réalisation des objectifs** (ODD17).

L'égalité des sexes (ODD5) est un enjeu sociétal majeur. La municipalité met en place de nombreuses mesures pour réduire les discriminations et offrir aux femmes une plus grande sécurité.

Malgré toutes les précautions prises en amont, les effets du numérique (stockage de données, utilisation de réseaux) et de l'utilisation de matériels informatiques importés semblent contribuer négativement aux mesures relatives à **la lutte contre le changement climatique** (ODD13).



Le constat **d'aujourd'hui**



217 445

REPAS LIVRÉS À DOMICILE

en 2021 à destination des
séniors
(212 007 en 2020)



2 970

**DEMANDES D'AIDE DE
PREMIÈRE NÉCESSITÉ**

(2 453 en 2020)



3 687

**PARTICIPANTS AUX
ÉVÉNEMENTS DE LA
QUINZAINE DE L'ÉGALITÉ**

(2 833 en 2020)

LE CCAS ET LES CHIFFRES CLÉS DE 2021

Établissement public administratif, le **centre communal d'action sociale** (CCAS) de Bordeaux porte une part importante de la politique sociale municipale. Outre les missions spécifiques qui lui sont confiées par les textes, il est chargé par la Ville de diverses missions d'action sociale. Il contribue ainsi à la mise en œuvre des politiques publiques municipales, notamment à destination des populations fragilisées.

Il opère dans deux champs d'actions principaux en relation étroite avec les services de la Ville de Bordeaux : **l'accompagnement à l'accès aux droits et à un bien-être dans le vieillissement.**



Chiffres-clés CCAS 2021



ACCUEIL

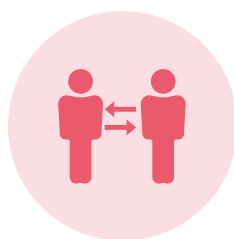
11 614
PERSONNES REÇUES
au lieu ressources
(7 211 en 2020)

4 220
DOMICILIATIONS
INSTRUITES
(3 972 en 2020)

1 633
RADIATIONS
(692 en 2020)

3 418
EN FILE ACTIVE
(3 410 en 2020)

2 970
DEMANDES D'AIDE
FACULTATIVES
(2 747 en 2020)



INTERVENTION SOCIALE

2 771
PERSONNES REÇUES
en permanence d'accueil
sans rendez-vous
(2 356 en 2020)

459
PERSONNES
ACCOMPAGNÉES
dans le cadre
du RSA
(482 en 2020)

360
PERSONNES
ACCOMPAGNÉES
dans le cadre
du Plan local d'action
auprès des jeunes (plaje)
(430 en 2020)

124
PERSONNES SUIVIES
par la plateforme santé
vulnérabilité
(135 en 2020)



LOGEMENT HÉBERGEMENT

64
PERSONNES REÇUES
au point
info logement
(377 en 2020)

- 6 030 ACCUEILS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP** (4 564 en 2020)
- 4 044 ACCUEILS POUR LES CARTES DE TRANSPORT** (3 837 en 2020)
- 996 ÉVALUATIONS DE DÉPENDANCE DE PERSONNES ÂGÉES** (1 250 en 2020)



RÉDUIRE LES SITUATIONS DE PRÉCARITÉ

⇒ Service des prestations sociales

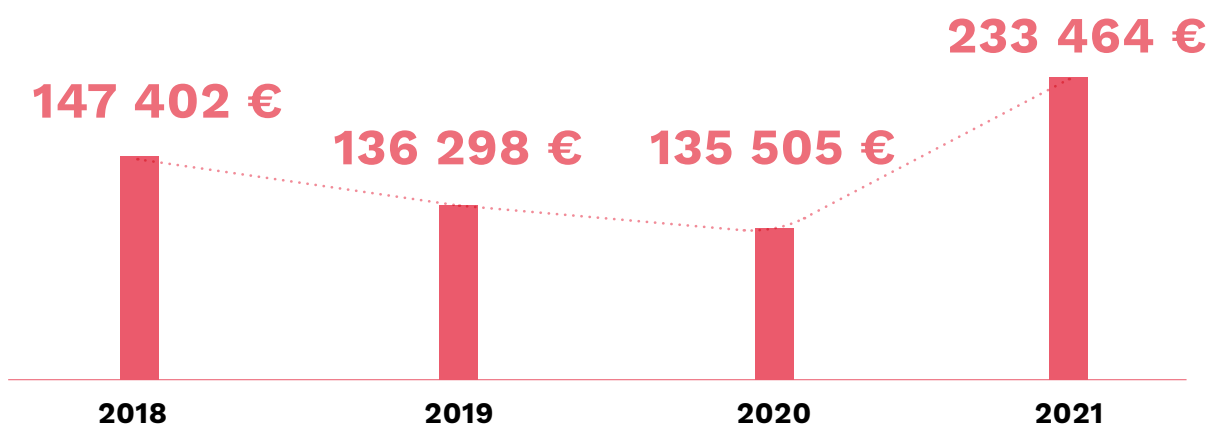
Le service des prestations sociales a pour mission d'accompagner les usagers dans l'accès à leurs droits. Il reçoit plus de 60 % du public de la Cité municipale.

54 717 usagers ont été reçus au niveau du pré-accueil dont 21 368 pour une demande relative à la carte de transport et la tarification solidaire et 14 665 pour une demande relative à leur domiciliation. Les autres demandes peuvent être orientées vers les services internes dédiés.

⇒ L'aide de première nécessité

Cette aide a pour vocation d'apporter un premier niveau de réponse face à une situation de précarité. En 2021, ce sont 2 970 demandes qui ont été formulées, dont 2 510 demandes qui ont fait l'objet d'un accord pour un montant accordé de 233 464 €. Le refus des demandes est généralement motivé par des ressources supérieures aux plafonds d'intervention.

MONTANT DES AIDES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ



⇒ L'aide alimentaire d'urgence

La coordination alimentaire est pilotée par le CCAS depuis environ 15 ans. Cette instance de partage et de co-construction avec le réseau associatif vise à structurer l'aide alimentaire sur le territoire. Par ailleurs, le CCAS assure l'animation du projet « relais popote », initié en 2016, qui consiste à mettre à disposition des espaces de cuisines à des publics qui n'ont pas les moyens d'accéder à des produits essentiels et/ou n'ont pas la possibilité de cuisiner. **En 2021, six structures labellisées « relais popote » étaient en fonctionnement.**

En 2021, le CCAS de Bordeaux a remporté l'appel à projets « tiers-lieux alimentaires » du plan France Relance. Les budgets alloués ont notamment permis le recrutement sur une période de deux ans d'une chargée d'animation du « relais popote ».

⇒ Accueil de nuit à la salle Gouffrand

Ouverte entre le 25 novembre 2020 et le 16 juin 2021, la salle Gouffrand a permis d'offrir **un accueil de nuit collectif** (18 à 9h), à très bas seuil, à un public pour qui les dispositifs d'hébergement d'urgence plus classiques relevant du 115 sont difficilement accessibles. La salle a connu des pics de fréquentation pouvant aller jusqu'à 30 personnes.

Néanmoins, un groupe mixte (hommes, femmes, couples) d'une vingtaine de personnes, de 20 à 40 ans, s'est rapidement stabilisé et a été présent quotidiennement à la salle jusqu'à sa fermeture démontrant ainsi qu'un format d'accueil de nuit, à très bas seuil, et même en collectif peut fonctionner.



⇒ La cellule CORIST

La cellule opérationnelle du réseau des interventions sociales transversales (CORIST) a pour mission notamment de recevoir et traiter les signalements de personnes vulnérables et de contribuer à la coordination des parcours pour favoriser leur continuité.

La CORIST intervient sur plusieurs terrains : au sein d'une permanence par semaine au sein de la Cité municipale, sur l'espace public lors d'un rendez-vous à domicile et dans des cas de diagnostics des situations des personnes vivant en squats ou encore dans des cas de mises à l'abri.

À titre d'exemple, une intervention spécifique au sein du hangar 87 quai de Brazza a été effectuée en 2021. Le travail étroit mené en lien avec la mission squat métropolitaine et le COS dans le cadre de la résorption du site a permis de présenter une quinzaine de situations en commission d'attribution de logements temporaires d'insertion.

5 ménages ont pu accéder à ce dispositif. Les critères d'entrée restant relativement exigeants n'ont pas permis d'aller plus loin.

Toutes modalités d'interventions confondues, **la cellule a été en contact avec 1 332 personnes au cours de l'année 2021 (1173 en 2020), dont 25% de femmes.** La cellule a dénombré 50 signalements en 2021 (chiffre identique à 2020).

⇒ Centre d'accueil et d'accompagnement de la famille (CAAF)

Le CAAF met à disposition deux structures d'accueil pour des femmes enceintes et des mères isolées avec leurs enfants de moins de trois ans qui ont besoin d'un soutien matériel et psychologique.

En 2021, **26 nouvelles familles ont été accueillies**, ce qui correspond à 87,5% des dossiers proposés à l'admission et 21 familles ont quitté l'établissement et ont pu accéder à l'autonomie.

⇒ Sixième édition de la quinzaine solidurable 2021

4 associations ont pu, malgré la pandémie de covid-19, participer à l'opération et ainsi récolter dans 6 écoles de Bordeaux :

- 3 sacs de 350 masques chirurgicaux usagés, soit environ 15 kg par l'association « dougoné recyclage », valorisés au sein d'un centre de recyclage.
- 180 kg de vêtements, par l'association « l'élan du cœur zogon » au profit de familles dans le besoin.
- 700 kg de jouets par l'association « APF France », pour alimenter une bourse aux jouets, jeux et livres solidaires. Les fonds récoltés ont permis de financer des actions contre l'isolement des personnes en situation de handicap.
- 67 kg de matériel sportif, de vêtements de sports et quelques vélos et trottinettes, par l'association « la recyclerie sportive ».

⇒ Mise en place de la tarification solidaire des transports

Entrée en vigueur en septembre 2021, **la tarification solidaire est basée sur les revenus du foyer** et s'applique à l'ensemble de ses membres, y compris les enfants et les jeunes. Ce programme offre ainsi des réductions de 30 à 100% sur les abonnements mensuels aux transports en commun, calculées selon le niveau de ressources de la famille.

À l'échelle de Bordeaux Métropole, **33 400 personnes en 2021 en sont bénéficiaires.**

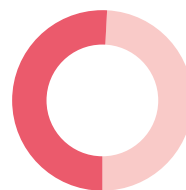
AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES SENIORS BORDELAIS



12 798
BORDELAIS
ont plus de 80 ans,
soit 5% de la population



1/7
BORDELAIS
a 65 ans ou plus



51%
DES PERSONNES ÂGÉES
de 80 ans et plus
vivent seules

Source : INSEE 2019

➔ Portage des repas au domicile des personnes fragilisées

Élément majeur de la politique d'aide au maintien au domicile et de lutte contre l'isolement, le portage de repas a encore confirmé son rôle essentiel, avec la poursuite de la crise sanitaire en 2021.

LES CHIFFRES CLÉS DE 2021

		2020	2021
	NB DE REPAS LIVRÉS	212 007	217 445
	NB DE BÉNÉFICIAIRES	787	700

⇒ Programmation des activités seniors à distance

Comme en 2020, l'adaptation et la créativité ont été les moteurs des équipes œuvrant auprès des seniors. Les activités proposées au sein des résidences ont été maintenues en présentiel avec, si nécessaire, adaptation des jauges d'accueil dans le respect des normes sanitaires imposées.

EN 2021

2 756 
**SÉQUENCES D'ACTIVITÉS
AU SEIN DES 15 RÉSIDENCES AUTONOMIE**
avec la participation de **823 SENIORS**
(536 résidents et 287 extérieurs)

394 
**SÉQUENCES D'ACTIVITÉS
AU SEIN DES CLUBS SENIORS**
avec la participation de **245 SENIORS**
(223 usagers gratuits et 61 usagers
passeports)

1 631 
**SÉQUENCES D'ACTIVITÉS
AU SEIN DES 2 ATELIERS**
avec la participation de **496 SENIORS**
(441 bordelais et 55 non bordelais)


Le projet **SENIORS REPORTERS** a permis
la publication de 149 articles avec près
de **12 124 VISITEURS UNIQUES** et **29 940
VUES** (contre 29 216 en 2020)



⇒ Les résidences autonomie, alternatives au parcours résidentiel des seniors

Les 15 résidences autonomie gérées par les services communaux constituent une offre de près de **800 logements, représentant une alternative** au parcours résidentiel des seniors. Un taux moyen annuel d'occupation de 92,43% a pu être atteint en 2021.

FAVORISER LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET LA SÉCURITÉ DES PERSONNES

⇒ Développement de la politique de médiation

En 2021, la Ville de Bordeaux a accentué sa politique de médiation à travers les activités du groupe d'intérêt public Bordeaux Métropole médiation (GIP B2M). Avec une situation sanitaire pesante, les missions du groupement se sont accentuées et multipliées : gestion des conflits d'usage, information autour des modalités de confinement, conseil et orientation vers les solutions de logement, ...

Le GIP B2M a rencontré près de 11 000 personnes en 2021 pour 11 418 interventions enregistrées.

⇒ Activités de la police municipale de Bordeaux

La police municipale veille notamment au respect des arrêtés municipaux pris par le Maire en vertu de ses pouvoirs de police. Dans ce cadre, ses missions s'exercent principalement en matière de tranquillité publique, de stationnement et de circulation sur la voie publique, d'assistance et de renseignements aux personnes.

	2020	2021
Sollicitations téléphoniques (enregistrées)	14 499	17 521
Interventions	26 622	30 666
Procédures de mise à disposition	228	305
Procédures de délits	17	31
Procédures autres	432	520
Verbalisations infractions routières	7 207	11 595
Procédures/verbalisations pour Dépôts sauvages (vidéoverbalisations incluses)	90	94
Procédures/verbalisations pour Nuisances/tapages	114	174
Verbalisations au stationnement	30 444	43 532
Verbalisations autres	859	776



⇒ Bordeaux s'engage contre les violences faites aux femmes

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la Ville de Bordeaux a soutenu et lancé plusieurs actions visant à prévenir et à lutter contre les violences sexistes et sexuelles : la mise en place du « violentomètre » et le renforcement du dispositif « demandez Angela ».

Le violentomètre est un outil simple s'adressant particulièrement aux jeunes femmes, pour évaluer une relation amoureuse sur le consentement et sans violence. Présenté sous forme de règle graduée, il rappelle ce qui relève ou non des violences à travers une gradation colorée de 24 échelons.

L'expérimentation nationale **demandez Angela**, lancée à Bordeaux en juillet 2021, vise à lutter contre le harcèlement et le sentiment d'insécurité en général, de jour comme de nuit. Il fédère un réseau solidaire d'établissements qui s'engagent à accueillir toute personne se sentant en situation d'insécurité ou de harcèlement. Le dispositif est déployé également autour d'un réseau en journée (bars, restaurants, hôtels, supermarchés, commerces, etc.).

UNE PLAQUE EN HOMMAGE AUX FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

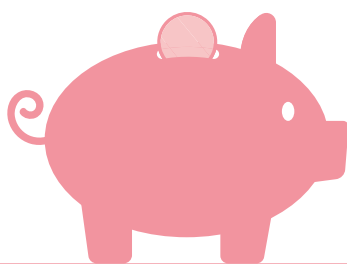
Le Conseil municipal de Bordeaux a décidé la pose d'une plaque commémorative en hommage aux femmes victimes de violences.

⇒ Budget égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes en mars 2021, la Ville de Bordeaux a tenu à réaffirmer son engagement entier au service de l'égalité femmes-hommes. La pandémie de covid-19 a souligné les inégalités persistantes et révélé une exacerbation des risques pour les femmes.

Lors du conseil municipal du 23 février 2021, un « rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes » portant sur des données 2019 a été présenté. Il a permis une évaluation des politiques publiques et l'engagement de nouvelles actions. Plus globalement, l'égalité entre les sexes est intégrée aux réflexions sur le PLU et les projets d'aménagement urbain.

Le renforcement des dispositifs de prise en charge des femmes victimes de violence et l'évolution de la commission « droits des femmes » sur de nouveaux champs thématiques (emploi, hébergement, espace public, etc.) a été également envisagé.



BUDGET 2020

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT		APPELS À PROJET		
Mission Égalité, Diversité, Citoyenneté	Direction du Développement Social Urbain (DDSU)	Pacte de cohésion sociale et territoriale	Semaine des droits des femmes (SDDF)	Quinzaine de l'égalité, la diversité et la citoyenneté
115 000 €	91 500 €	35 800 €	10 000 €	13 138 €
TOTAL = 265 438 €				

BUDGET 2021

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT		APPELS À PROJET	
Mission Égalité, Diversité, Citoyenneté	Direction du Développement Social Urbain (DDSU)	Contrat de ville	Quinzaine de l'égalité, la diversité et la citoyenneté
122 800 €	91 500 €	26 500 €	15 100 €
TOTAL = 255 900 €			

Concernant les subventions en faveur de la lutte contre les discriminations, la Mission égalité y a consacré un budget de **137 450 € en 2021** (120 131 € en 2020).

⇒ Journées européennes du patrimoine et du matrimoine

En 2021, à Bordeaux, les journées européennes du patrimoine sont devenues les **journées européennes du patrimoine et du matrimoine afin de revaloriser l'héritage culturel des femmes**. Le 18 et 19 septembre, 16 077 visiteurs ont fréquenté dans les établissements culturels municipaux, regroupés autour de la thématique : « le patrimoine, tous compris ! ». Cette volonté de promouvoir les artistes femmes s'est retrouvée également dans la programmation des musées municipaux.

⇒ Lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie

Déjà engagée en 2020 dans la lutte contre les LGBTphobes, la Ville de Bordeaux ancre son engagement avec sa participation à la journée mondiale internationale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie et son soutien à plusieurs actions pour lutter contre les LGBTphobies. En août 2021, **la Ville intègre officiellement le réseau rainbow cities network**. Chaque année, les partenaires du réseau se rencontrent pour un échange mutuel d'expériences, de bonnes pratiques et de réflexion, et pour partager des actions communes.

Par ailleurs en amont de la marche des fiertés, une exposition sur le parvis de la maison écocitoyenne a présenté des portraits de personnes engagées dans la communauté LGBTQI+. L'objectif est de faire de l'espace public un lieu d'inclusion et de sensibilisation.

⇒ Festival des fiertés

Si la marche des fiertés a été reportée en septembre 2021, la Ville a renforcé son appui au secteur associatif, en accompagnant des événements organisés dans une période couvrant le 17 mai, journée mondiale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie, et le 28 juin, date commémorant les émeutes de Stonewall. La mobilisation du secteur associatif s'est notamment traduite par l'organisation d'un village des fiertés. La Ville de Bordeaux entend poursuivre son engagement par la mise en œuvre d'un mois des fiertés traduit notamment par le développement d'un passage piéton arc-en-ciel par quartier.

⇒ État civil : demandes de changement de prénom

La commission de changement de prénom a été mise en place en 2017, dès le transfert de compétence prévue par la loi justice du 21^{ème} siècle. Cette commission ad hoc est composée d'un élu, de la directrice de la direction accueil et citoyenneté, du responsable du service état civil et du responsable du centre chargé des réceptions des demandes et de leur présentation.

	Nombres de demandes de changement de prénom instruites	Motif transsexualité
2017	85	7 soit 8,2%
2018	79	2 soit 2,5%
2019	99	21 soit 21%
2020	66	17 soit 25,75%
2021	102	27 soit 26.47%

⇒ Quinzaine de l'égalité, de la diversité et de la citoyenneté



3 687

PARTICIPANTS AUX ÉVÉNEMENTS

Du 2 au 16 novembre, 6 établissements et espaces culturels municipaux ont participé à la quinzaine de l'égalité, accueillant un total de 11 événements.

⇒ Le forum du bénévolat

Dans le cadre de la journée mondiale du bénévolat, la Ville de Bordeaux a organisé son premier forum du bénévolat pour encourager l'engagement citoyen, le samedi 11 décembre 2021 à l'EFAP Bordeaux Chartrons. Ce forum a mobilisé près de 40 représentants d'associations autour de tables rondes avec partage d'expériences et avis d'experts et rencontres éclairs avec des bénévoles potentiels.



⇒ Dispositif SESAME

Ouvert en janvier 2018, l'espace de médiation numérique **SESAME propose de se former, s'initier, échanger, se perfectionner ou tout simplement accéder à un poste et une connexion Internet.** Il s'agit d'un lieu d'apprentissage et de conseil pour tous les publics et pour tous les usages numériques du quotidien.

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE (EPN)

ANNÉE 2020

575 INSCRITS

DONT 475 BORDELAIS(ES)

57%  43%

2 132 RÉSERVATIONS

soit 3 198 heures d'utilisation,

43% DE REMPLISSAGE

(7 500 h réservables)



EN 2021, L'EPN A OFFERT 6 334 TRANCHES DE 1H30 POUR 8 POSTES EN LIBRE ACCÈS

ANNÉE 2021

655 INSCRITS

DONT 537 BORDELAIS(ES)

42%  58%

3 003 RÉSERVATIONS

soit 4 153 heures d'utilisation,

44% DE REMPLISSAGE

(9 501 h réservables)

FORMATION DU CENTRE DE RESSOURCES DE LA SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE (CRSN)

ACQUISITION D'UN BAGAGE NUMÉRIQUE MINIMUM POUR LES PROFESSIONNELS DU CHAMP SOCIAL

ANNÉE 2020

 **10 SESSIONS DE FORMATIONS**

 **72 PROFESSIONNELS FORMÉS**

 **40 H DE SUIVI POST FORMATION**

ANNÉE 2021

 **22 SESSIONS DE FORMATIONS**

 **155 PROFESSIONNELS FORMÉS**

 **60 H DE SUIVI POST FORMATION**



⇒ Dispositif “les soluces”

Les bibliothèques de Bordeaux ont poursuivi en 2021 leur politique en faveur de l’inclusion numérique grâce à ce dispositif d’accompagnement pour « débloquer les petits soucis informatiques ». La crise sanitaire a encore fortement impacté le volume des actions proposées mais un service d’accompagnement au numérique a toutefois été maintenu tout au long de l’année 2021. Par ailleurs, 4 conseillers numériques ont été recrutés et formés fin 2021 dans le cadre de France Service.

L’OFFRE D’INCLUSION NUMÉRIQUE

	2019	2020	2021
Ateliers	179	61	31
Bénéficiaires	944	249	118
Accompagnements individuels	682	256	368

⇒ Ateliers d'inclusion numérique pour les seniors

Depuis octobre 2016, les services de la Ville mettent en œuvre des stages informatiques s'adressant aux seniors du territoire, quel que soit leur niveau et selon des thématiques pratiques définies et indépendantes les unes des autres. Ces stages de découverte sont déployés au sein des ateliers Brach (quartier Centre-ville) et Giono (quartier de la Bastide).

Au total 227 personnes, principalement âgées de 65 à 70 ans, ont participé aux stages informatiques entre 2019 et 2021.

⇒ Médiation numérique : point d'information médiation multi-services (PIMMS) avec le GIP Bordeaux Métropole médiation

Le triporteur est un outil de médiation numérique qui se rend dans les quartiers prioritaires de la ville pour évaluer les besoins des habitants en matière de numérique, permettant de développer une offre d'accès aux droits en proximité. Pour sa deuxième année, **62 sorties ont été réalisées par les équipes du PIMMS et de Bordeaux Métropole Médiation et 1032 personnes rencontrées** sur Bordeaux Sud, la Bastide et Bègles.

DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS TERRITORIALES ET INTERNATIONALES

⇒ Centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA)

En 2021, 40 personnes ont été accueillies (dont 12 enfants) par le centre. Par rapport à 2020, 8 ménages supplémentaires ont été accueillis conséquemment à une réouverture des frontières affectant les mouvements migratoires. Au 31 décembre 2021, **68 personnes étaient hébergées au CADA**. Parmi ces ménages, 19 étaient en demande d'asile, 11 avaient obtenus une protection en France et 2 ménages étaient déboutés de leur demande d'asile dont 1 ménage en présence induite au 1^{er} janvier 2022.

⇒ Coopération internationale : échanges avec la Ville de Douala (Cameroun)

Bordeaux Métropole, la mairie de Bordeaux et la Communauté Urbaine de Douala (Cameroun) sont unies depuis 2016 par un accord de coopération décentralisé (renouvelé en 2019).

Dans ce cadre fin 2021, 8 jeunes camerounais originaires de la ville de Douala ont découvert Bordeaux avec aussi pour projet la réalisation d'un chantier sous forme d'échanges avec des jeunes des quartiers politique de la ville de Bordeaux.



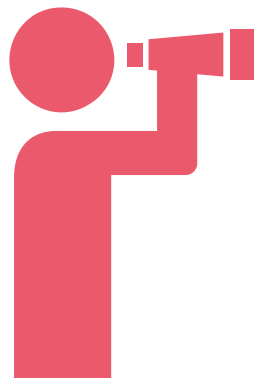
⇒ Accueil d'Afghans à l'auberge de jeunesse

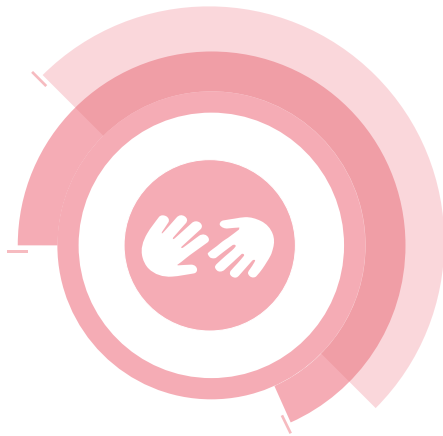
Comme plusieurs villes de la Métropole, la Ville de Bordeaux a accueilli à l'auberge de jeunesse 51 réfugiés Afghans. Il s'agissait principalement de familles ou ayant un lien de parenté avec des personnes résidant déjà en France. France Horizon les a accompagné pendant leur séjour.

Ces réfugiés ont ensuite très rapidement déposé une demande d'asile au guichet unique des demandes d'asile pour obtenir une protection internationale. Aujourd'hui, ces personnes ont été dirigées dans différents centres d'accueil pour demandeur d'asile situés un peu partout sur le territoire national.

Les **perspectives**

- Organisation de la première édition de la nuit des solidarités en janvier 2022
- Lancement de Bordeaux terre de solidarité
- Mise en place du service de changement de nom de famille
- Finalisation et vote du plan de lutte contre les discriminations
- Développement du travail de mémoire en lien avec la traite négrière et l'esclavage
- Réflexion sur la résilience alimentaire
- Rendu des travaux effectués au cours des séjours à Bordeaux et Douala par les jeunes Camerounais et leurs homologues Français
- Mise en place de cérémonies de parrainage et de marrainage républicain





ACCÉLÉRER LA TRANSITION VERS UNE PRODUCTION ET UNE CONSOMMATION RESPONSABLE



Introduction

L'impératif de transitions -écologique, sociale, et démocratique- qui s'impose à nous pour les prochaines années doivent aussi concerner les champs économiques. D'après le Ministère de la transition écologique, « l'agriculture, l'industrie, la construction, les transports, le commerce et les activités de services, publics ou marchands sont à l'origine de 62 % (203 Mt CO₂ eq) des émissions intérieures de l'empreinte carbone de la France ». Il faut ajouter à cela que les biens et services importés contribuent également fortement à l'empreinte carbone.

Les indications données par ces chiffres, confirmées par la publication à l'été 2021 de quelques bonnes feuilles du prochain rapport du GIEC, nous apprennent que l'activité humaine, notamment celle liée à notre consommation et aux productions nécessaires à celle-ci ont un impact important sur notre quantité d'émissions et que le secteur économique doit s'efforcer de les diminuer très fortement pour atteindre un objectif de neutralité carbone.

En outre, le modèle économique aujourd'hui majoritaire, au-delà de son impact environnemental, a aussi un impact social important. En effet, il est incapable de contribuer à la résorption des inégalités. Pire, il peut même les augmenter notamment concernant la détention de patrimoine. Les richesses existantes, et celles créées, inégalement réparties ne contribuent plus à l'élévation du niveau de vie de l'ensemble de la population. L'OCDE nous rappelait notamment en 2019 que depuis plusieurs années les salaires augmentent moins vite que les gains de productivité dans de nombreux pays*.

Enfin, on retrouve parmi les objectifs de développement durable tels que définis par l'ONU l'idée de démocratie et de participation des citoyennes et citoyens aux décisions qui les concernent. Encore une fois, l'économie ne peut rester en-dehors de cet impératif. Elle n'est pas réservée aux experts et il est essentiel que les décisions économiques puissent être partagées, co-construites et expliquées aux habitants de nos territoires.

La Ville de Bordeaux fait dorénavant le choix d'inscrire sa politique de soutien aux acteurs économiques au service de ces objectifs et de ces impératifs. L'économie sociale et solidaire (ESS), caractérisée par une propriété collective de l'entreprise, une non-lucrativité ou une lucrativité encadrée et par une gouvernance démocratique devient alors un moyen de trouver des solutions pour atteindre ces objectifs.

En outre, cela implique aussi d'accompagner et d'aider les entreprises de l'économie dite conventionnelle dans leurs propres transitions vers un modèle vertueux. Développer une économie locale vertueuse d'un point de vue social et environnemental c'est aussi proposer des solutions aux habitants, aux entreprises, et aux personnes publiques afin de changer leurs habitudes et s'engager dans un processus de transition.

*OCDE (2019), Des emplois de qualité pour tous dans un monde du travail en mutation : La stratégie de l'OCDE pour l'emploi, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/4e6a92fa-fr>.

Contribution aux objectifs de développement durable

La finalité « **accélérer la transition vers une production et une consommation responsables** » regroupe les enjeux relatifs à la mutation écologique de l'économie locale, au développement de l'économie sociale et solidaire, au tourisme durable, au développement d'une commande publique responsable.

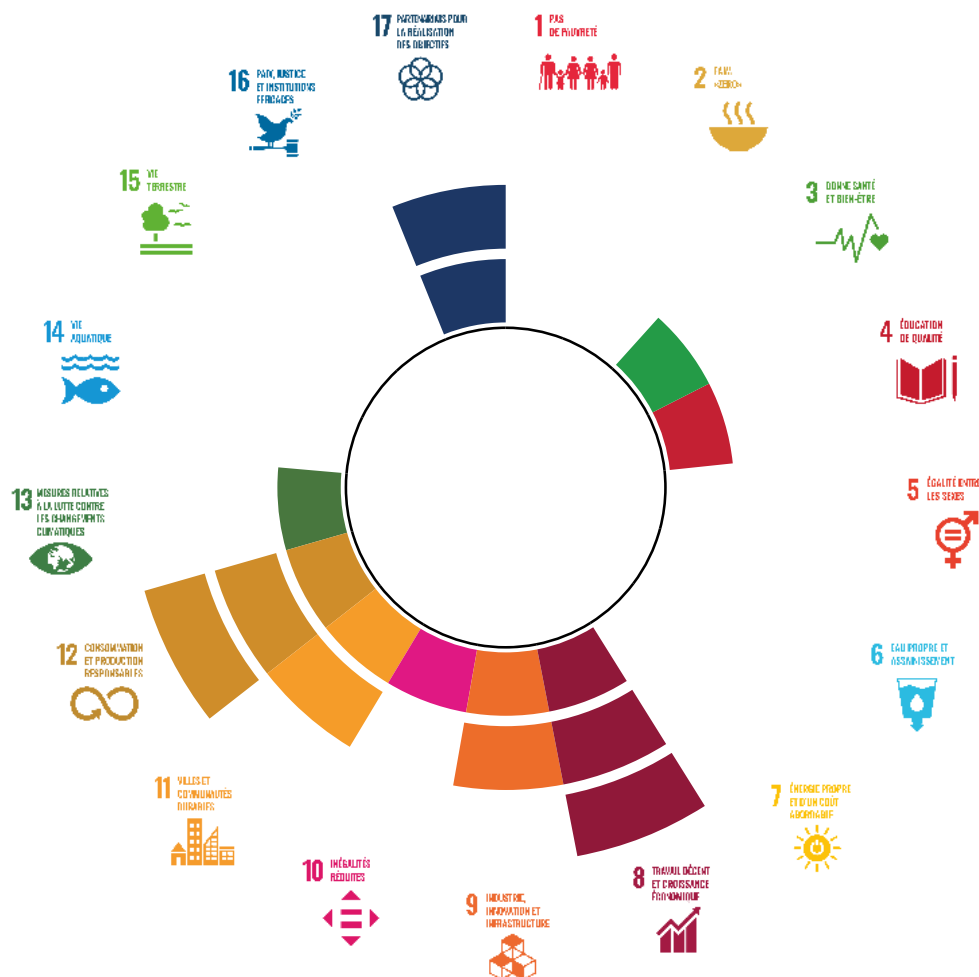
À ce titre, les engagements pris par la Ville de Bordeaux en matière de valorisation de l'économie sociale et solidaire ainsi que le développement des commandes responsables contribuent fortement à **l'accès à l'emploi décent** (ODD8). La pérennisation des actions en faveur d'un tourisme plus durable ancre la collectivité dans une volonté de développer **une ville durable** (ODD11) notamment grâce à **une consommation et une production plus durable** (ODD12).

Les mesures mises en place pour limiter l'impact carbone des outils numériques contribuent à améliorer **l'industrie, l'innovation et l'infrastructure** (ODD9). Par ailleurs, l'engagement partagé de la Ville de Bordeaux au forum mondial de l'économie sociale et solidaire participe à la mise en œuvre de **partenariats pour la réalisation des objectifs mondiaux** (ODD17).

En outre, l'exigence croissante des engagements relatifs à la restauration collective, permet de concourir à **la bonne santé et au bien-être** (ODD3) des citoyens. De plus, grâce aux actions de sensibilisation conduites au sein des écoles et des crèches, notamment avec le tri des déchets, les services municipaux participent à **une éducation de qualité** (ODD4)

en matière de transition écologique.

Par ailleurs, la Ville de Bordeaux continue d'encourager les initiatives associatives via de nombreuses subventions, ce qui concourt à **la réduction des inégalités** (ODD10). La mise en place de la feuille de route du numérique responsable semble être **une mesure de lutte contre le réchauffement climatique** (ODD13).



Le constat **d'aujourd'hui**



20 808 EMPLOIS **DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE** **ET SOLIDAIRE**

à Bordeaux en 2018
sur 190 022 emplois
SOIT 11% (sur la métropole,
36 515 en 2015 et 38 514
en 2018)

(Source : INSEE FLORES-2018)



39,7% DE PRODUITS **ISSUS DE L'AGRICULTURE** **BIOLOGIQUE**

dans la restauration
collective en 2021
(Source : SIVU Bordeaux-Mérignac)



60 % DES MARCHÉS **DE + DE 40 000 €** **DE LA VILLE DE BORDEAUX**

intègrent des clauses
environnementales en 2021

LA CONSOMMATION EN CHIFFRES AUJOURD'HUI À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE



33 % DES ÉMISSIONS DE GES
liées à la consommation



14,5 % DES ÉMISSIONS DE GES
liées à l'alimentation



1,8 % SEULEMENT DES PRODUITS
ALIMENTAIRES CONSOMMÉS
sont d'origine locale



3 000 km PARCOURUS EN MOYENNE
par les produits avant d'être mangés



150 000 TONNES D'ALIMENTS
passent au Marché d'intérêt national
de Brienne de Bordeaux chaque année

Actions, projets, démarches 2021

ACCOMPAGNER LA MUTATION ÉCOLOGIQUE DE L'ÉCONOMIE LOCALE

⇒ Création d'un projet agricole sur un terrain de 4 hectares

Face au changement climatique qui menace la sécurité et l'équilibre alimentaires, Bordeaux a fait le choix de **reconnecter ses habitants à une production locale de qualité**, en circuit court et bonne pour leur santé, et de favoriser l'agriculture urbaine.

Ainsi, la Ville a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) afin de pouvoir installer un agriculteur sur un vaste terrain de 4 hectares dont elle est propriétaire au Haillan. Ce terrain a de grandes qualités écologiques et la Ville a donc souhaité que le projet agricole les préserve. En collaboration avec la SAFER (société d'aménagement foncier et d'établissement rural) Nouvelle-Aquitaine, la Ville a lancé l'AMI en mars 2021 et fait un choix du candidat en juillet 2021.

Le jury technique a réuni la SAFER, la direction des espaces verts de la collectivité, l'association girondine pour l'agriculture paysanne, l'association technique des fruits et légumes, un représentant de la chambre d'agriculture de la Gironde et l'association « terre de liens ». La commission des élus a associé la Ville du Haillan, la confédération paysanne et la fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles de la Gironde. L'entreprise « les P'tits cageots », qui vend des produits bio et locaux en ligne, a remporté l'appel à manifestation d'intérêt pour s'installer sur le terrain municipal du Haillan et y développe depuis le projet de la P'tite ferme.

PROMOUVOIR DES BATIMENTS VERTUEUX

⇒ Lancement de la démarche relative au bâtiment frugal Bordelais

En mai 2021, la Ville de Bordeaux a pris l'initiative de créer **le label bâtiment frugal bordelais**, qui ouvre les chemins de la frugalité, alternatifs aux visions technicistes et gaspilleuses en ressources.

Le label bâtiment frugal bordelais vise à promouvoir un bâtiment préservant les espaces de nature existants, adapté au territoire, tourné vers les filières locales, soucieux de l'usage et de la qualité de vie de ses occupants, tout en réduisant ses impacts climatiques.

Ce référentiel doit être adapté et compréhensible pour tous les porteurs de projet bordelais, particuliers comme professionnels. Le label sera attribué provisoirement à la délivrance du permis de construire et doit être confirmé à la livraison de l'ouvrage, en réunion publique, associant les habitants.

⇒ Vers une ville circulaire et low tech

L'économie circulaire est une façon de produire et de consommer qui préserve nos ressources naturelles, elle est une réponse ambitieuse aux enjeux de surexploitation, de surconsommation énergétique, de pollution et de gestion des déchets et regroupe des concepts, activités et métiers et variées : low tech, éco-conception, réemploi et réparation, économie de partage, retour de la matière organique à la terre, consigne.

En 2021, la Ville a développé plusieurs actions pour promouvoir l'économie circulaire :

- Le co-financement avec Bordeaux Métropole d'**une étude nationale menée par le labo de l'ESS, intitulée « pour des métropoles low-tech et solidaires »**
- Un appel à manifestation d'intérêt ayant pour objet de faire émerger et donner de la visibilité aux structures de l'économie circulaire. Doté d'**une enveloppe de 30 000€, il a permis le soutien à 8 projets**
- **La collecte de 3,5 tonnes de déchets coquillés** pendant les fêtes de fin d'année par l'association Coquilles et en partenariat avec le conseil départemental de la Gironde. La collecte a servi au comblement de carrières en Gironde. L'accompagnement à la coopération entre les acteurs de la consigne en vue de la structuration de la filière
- La poursuite du **déploiement des composteurs partagés**

⇒ Colloque “ la ville en économie circulaire”

En mars 2021, la Ville de Bordeaux a accueilli le colloque « la ville en économie circulaire ». Plusieurs délégations de maires et de partenaires issues de pays d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe, ont participé à des ateliers en distanciel ou en présentiel.

Ces ateliers furent l'occasion de présenter des projets bordelais à ce réseau fort de près de 300 membres. Les premières orientations qu'a souhaité partager Bordeaux avec les villes membres ont concerné des thématiques au centre des stratégies actuelles de l'équipe municipale comme par exemple la transition écologique des très petites entreprises ou encore le déploiement de la logistique décarbonée en cœur d'agglomération.

⇒ Forum “Bordeaux inventer demain”

« Bordeaux inventer demain » est un évènement organisé par la Ville de Bordeaux dans le cadre du mois de l'économie sociale et solidaire. Le forum, qui s'est tenu en novembre 2021, a eu vocation à valoriser les acteurs de la transition écologique et à proposer au grand public des ateliers pratiques pour se reconvertir ou entreprendre dans l'ESS et l'économie circulaire. Cette 4^{ème} édition du forum « inventer demain » a revêtu une dimension internationale avec la présence du colloque sur la ville en économie circulaire.

⇒ Bordeaux élue à la présidence du Forum mondial de l'ESS

En octobre 2021, l'assemblée générale du forum mondial de l'économie sociale (GSEF) a retenu la candidature portée par les 4 collectivités partenaires pour assurer sa présidence et accueillir le secrétariat permanent jusqu'à présent installé à Séoul. Bordeaux assurera la présidence et la Région Nouvelle-Aquitaine, sa coprésidence Europe.

La Ville de Bordeaux, la Région Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole et le Département de la Gironde se sont associés autour d'une convention quadripartite sur l'Économie sociale et solidaire, prenant la forme d'engagements communs pour défendre l'ESS, ses valeurs, ses représentants et pour mener des actions conjointes.

SOUTENIR LA TRANSITION VERS UN TOURISME DURABLE

⇒ Agora pour le tourisme à Bordeaux

Une nouvelle gouvernance participative a été lancée depuis mai 2021 afin de définir collectivement **le futur du tourisme à Bordeaux** réunissant habitants, associations, élus, territoires voisins, professionnels du tourisme et de l'événementiel, représentants d'institutions publiques et privées... Au total, 195 participants ont travaillé conjointement à l'écriture de la nouvelle feuille de route qui sera adoptée en 2022.

La démarche peut être suivie sur agora-tourisme-bordeaux.com.

⇒ Reconnaissance des engagements

Depuis 2021, **l'office de tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole est certifié ISO 20121** pour son management éco-responsable en interne et lors de Bordeaux Fête le Vin. Un programme d'accompagnement est déployé depuis cette année afin d'accompagner les professionnels du tourisme et de l'événementiel vers des pratiques plus vertueuses et sensibiliser les visiteurs.

⇒ Un air de Bordeaux fait peau neuve

Le site « un air de Bordeaux », créé en 2017 pour un tourisme local, a été entièrement revu pour une nouvelle version mettant à l'honneur des balades nature, des sorties culturelles en famille ou entre amis et des bons plans pour consommer local.

Rendez-vous sur le site : www.unairdebordeaux.fr

⇒ Déploiement du tri sélectif à l'Hôtel de Ville et à la Cité municipale

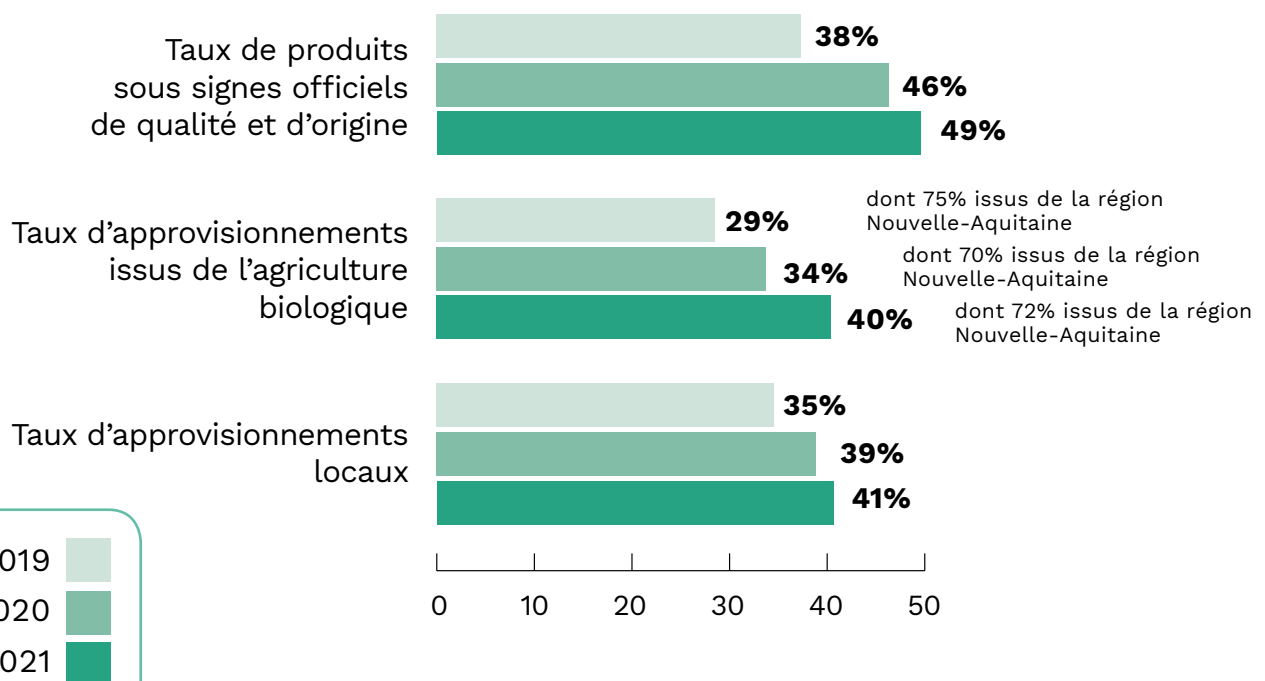
Depuis septembre 2021, les poubelles individuelles ont été remplacées par des poubelles de tri participatif, à la Cité municipale puis à l'Hôtel de Ville. Ce déploiement vise à réduire les gestes répétitifs des agents du nettoyage et permet à chacun d'être acteur du tri. Une évaluation du dispositif sera bientôt disponible.

⇒ Dans les écoles

Pour la troisième année consécutive, le SIVU et Bordeaux ont été labellisés Ecocert en cuisine niveau 2. Ce niveau d'exigence reconnaît qu'une démarche durable est déjà en place et qu'**au moins 40 % de produits bio** sont déjà intégrés dans les menus.

L' APPROVISIONNEMENT AU SEIN DE LA CUISINE CENTRALE DU SIVU BORDEAUX-MÉRIGNAC

ÉVOLUTION DES TAUX D'APPROVISIONNEMENTS, SIQO ET ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET LOCAUX



CORRESPONDANCE CONSOMMATION DE VIANDE / ÉMISSIONS DE CO₂



Agneau
39 kg
de CO₂ émis



Bœuf
27 kg
de CO₂ émis



Porc
12,1 kg
de CO₂ émis



Dinde
10,9 kg
de CO₂ émis



Poulet
6,9 kg
de CO₂ émis

Source : rapport de la FAO 2013

ÉVOLUTION DES VOLUMES D'APPROVISIONNEMENT EN VIANDE (EN KG)

	2019	2020	2021
 Bœuf label rouge	30 552	25 571	11 935
 Bœuf bio	3 941	9 244	30 608
 Veau bio	28 355	19 121	23 888
 Agneau LR	1 524	474	1 761
 Agneau bio	2 584	173	1 891
 Volaille	19 975	11 731	17 667
 Volaille bio	146 739	40 246	47 946
 Porc Label Rouge	21 572	17 113	35 962
 Charcuterie	206	4 641	24 455
 Charcuterie bio	65 037	9 242	13 195
TOTAL	320 485	137 556	209 308

Source : SIVU Bordeaux-Mérignac

⇒ Dans les crèches municipales

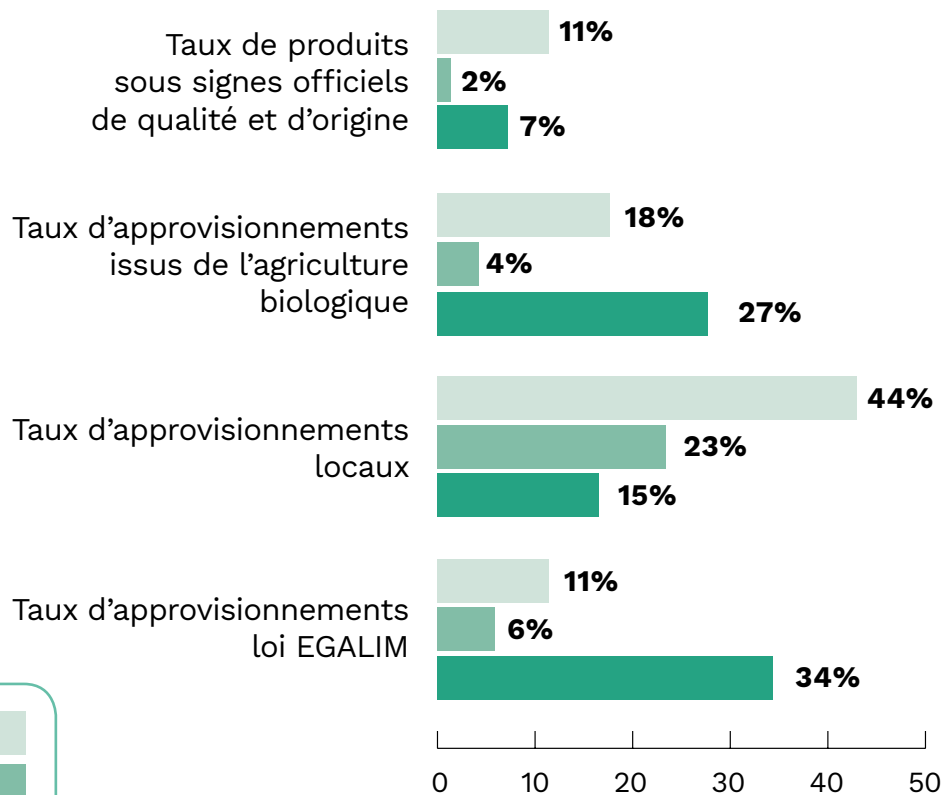
En 2021, les repas servis dans les crèches municipales en liaison froide sont composés de **50% de produits issus de l'agriculture biologique**. Les barquettes en plastique ont été remplacées par des barquettes en cellulose. La rédaction d'un nouveau marché plus ambitieux a été réalisée en 2021 pour une mise en œuvre en 2022 tant sur les crèches en liaison froide que sur les approvisionnements des crèches où les plats sont cuisinés sur place.

Par ailleurs, à titre expérimental, une crèche a été équipée d'un composteur et une autre d'un lombricomposteur. Depuis quelques années, en lien avec les écoles, les crèches ont installé un tri fermentescible.

⇒ À la Cité municipale

La Cité municipale de Bordeaux rassemble dans un même bâtiment environ 850 agents des services de la Mairie, du CCAS et de Bordeaux Métropole. Elle héberge un espace de restauration pour le personnel et permet de proposer jusqu'à 1 000 repas par jour.

ÉVOLUTION DES TAUX D'APPROVISIONNEMENTS, SIQO ET ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET LOCAUX AU SEIN DU RESTAURANT ADMINISTRATIF DE LA CITÉ MUNICIPALE



Source : Direction des restaurants de Bordeaux métropole

DÉVELOPPER LA COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE

⇒ Mise en œuvre du SPASER 2021-2026

Les actions engagées dans ce domaine par la Ville de Bordeaux sont regroupées au sein du schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER). Renouvelé en mai 2021, il comporte 6 axes thématiques pour la période 2021-2026 dont un axe sur le soutien à l'économie sociale et solidaire, un autre sur la commande innovante, performante et soucieuse de la bonne gestion des deniers publics, ou encore la lutte contre toutes les formes de discrimination.

La Ville de Bordeaux souhaite mobiliser et amplifier la démarche initiale en s'inscrivant notamment dans la stratégie nationale bas carbone de l'État (SNBC) pour une meilleure prise en compte de l'impact environnemental de son activité.

2019	24% des marchés de + de 90 000 €	66 marchés
2020	23% des marchés de + de 90 000 €	47 marchés
L'indicateur a évolué en 2021 pour prendre en compte tous les marchés supérieurs à 40 000 €		
2021	60% des marchés de + de 40 000 €	127 marchés

⇒ Les achats innovants

Entre 2018 et 2021, une expérimentation a été mise en place par l'État afin de promouvoir les achats innovants. Durant ces trois ans, les acheteurs ont pu effectuer sans publicité ni mise en concurrence, des achats innovants pour un montant maximum de 100 000 € HT.

Dans ce cadre, Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux ont réalisé 8 achats innovants sur des thématiques variées, telles que la lutte contre les îlots de chaleur urbains, le tri et la valorisation des plastiques rigides ou la gestion des sites administratifs. Ce dispositif d'achat innovant après une phase d'expérimentation de 3 ans a été définitivement pérennisé à la fin de l'année 2021.

LIMITER L'IMPACT CARBONE DU NUMÉRIQUE

⇒ Mesurer l'impact carbone du patrimoine numérique

Afin de maîtriser l'impact carbone du patrimoine numérique de la Ville de Bordeaux, le service commun numérique de Bordeaux Métropole a étendu les fonctionnalités de l'outil de gestion du patrimoine informationnel en se dotant de l'application « my IT footprint », éditée par une jeune entreprise à mission nantaise, Aguaro. Grâce à cette application, il devient possible d'agir concrètement en réalisant des mesures régulières et automatisées des impacts environnementaux de l'ensemble des services numériques et en définissant une stratégie et une trajectoire de réduction de l'empreinte carbone.

La mesure carbone produite porte sur un large périmètre incluant l'ensemble des activités de la direction numérique (de l'impression à l'utilisation de datacenters, en passant par les réseaux internes).

La première estimation réalisée autour de l'impact carbone du patrimoine numérique de la Ville de Bordeaux est de 1 255 tonnes équivalent CO₂ en 2021. Cela représente l'équivalent de l'empreinte carbone de 5000 allers/retours Bordeaux-Paris. Le patrimoine numérique de la Ville de Bordeaux représente environ 21 000 équipements informatiques avec les durées de vie suivantes :

- Écrans : 6,6 ans
- Ordinateurs de bureau : 5,2 ans
- Ordinateurs portables : 5,5 ans

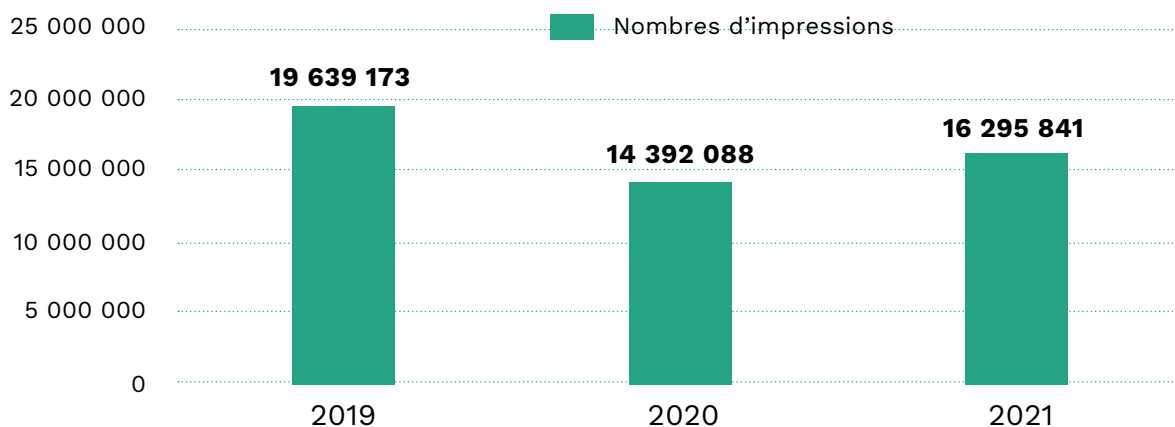
Outre les équipements, une partie de l'impact carbone résulte du volume de données stockées et partagées. Bien que cette empreinte soit bien moindre que celle liée à la fabrication d'équipements, celle du stockage de la donnée comprend une composante directe du fait de la consommation des datacenters, et une indirecte du fait de la sur sollicitation du terminal utilisateur. Pour donner un ordre d'idée, **les services envoient 15 000 mails par jour et stockent près de 100 millions de fichiers sur les messageries.**

⇒ Déployer une politique d'impression au plus près des besoins

La politique d'impression est un levier important pour réduire l'impact carbone des impressions. Elle repose sur la réduction du nombre de cette activité, une harmonisation et une mutualisation du parc, des paramétrages par défaut visant à plus de sobriété et enfin un pilotage pour suivre les objectifs fixés.



VOLUME ANNUEL D'IMPRESSIONS AU SEIN DE L'ADMINISTRATION DE LA VILLE DE BORDEAUX



Malgré les efforts, le nombre d'impressions a augmenté entre 2020 et 2021 en raison du retour des agents au sein des locaux municipaux.

La mise en place du système de libération par badge a permis en 2021 de réaliser une économie **de plus de 3 millions de page par rapport à 2019, soit 13,75 tonnes équivalents CO₂.**

Cette sécurisation du retrait des impressions a également permis de remplacer un grand nombre d'imprimantes personnelles par des imprimantes partagées multifonctions rendant possible une harmonisation et une mutualisation des équipements d'impression. La Ville de Bordeaux a également fait le choix de mettre des quotas sur les écoles afin de sensibiliser au maximum la consommation liée aux impressions.

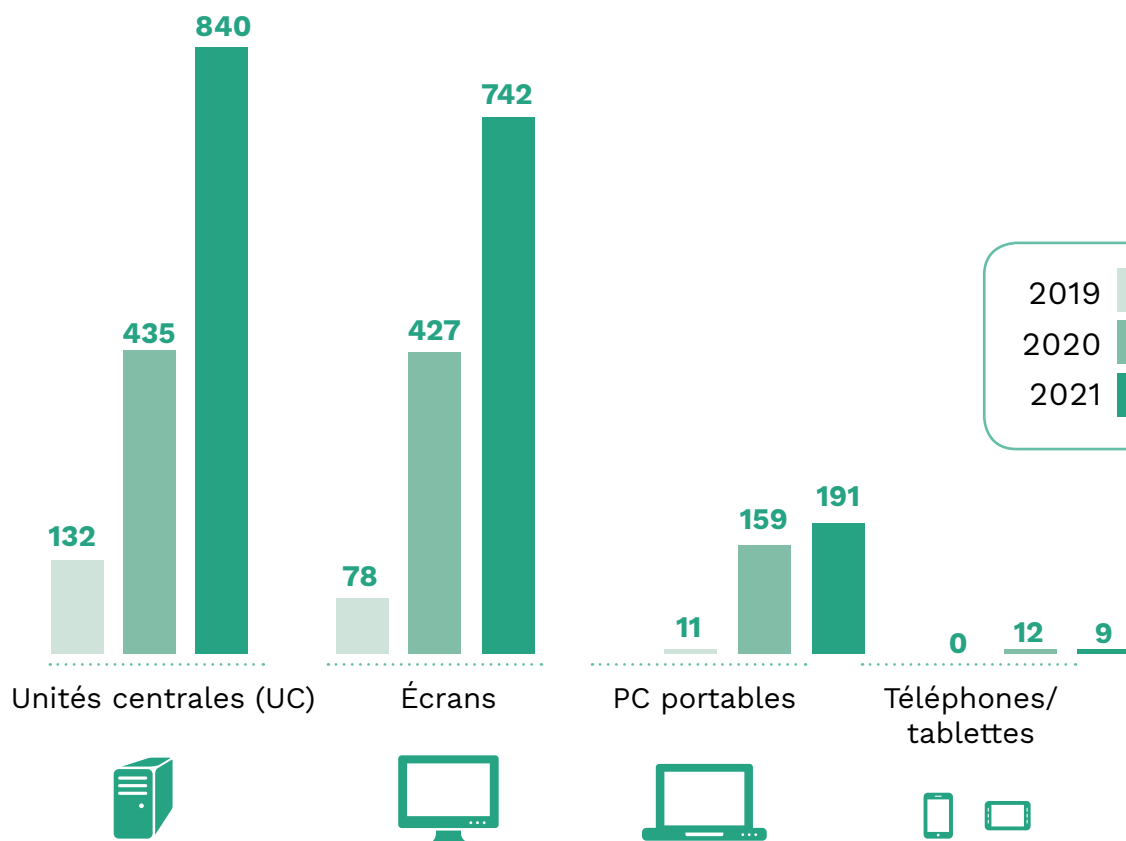
⇒ Optimiser la seconde vie des équipements

Chaque année, la Ville, via son service commun, met à la réforme un certain nombre d'équipements informatiques. Depuis 2018, ils sont recyclés et/ou reconditionnés par une entreprise girondine. Environ **80% des volumes ont été recommercialisés à des prix solidaires** notamment pour fournir des acteurs locaux. Un grand nombre de ces matériels sont destinés à l'équipement d'acteurs privés, associatifs, TPE/PME et artisans dans le cadre de lancement d'entreprises ou d'équipement éco-responsables.

Vente à prix solidaires à des acteurs locaux en 2021 :

- GPV (Grand Projet des Villes) Rive Droite : 22 PC fixes + 25 Pc portables
- Bordeaux Mécènes Solidaires : 50 PC portables
- CCAS Lormont : 40 écrans
- Fondation IPPON : 75 PC portables
- Mairie de Carignan : 4 écrans
- Mairie de Saint-Loubès : 4 écrans
- Bordeaux École Numérique : 50 PC fixes + wifi + Webcam

QUANTITÉS DE PRODUITS RECONDITIONNÉS PAR ANNÉE ET CATÉGORIE (BILAN 2019-20210 DU MARCHÉ ECOMICRO)



En termes de dons, les volumes sont redistribués sur le territoire auprès d'associations venant en aide à des familles en situation d'exclusion, ou œuvrant dans la protection à l'enfance et l'accès au droit. De façon courante, 10 % du volume reconditionné est destiné au don, et permet de préserver le modèle économique de façon durable.

DONS RÉALISÉS EN 2021



ORDINATEUR FIXE AVEC ÉCRAN

3 PC FIXES

+

3 ÉCRANS

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

(ÉQUIPEMENT GENDARMERIE
NATIONALE)



ORDINATEUR PORTABLE

9

ATELIER REMUMÉNAGE

14

ASSOCIATION DÉFI

14

ASSOCIATION LA COLLINE

6

UNIRE

11

LA CHATAIGNERAIE

12

UVS

8

IKIGAI / LA COLOC'

TOTAL = 74

Les **perspectives**

- Lancement d'un AMI ESS et économie circulaire pour un montant total de 130 000€
- Présentation de la feuille de route « monnaie locale »
- Mise en œuvre du label « bâtiment frugal bordelais »
- Mise en place de formations sur la nature et la petite enfance « la découverte de la nature et de son environnement pour les très jeunes enfants »
- Expérimentation de couches compostables dans des crèches bordelaises
- Mise en place d'un plan d'action pour limiter le gaspillage alimentaire dans les crèches
- Harmonisation des marchés publics relatifs à l'alimentation des tout-petits à compter de janvier 2022 : passage à 80% de produits bio, pour atteindre progressivement 100% et transport en bacs inox pour la liaison froide
- Élaboration de la stratégie numérique responsable du service commun numérique
- Lancement d'une première action de sensibilisation au travers d'une participation annuelle au « cyber world cleanup day »
- Obtention des résultats de l'AMI de Citéo relatif à la mise en place de dispositifs visant à recycler les emballages ménagers issus de la consommation nomade
- Nouvelle opération de collecte des déchets coquillés pendant les fêtes de fin d'année, avec l'association Coquilles
- Test de l'autocollant « oui pub » pour lutter contre le gaspillage de papier

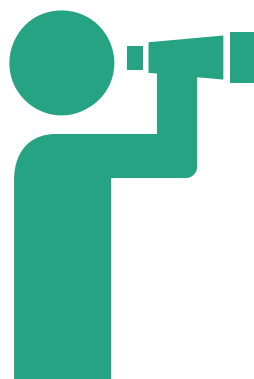




TABLEAU INDICATEURS

Thème	Titre	Unité	Entité	2021	2020	2019	2018
Agriculture/ Alimentation	Part des produits locaux dans la restauration collective publique (SIVU Bordeaux-Mérignac)	%	Bdx	41	39	35	29
Agriculture/ Alimentation	Volume total d'approvisionnement en viande (SIVU Bordeaux-Mérignac)	kg	Bdx	172 783	125 825	320 485	259 715
Air	Concentration moyenne annuelle NO₂ - Station de trafic	µg/m ³	Bastide	15	16	20	19
Air	Concentration moyenne annuelle NO₂ - Station de trafic	µg/m ³	Gautier	31	31	40	40
Air	Concentration moyenne annuelle NO₂ - Station de fond	µg/m ³	GrandParc	12	12	14	15
Air	Concentration moyenne annuelle PM10 - Station de trafic	µg/m ³	Bastide	16	16	17	19
Air	Concentration moyenne annuelle PM10 - Station de trafic	µg/m ³	Gautier	21	21	22	25
Air	Concentration moyenne annuelle PM10 - Station de fond	µg/m ³	GrandParc	16	16	18	17
Air	Concentration moyenne annuelle PM2,5 - Station de trafic	µg/m ³	Gautier	10	10		
Air	Nombre total de jours où une procédure préfectorale a été enclenchée pour l'Ozone (O3)	Nb	Bdx	0	0	0	
Air	Nombre total de jours où une procédure préfectorale a été enclenchée pour le dioxyde d'Azote (NO₂)	Nb	Bdx	0	0	0	
Air	Nombre total de jours où une procédure préfectorale a été enclenchée pour tous les polluants confondus	Nb	Bdx	0	0	0	
Aménagement	Part des surfaces agricoles et naturelles dans le PLUi	%	Bdx		20,6		
Aménagement	Nombre de projets d'aménagement étudiés avec l'outil SCORE ICU	Nb	Bdx	1	0	4	6
Aménagement	Surface de la zone piétonne	ha	Bdx	78,33	74,2	73	64

Thème	Titre	Unité	Entité	2021	2020	2019	2018
Climat	Emissions de gaz à effet de serre annuelles du territoire (Scopes 1 et 2)	Te-qCO ²	Bdx	689	660	704	709
Déchets	Nombre de composteurs partagés installés	Nb	Bdx	39	26	24	9
Déchets	Nombre de composteurs individuels distribués	Nb	Bdx	774	402	477	560
Eau	Consommation d'eau sur le territoire	m3	Bdx	16 281 615	15 283 945	15 849 923	15 395 218
Énergie	Consommation énergétique territoriale, corrigée des variations climatiques	GWh	Bdx	4 175	4 018	4 212	4 272
Énergie	Consommation énergétique de l'éclairage public	MWh	Bdx	15 814	17 157	17 157	17 541
Énergie	Consommation annuelle énergétique de l'éclairage public par point lumineux	kWh/point lumineux	Bdx	416,33	431,22	446,91	
Énergie	Dépenses énergétiques - éclairage public	M€	Bdx	2,313	2,473	2,439	2,485
Énergie	Part des énergies renouvelables dans la consommation	%	Bdx	17,7	18,2	17,5	16,7
Énergie	Production d'énergie renouvelable globale du territoire	GWh	Bdx	443	357	326	306
Énergie	Linéaires de réseaux de chaleur	km	Bdx	34,7		34,7	24,4
Énergie	Consommation d'énergie finale des bâtiments publics (corrigée des variations climatiques)	MWh	Bdx	61 426,35	76 727,68	64 906,59	74 796,54
Énergie	Dépenses énergétiques - bâtiments	M€	Bdx	7,2	6,22	6,16	6,16
Énergie	Emissions GES des bâtiments publics	Te-qCO ²	Bdx	10 026,19	11 712,22	10 556,5	9 085
Énergie	Part des achats d'électricité renouvelable pour les bâtiments publics	%	Bdx	100	100		
Énergie	Consommation annuelle de carburant	L	Bdx	181 345	160 257	200277	

Thème	Titre	Unité	Entité	2021	2020	2019	2018
Énergie	Consommation d'eau des bâtiments publics	m3	Bdx	210 500	226 234	333 429	
Énergie	Nombre de conseils donnés par les conseillers rénovation	Nb	Bdx	1 400	1 364	1 372	728
Énergie	Nombre de projets aidés financièrement pour la rénovation énergétique en habitat individuel	Nb	Bdx	59	124	45	35
Énergie	Nombre de logements aidés pour une rénovation en habitat individuel dans le cadre du Programme d'Intérêt Général	Nb	Bdx	16	56		
Énergie	Montant des aides attribuées à la rénovation énergétique en habitat individuel	€	Bdx	116 388	162 797	98 790	26 127
Énergie	Montant des travaux réalisés pour la rénovation énergétique en habitat individuel	€	Bdx	638 128	1 104 574	536 313	165 800
Énergie	Nombre de copropriétés accompagnées	Nb	Bdx	227	131	86	41
Énergie	Nombre de logements en copropriétés accompagnées	Nb	Bdx	5 599	6 252	3 954	2 104
Énergie	Nombre de copropriétés aidées pour la rénovation énergétique	Nb	Bdx	9	3		
Énergie	Nombre de logements aidés pour la rénovation énergétique des copropriétés	Nb	Bdx	667	87	37	26
Énergie	Montant des aides attribuées à la rénovation énergétique des copropriétés	€	Bdx	35 506	26 835	47 083	183 388
Énergie	Montant des travaux réalisés pour la rénovation énergétique des copropriétés	€	Bdx		0	37 787	523 966
Mobilité	Aménagements cyclables - Linéaire de bandes cyclables	km	Bdx	76	84	84,3	84,1

Thème	Titre	Unité	Entité	2021	2020	2019	2018
Mobilité	Aménagements cyclables - Linéaire de pistes cyclables et voies vertes	km	Bdx	40	38	35,5	35
Mobilité	Aménagements cyclables - Linéaire de couloir bus	km	Bdx	21	16	16	16
Mobilité	Aménagements cyclables - Linéaire de zones 30	km	Bdx	116	112	81	67
Mobilité	Aménagements cyclables - Double sens cyclable	km	Bdx	15	15	15,5	17,9
Mobilité	Aménagements cyclables - Linéaire de zones de rencontre	km	Bdx	37	34	24	22
Mobilité	Aménagements cyclables (total)	km	Bdx	353	346	302,9	
Mobilité	Aménagements cyclables - Linéaire d'espaces partagés avec les piétons	km	Bdx	50	47	38,1	38
Mobilité	Nombre de stationnements vélos - Arceaux	Nb	Bdx	22 402	20 800	17 700	14 800
Mobilité	Nombre de stationnements vélos - Abris de grande capacité/ Vélostations	Nb	Bdx	721	721		
Mobilité	Nombre de stationnements vélos - Abris de petite et moyenne capacités	Nb	Bdx	144	54		
Mobilité	Nombre total de stationnements vélos	Nb	Bdx	23 411	21 629	17 700	14 800
Mobilité	Nombre de prêts de vélo réalisés par le réseau des maisons des mobilités	Nb	Bdx	3 237	2 125	1 747	1 686
Mobilité	Nombre d'arceaux vélos	Nb	Bdx	11 201	10 400	8 850	7 400
Mobilité	Part modale Marche	%	Bdx	Données non disponibles sur la période			
Mobilité	Part modale Vélo	%	Bdx				
Mobilité	Part modale Transports en commun	%	Bdx				
Mobilité	Part modale Voiture	%	Bdx				

Thème	Titre	Unité	Entité	2021	2020	2019	2018
Mobilité	Nombre d'aires de covoiturage	Nb	Bdx	6	6		
Mobilité	Nombre de places de stationnement avec borne de recharge pour véhicules électriques (voie publique)	Nb	Bdx	151	21	21	21
Mobilité	Nombre de places de stationnement avec borne de recharge pour véhicules électriques (parkings)	Nb	Bdx	155	142		
Mobilité	Nombre total de places de stationnement avec borne de recharge pour véhicules électriques (voie publique + parkings)	Nb	Bdx	306	163	0	0
Nature	Surface des espaces verts municipaux gérés	ha	Bdx	526,02	526,02	482	482
Nature	Surface des espaces verts gérés par la Direction des espaces verts	ha	Bdx	482	482	482	482
Nature	Surface des espaces verts gérés par le Pôle territorial de Bordeaux	ha	Bdx		44,02	0	0
Nature	Consommation d'eau annuelle des espaces verts	m3	Bdx	142 908	147 808	153 275	149 273
Nature	Nombre d'arbres disparus/abattus (cause maladies)	Nb	Bdx	268	170	395	326
Nature	Nombre d'arbres disparus/abattus (cause vents)	Nb	Bdx	17	17	132	
Nature	Nombre d'arbres disparus/abattus (cause autres)	Nb	Bdx	415	284	8	13
Nature	Nombre d'arbres disparus/abattus (cause constructions)	Nb	Bdx	76	32	12	88
Nature	Nombre de fosses réalisées pour la végétalisation des trottoirs	Nb	Bdx	1 246	1 190	1 322	1 287
Nature	Nombre de jardins collectifs	Nb	Bdx	64	60	57	34

Thème	Titre	Unité	Entité	2021	2020	2019	2018
Nature	Surfaces labellisées ÉcoJardin	ha	Bdx	259	259	259	257
Nature	Nombre d'arbres plantés en micro-forêts	Nb	Bdx		0		
Nature	Nombre d'arbres plantés	Nb	Bdx		846	1 604	626
Énergie	Nombre de ménages accompagnés dans le cadre du SLIME	Nb	Bdx			846	535
Énergie	Nombre de points lumineux	Nb	Bdx	37 984	38 272	38 390	37 734
Participation	Nombre de réunions publiques de participation citoyenne par an	Nb	Bdx		271	159	383
Pilotage	Nombre de bénéficiaires en insertion dans le cadre de la commande publique	Nb	Bdx	513	496	444	449
Pilotage	Nombre d'heures d'insertion dans le cadre de la commande publique	h	Bdx	134 203	110 325	115 501	114 732
Pilotage	Part des marchés de +40 000€ en faveur des achats responsables	%	Bdx	60			
Pilotage	Part des marchés de +90 000€ en faveur des achats responsables	%	Bdx		23	25	27
Pilotage	Nombre de marchés de +40 000€ en faveur des achats responsables	Nb	Bdx	127			
Pilotage	Nombre de marchés de + 90 000€ en faveur des achats responsables	Nb	Bdx		47	66	61
Pilotage	Nombre de marchés innovants conclus	Nb	Bdx	3	5		
Pilotage	Nombre de femmes bénéficiaires de la commande publique en insertion	Nb	Bdx	415	383	19	19
Pilotage	Nombre d'hommes bénéficiaires de la commande publique en insertion	Nb	Bdx	98	113	81	81
Pilotage	Taux direct emploi handicap	%	Bdx	6,57	6,34	6,23	7,21

Thème	Titre	Unité	Entité	2021	2020	2019	2018
Pilotage	Nombre d'agents en télétravail (femmes)	Nb	Bdx	36	42		
Pilotage	Nombre d'agents en télétravail (hommes)	Nb	Bdx	2	18		
Pilotage	Nombre d'agents en télétravail	Nb	Bdx	38	60	45	25
Pilotage	Nombre d'agents en TAD (femmes)	Nb	Bdx	1 003	945		
Pilotage	Nombre d'agents en TAD (hommes)	Nb	Bdx	473	417		
Pilotage	Nombre d'agents en TAD	Nb	Bdx	1 476	1 362		
Pilotage	Nombre de TAD (jours)	Nb	Bdx	44 391	54 816,5		
Sensibilisation/ Communication	Nombre de familles engagées dans le défi Énergie-Eau	Nb	Bdx	37	35	137	137
Sensibilisation/ Communication	Nombre de familles engagées dans le défi Déchets	Nb	Bdx	28	28	17	
Sensibilisation/ Communication	Nombre de familles engagées dans le défi Alimentation	Nb	Bdx	84			
Sensibilisation/ Communication	Nombre de familles engagées dans le défi Déplacements	Nb	Bdx	31			
Sensibilisation/ Communication	Nombre de personnes sensibilisées aux enjeux environnementaux	Nb	Bdx	445 552	411 216	641 370	456 215
Sensibilisation/ Communication	Nombre de jeux de données en ligne sur le site OPEN DATA	Nb	Bdx	77	73		76
Sensibilisation/ Communication	Nombre d'enfants participant au dispositif des JDD	Nb	Bdx	1 212	1 212	1 243	2 003
Sensibilisation/ Communication	Nombre d'écoles participant au dispositif des JDD	Nb	Bdx	21	20	17	36
Sensibilisation/ Communication	Nombre de visiteurs du jardin botanique	Nb	Bdx	352 571	281 393	439 827	455 111
Sensibilisation/ Communication	Nombre de visiteurs du Muséum sciences et nature	Nb	Bdx	91 704	128 583	200 171	

Thème	Titre	Unité	Entité	2021	2020	2019	2018
Habitat	Nombre de logements sociaux neufs agréés	Nb	Bdx	752	830	1 038	
Solidarités	Nombre d'inscrits à l'espace public numérique	Nb	Bdx	655	575	524	305
Solidarités	Nombre de détenteurs de Pass Senior	Nb	Bdx	16 616	17 486	17 360	15 722

